

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES PROCÉDÉS DE CAPTATION CONCERNANT LES ENJEUX AUTOCHTONES DANS LE DISCOURS
MÉDIATIQUE QUÉBÉCOIS : LES CAS DE LA CRISE D'OKA ET DE LA DÉCOUVERTE DES SÉPULTURES
ANONYMES ASSOCIÉES AUX PENSIONNATS

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR

SONIA BIEN-AIMÉ

FÉVRIER 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire a été une étape importante dans mon cheminement et extrêmement enrichissante. Malgré tout, j'ai parfois été dépassée par la tâche et j'ai eu envie de tout laisser tomber. Heureusement, j'ai eu la chance d'être entourée par des personnes qui m'ont beaucoup encouragée et supportée dans ce projet.

Je remercie ma directrice, Leila Inksetter, pour son écoute lorsque j'ai douté, pour ses conseils qui m'ont amenée à pousser mes réflexions et surtout pour ses encouragements. Ceux-ci m'ont énormément motivée à terminer ce mémoire.

Je tiens à remercier mes sœurs, Mélissa, Claudia et Sabrina, ainsi que mon frère Enrico. Sachez que vous m'avez tous encouragée à votre manière, mais surtout vous avez toujours cru en moi.

Je remercie mes précieux amis, Alexandre, Catherine, Michaëlle et Valérie pour vos encouragements, mais aussi pour m'avoir permis de m'évader quand j'en avais vraiment besoin.

Merci à Émile, qui m'a vue grandir dans tout ce processus. Je sais que sans tes encouragements et ton soutien quotidien, je ne me serais jamais rendue aussi loin.

Mention spéciale à mes chiens Simo et May West. Merci de m'avoir souvent dérangée pendant mes séances d'écriture, car votre joie m'a toujours réconfortée lorsque la motivation n'y était pas.

DÉDICACE

À mes parents, Patsy et Jean-Claude, qui n'ont pu assister à mon succès, mais qui, je sais, sont très fiers.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
DÉDICACE	iii
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....	viii
RÉSUMÉ.....	ix
INTRODUCTION	10
La crise d'Oka	12
L'origine du litige.....	13
Le contexte de la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats	16
CHAPITRE 1 CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	19
1.1 Une analyse sémiolinguistique du discours	19
1.1.1 Le lieu de construction du discours	20
1.2 Le journalisme.....	21
1.2.1 La profession et ses contraintes	21
1.2.2 L'écriture journalistique.....	25
1.2.3 La mise en page.....	27
1.3 Les logiques économique et sémiologique	30
1.4 La mise en scène de l'information	31
1.4.1 Les dispositifs de la mise en scène de l'information.....	33
1.4.1.1 L'importance de nommer l'événement.....	34
1.4.1.2 La sélection des faits par l'entremise de stratégies : temps, espace et hiérarchie	36
1.4.2 Les enjeux du contrat médiatique	38
1.5 Le pouvoir et l'influence des médias : réel ou fictif?	40
CHAPITRE 2 LES AUTOCHTONES ET LES MÉDIAS.....	44
2.1 Les médias et la crise d'Oka	44
2.1.1 Le facteur Oka.....	44
2.1.2 Le traitement médiatique de la crise d'Oka	45
2.1.2.1 La rumeur.....	46
2.1.2.2 L'utilisation de l'image : un symbole emblématique de la crise.....	48
2.2 Les médias en temps de crise	50
2.3 La représentation des Autochtones dans les médias québécois.....	52

2.3.1 Les Autochtones : d'autres minorités?	53
CHAPITRE 3 CADRE D'ANALYSE ET MÉTHODOLOGIE	56
3.1 Méthodologie de la recherche.....	56
3.2 La collecte des données	56
3.3 L'approche comparative	58
3.3.1 Technique d'analyse	59
3.3.2 Présentation du corpus d'article.....	60
3.4 Limites de la recherche	61
CHAPITRE 4 ANALYSE COMPARATIVE DE LA DRAMATISATION MÉDIATIQUE ENTRE LE JDM ET LE JLP CONCERNANT LA CRISE D'OKA.....	63
4.1 Les titres et intertitres.....	63
4.2 Le contenu du discours	70
4.3 Le contenu esthétique	76
4.4 L'espace dédié aux articles.....	78
4.5 Conclusion des analyses.....	82
CHAPITRE 5 ANALYSE COMPARATIVE DE LA DRAMATISATION MÉDIATIQUE DU JDM ET DU JLP CONCERNANT LA DÉCOUVERTE DES SÉPULTURES ANONYMES ASSOCIÉES AUX PENSIONNATS AUTOCHTONES.....	84
5.1 Les titres et intertitres.....	84
5.2 Le contenu du discours	89
5.3 Le contenu esthétique	96
5.4 L'espace alloué aux articles.....	100
5.5 Conclusion des analyses.....	103
CHAPITRE 6 DISCUSSION GÉNÉRALE	105
CONCLUSION	116
ANNEXE A [AFFICHE PUBLIÉE DANS LA PRESSE: 21 JUILLET]	119
ANNEXE B [Photo du face-à-face entre un Warrior et un soldat canadien]	120
ANNEXE C [EXEMPLE D'ARTICLE AVEC PHYLACTÈRE]	121
ANNEXE D [TITRE DE L'ANNEXE].....	122
ANNEXE E [GRILLE D'OBSERVATION]	123
ANNEXE F [CRISE D'OKA: CORPUS D'ARTICLE DU JDM]	124

ANNEXE G [CRISE D'OKA: CORPUS D'ARTICLE DU JLP].....	128
ANNEXE H [LA DÉCOUVERTE DES SÉPULTURES ANONYMES ASSOCIÉES AUX PENSIONNATS : CORPUS D'ARTICLE DU JDM]	132
ANNEXE I [LA DÉCOUVERTE DES SÉPULTURES ANONYMES ASSOCIÉES AUX PENSIONNATS : CORPUS D'ARTICLE DU JLP]	136
ANNEXE J [EXEMPLE DE MISE EN PAGE]	139
ANNEXE K [EXEMPLE D'IMAGES DANS LE JDM]	139
ANNEXE L [EXEMPLE D'IMAGES DANS LE JLP].....	140
ANNEXE M [DOSSIERS SUR À LA CRISE D'OKA DU JLP]	141
ANNEXE N [EXEMPLE D'IMAGE DANS LE JLP ET LE JDM: DÉCOUVERTE DES SÉPULTURES ANONYMES] ..	143
BIBLIOGRAPHIE.....	145

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 Les sentiments ressentis lors de la lecture des titres du JLP et du JDM.....	65
Tableau 4.2 Présence d'un contexte pour les articles du JLP et du JDM	70
Tableau 4.3 L'utilisation de sources autochtones et allochtones dans le JLP et le JDM	71
Tableau 4.4 Les terminologies utilisées par le JLP et le JDM pour désigner les Autochtones	74
Tableau 4.5 Auteurs des articles du JLP et du JDM	75
Tableau 4.6 La présence d'images dans les articles du JLP et du JDM.....	77
Tableau 4.7 Le rubricage des articles du JLP et du JDM.....	79
Tableau 4.8 Endroit où se situent les articles dans le JLP et le JDM	80
Tableau 4.9 Nombre de mots au sein des articles du JLP et du JDM	81
Tableau 4.10 Articles sur plus d'une page dans le JLP et le JDM	82
Tableau 5.1 Les sentiments ressentis lors de la lecture des titres du JLP et du JDM.....	85
Tableau 5.2 Présence d'un contexte pour les articles du JLP et du JDM	90
Tableau 5.3 L'utilisation de sources autochtones et allochtones dans le JLP et le JDM	91
Tableau 5.4 Les terminologies utilisées par le JLP et le JDM pour désigner les Autochtones	93
Tableau 5.5 Auteurs des articles du JLP et du JDM.....	95
Tableau 5.6 La présence d'images dans les articles du JLP et du JDM.....	97
Tableau 5.7 La présence d'hyperliens dans les articles du JLP et du JDM	98
Tableau 5.8 La présence de vidéos dans les articles du JLP et du JDM.....	99
Tableau 5.9 Le rubricage des articles du JLP et du JDM.....	100
Tableau 5.10 Nombre de mots au sein des articles du JLP et du JDM	102

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

JLP : Journal La Presse

JDM : Journal de Montréal

SQ : Sûreté du Québec

GRC : Gendarmerie royale du Canada

UQAM : Université du Québec à Montréal

CVR : Commission de Vérité et de Réconciliation

ONU : Organisation des Nations unies

RÉSUMÉ

Ce mémoire vise à comprendre comment se caractérisent les procédés de captation lors de la mise en scène de l'information médiatique québécoise, lorsqu'il est question de crises touchant aux enjeux autochtones. Il se concentre sur deux événements liés à ces enjeux : la crise d'Oka en 1990 et la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats en 2021. Ces événements ont été largement médiatisés et ont suscité un intérêt considérable tant au niveau national, qu'international. Dans le cadre de cette analyse sémiolinguistique du discours, les publications de deux journaux à diffusion provinciale ont été analysées, à savoir le Journal de Montréal et le Journal La Presse. Les médias choisissent les sujets en fonction des valeurs et des représentations déjà ancrées dans la société, tout en prenant en compte les contraintes économiques et sémiologiques auxquelles ils font face. Lors de la crise d'Oka, les médias ont utilisé des procédés de captation pour susciter l'émotion et l'intérêt du public en mettant en avant des récits percutants. Les angles adoptés ont souvent renforcé les perceptions existantes dans la société, contribuant ainsi à la construction d'un récit médiatique particulier. De même, lors de la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats, les médias ont utilisé des techniques de captation similaires pour attirer l'attention du public sur cette tragédie nationale. Les histoires mettant de l'avant la souffrance des communautés autochtones, les questions de vérité et de réconciliation, ainsi que les appels à l'action ont été largement diffusés, suscitant des réactions émotionnelles et un engagement du public. En ce sens, cette étude souligne l'importance des médias de masse dans la construction de l'agenda public et leur utilisation de procédés de captation pour attirer et maintenir l'attention du public. La manière dont les événements liés aux enjeux autochtones sont présentés dans les médias peut influencer la perception et la compréhension de ces questions cruciales au sein de la société.

Mots clés : médias québécois, Journal de Montréal, Journal La Presse, crise d'Oka, découverte des sépultures anonyme, analyse du discours sémiolinguistique

INTRODUCTION

Dans un contexte où les sociétés sont toutes interconnectées par des moyens de communication de plus en plus diversifiés, les médias de masse ont une place prépondérante. Ces derniers occupent nos sens au quotidien à travers une multitude de canaux de diffusion tels la presse en ligne, les réseaux sociaux, la télévision, la radio et les podcasts. En ce sens, les médias captent l'attention des citoyens à travers des sujets susceptibles de les intéresser. Attirer le citoyen et le garder accroché à ce qui est présenté dans les médias relève du travail journalistique. La présentation et le choix de l'information dans les articles et nouvelles journalistique ne sont pas faits de manière aléatoire. Au contraire, ils sont le résultat d'un processus de mise en scène minutieusement élaboré, combinant les valeurs et les représentations déjà ancrées au sein de la société. Dès lors, les médias jouent un rôle clé dans la construction de l'agenda public en décidant des sujets à mettre en avant, des angles à adopter et des histoires à développer. Cette mise en scène vise à susciter l'adhésion, l'émotion et l'intérêt du public, tout en répondant aux contraintes économiques et sémiologiques auxquelles les médias sont confrontés.

Dans cette étude nous allons nous pencher sur le fonctionnement des médias à travers deux cas liés à des enjeux autochtones. Ainsi, les procédés de captation utilisés dans la mise en scène de l'information seront examinés lors de la crise d'Oka de 1990 et de la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats en 2021. Ces événements, ayant été fortement médiatisés, ont suscité l'intérêt tant au niveau national qu'international. En nous penchant sur la couverture médiatique de ces deux cas dans deux journaux à diffusion provinciale (le Journal La Presse et le Journal de Montréal), notre étude cherche à comprendre les procédés de captation employés. En ce sens, ce travail nous permettra de répondre à cette question : comment les procédés de captation se caractérisent-ils au sein des deux quotidiens lors de la crise d'Oka et de la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats?

À l'été 1990, une crise est déclenchée à la suite d'un projet d'expansion d'un terrain de golf (projet d'expansion de 9 à 18 trous) et de construction de maisons de luxe sur des terres revendiquées par la collectivité mohawk de Kanesatake, située près de la municipalité d'Oka (Rive-Nord de Montréal) (de Bruin, 2020 ; Lepage, 2009). À ce moment, le Québec fait face à sa première crise depuis celle d'octobre de 1970 (Stuart, 1993). Pendant tout l'été, la crise mobilise les Mohawks de Kanesatake, de Kahnawake et d'Akwesasne contre la Sûreté du Québec, puis l'armée canadienne. Cette crise a été fortement médiatisée et est considérée par certains comme un point tournant des relations Autochtones/ allochtones au Québec

(Guilbeault-Cayer, 2008 ; Trudel, 2009). À partir du 11 juillet, notamment suite à l'intervention de la SQ et de la mort du caporal Lemay, les médias suivent la situation de très près. Dès lors, on voit apparaître la création de dossiers spéciaux portant entièrement sur cette crise et ceux-ci seront alimentés quotidiennement. Trente et un ans plus tard, à l'été 2021, la découverte de sépultures anonymes autour du pensionnat autochtone de Kamloops et de Marieval ravive l'émoi. Ces découvertes, elles aussi fortement médiatisées, ont fait le tour du monde. Encore une fois, les médias sont présents au sein de cette crise et jouent un rôle important en ce qui concerne la réactivation de la mémoire collective, notamment en ce qui concerne l'histoire des pensionnats indiens au Canada.

Ce mémoire se concentre sur ces deux événements afin d'analyser le processus de mise en scène de l'information dans deux quotidiens québécois : le Journal La Presse (JLP) et le Journal de Montréal (JDM). Il cherche ainsi à démontrer comment les deux journaux cadrent leurs parutions médiatiques de façon à capter l'intérêt chez les lecteurs. En utilisant le modèle théorique développé par Patrick Charaudeau, ce mémoire montrera comment se caractérise la mise en scène de l'information à des fins de captation pour la crise d'Oka et la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats à travers l'analyse de 156 articles parus dans ces quotidiens. La question de la représentation des Autochtones dans les médias allochtones y est également abordée.

Nous situerons en premier les deux événements dans leur trame historique en présentant brièvement le contexte historique les entourant. Le chapitre 1 sera consacré au cadre théorique et conceptuel à la base de notre recherche. Le chapitre 2 exposera la littérature concernant la dynamique autochtone dans les médias allochtones. Par conséquent, nous y aborderons la question de la représentation des Autochtones dans les médias, plus précisément au Québec. Le chapitre 3 sera consacré à la présentation de notre cadre d'analyse et notre méthodologie. Les résultats d'analyse en ce qui concerne la crise d'Oka seront présentés dans notre chapitre 4. Nous poursuivrons nos analyses au chapitre 5 pour le cas de la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats. Pour continuer, une discussion générale sera développée en ce qui concerne les deux cas étudiés. Enfin, la conclusion résume les principaux arguments du mémoire.

La crise d'Oka

La crise débute en 1990 alors que la municipalité d'Oka autorise des projets d'aménagement sur des terres que les Mohawks de Kanesatake estiment leur appartenir. Sur les terres convoitées pour le projet d'expansion d'un terrain de golf se trouvait notamment un cimetière ancestral mohawk. Dans la majorité des médias et des écrits concernant cette crise, l'enjeu central est identifié comme étant celui de l'agrandissement du terrain de golf sur le petit cimetière mohawk. Cependant, pour Trudel,¹ il est plus probable que la construction d'une soixantaine d'habitations sur le territoire a été le véritable nœud de la crise (Trudel, 2009). Selon lui, l'emplacement avantageux (près du golf et de la marina) aurait généré, pour les promoteurs, des profits beaucoup plus importants que pour l'agrandissement du golf. En ce qui concerne le cimetière, la municipalité n'aurait pas eu l'intention de le détruire ou de le déplacer. Il était plutôt question d'un agrandissement, mais aucune entente n'avait été prise lors des événements de 1990 (Trudel, 2009).

C'est dans ce contexte que le Québec et le Canada assistent à ce qu'on a appelé la crise d'Oka, aussi connue sous les noms de « résistance de Kanesatake » et de « résistance mohawk à Kanesatake », qui se déroulera entre le 11 juillet et le 26 septembre 1990. Plusieurs mois auparavant (St-Amand, 2010), les Mohawks de Kanesatake avaient déjà manifesté leur mécontentement face au projet d'aménagement sur ce qu'ils considèrent leur territoire. En ce sens, l'événement de la crise d'Oka n'arrive pas de manière spontanée : elle est plutôt le résultat de longues revendications. Face à l'annonce du projet d'expansion, les Mohawks de Kanesatake avaient entrepris des actions concrètes dans le but d'empêcher le projet d'arriver à terme. Ces actions impliquaient, entre autres choses, la construction d'une barricade, barrant ainsi l'accès à la route locale ainsi qu'au secteur (de Bruin, 2020). Cela s'est notamment fait avec la mobilisation de la Société des guerriers mohawks (aussi appelés Warriors), un groupe militant impliquant les collectivités mohawks de Kahnawake et d'Akwesasne. L'action qui va toutefois avoir des répercussions marquantes et précipiter la crise est le blocage du pont Mercier par les Mohawks de Kahnawake, à partir du 11 juillet 1990 (Trudel, 2009), empêchant ainsi les automobilistes d'emprunter l'une des artères qui relie Montréal à sa banlieue de la rive sud. Le blocage du pont durera 56 jours, ce qui perturbera de manière

¹ Pierre Trudel est un anthropologue québécois et enseigne à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il est un spécialiste de la crise d'Oka et s'intéresse aux relations entre médias et Autochtones.

importante le quotidien des citoyens (Lepage, 2019). Le même jour, la Sûreté du Québec (SQ) est appelée à intervenir dans le but de faire tomber les barricades (Trudel, 2009). Durant cette altercation, des coups de feu sont échangés et l'affrontement se termine par la mort du caporal Marcel Lemay. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est alors appelée à intervenir pour soutenir la SQ, puis l'armée canadienne intervient pour tenter de contrôler la situation. Sachant qu'ils étaient devant des gens armés et souhaitant éviter d'autres échanges de coups de feu, les autorités changent de tactique et ne cherchent plus à déloger les manifestants qui bloquaient les routes et les ponts et utilisent plutôt la stratégie du siège, qui durera tout l'été. C'est dans ce contexte que la crise d'Oka fera l'objet d'un battage médiatique important, que nous analyserons dans cette étude.

L'origine du litige

La crise d'Oka n'est pas un événement spontané sans fondement historique. En effet, elle s'inscrit dans un pan de notre histoire, qui remonte aussi loin que le Régime français (Lepage, 2009). À l'origine du conflit, s'opposent les Autochtones d'Oka aux Sulpiciens², un ordre religieux présent au 17^e siècle. À ce moment, plusieurs nations autochtones habitaient au Fort de la Montagne à Montréal, dont la majorité était des Mohawks. Les Sulpiciens avaient pour mission d'éloigner les Autochtones de la ville, prétextant que celle-ci exerçait une mauvaise influence sur eux. Dès lors, Les Sulpiciens réussissent à convaincre les Autochtones de migrer vers une autre mission, celle du Sault-au-Récollet, au nord de l'île de Montréal et non loin de la rivière des Prairies. En 1696, les premiers Autochtones quittent leurs habitations au Fort de la Montagne pour déménager vers les nouvelles terres, mais c'est seulement en 1704 que le déménagement sera réellement terminé. Pendant 20 ans, les Autochtones situés au Sault-au-Récollet ont vécu et habité sur ces terres, jusqu'au jour où les Sulpiciens sont revenus pour les convaincre de déménager à nouveau vers le lac des Deux-Montagnes, un endroit qui leur semblait plus favorable (Lepage, 2009).

D'un point de vue historique, une grande partie de l'origine du problème viendrait de ce deuxième déménagement ou des promesses aurait été faites sans toutefois avoir été tenues. Selon la tradition orale des Mohawks et de la documentation qui l'appuie, les Sulpiciens ont promis aux Autochtones qu'ils seraient propriétaires des terres de Deux-Montagnes. Ces promesses auraient été faites dans le but de convaincre les Autochtones de déménager à nouveau (Lepage, 2009). Plusieurs Autochtones, de diverses nations,

² Congrégations des prêtres de Saint-Sulpice.

ayant travaillé les terres de la mission à Sault-au-Récollet ont accepté cette entente et c'est de cette manière que le deuxième déménagement aura lieu en 1721 (Lepage, 2009). Il est important de mentionner qu'en 1717, les droits de propriété de la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagne sont donnés aux Sulpiciens par le roi de France sous certaines conditions. Celles-ci postulent que la seigneurie doit servir aux Autochtones (la mission), qu'une église doit y être construite, ainsi qu'un fort (pour la sécurité) à l'endroit même où la rivière des Outaouais se jette dans le fleuve Saint-Laurent. Par la suite, en 1733, plusieurs terres de la seigneurie sont octroyées aux Sulpiciens afin qu'ils puissent agrandir leur domaine. Durant les démarches qui ont précédé ces acquisitions, il a été envisagé de donner une partie des terres aux Autochtones, mais il a été décidé que ces derniers n'étaient pas en mesure de s'en occuper.

Il est important d'insister sur le fait qu'il y a deux visions différentes en ce qui concerne la présence des Mohawks au Lac-des-Deux-Montagnes. D'un côté, les historiens établissent cette présence à partir du moment où la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes est créée, en 1721. De l'autre côté, les Mohawks établissent leur présence à cet endroit avant la création de la seigneurie. Cette version s'appuie notamment sur la tradition orale, mais aussi sur des sources documentaire et archéologique. En ce sens, les Mohawks ne nient pas le déménagement d'Autochtones dans le but de créer la seigneurie, mais maintiennent que d'autres Autochtones, et notamment des Mohawks étaient déjà là avant sa création.

Dans les années précédant la Conquête, les Britanniques ont signé plusieurs traités, dans le cadre de conférences avec des nations autochtones dans le but de les rallier à leurs côtés. Durant ces conférences, les Mohawks d'Oka sont explicitement nommés dans les archives. Pendant la conférence de Swaygatchy, des promesses concernant « la libre possession de leurs terres, du libre exercice de leur religion, de la libre circulation sur tout le territoire américain » auraient été faites aux Autochtones par les Britanniques (Lepage, 2009). Ces promesses seront par la suite renouvelées dans des conférences suivantes. Cela aura pour conséquence de reconforter les Mohawks d'Oka en ce qui concerne la propriété véritable des terres de la Seigneurie d'Oka. Cela constitue le cœur du litige : d'un côté les Mohawks considèrent les terres de la Seigneurie comme leurs, de l'autre les titres de la seigneurie sont rédigés au profit des Sulpiciens.

Plusieurs historiens s'entendent pour dire que la dissension concernant les terres est constatée à la suite de la Conquête. En effet, la première protestation connue a lieu en 1781 et oppose des chefs aux Sulpiciens concernant l'utilisation des ressources sur la seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes. Des actions vont être

prises par des Autochtones d'Oka, notamment en offrant un wampum³ à « un certain colonel Campbell pour revendiquer leurs droits à la seigneurie à la suite d'un litige avec les Sulpiciens sur l'utilisation des ressources » (Lepage, 2009, p. 122). Pour ces Autochtones, cette offrande permettait d'acquérir un droit de propriété sur la seigneurie. Malheureusement, le wampum ne sera pas accepté, mais il sera repris comme argument lors de la prochaine protestation, servant ainsi de preuve d'acquisition pour les Mohawks. Suite à cela, les protestations vont affluer et le conflit va s'envenimer. Il est important de mentionner que les Mohawks ne sont pas seuls à protester pour leurs droits. En effet, des protestations émergent aussi de certains autres peuples présents sur la seigneurie, dont les Algonquins et les Népissingues (Tremblay, 2016).

En 1840, une ordonnance du parlement du Bas-Canada abolit officiellement le régime seigneurial. Dès lors, des terres de la seigneurie seront loties et mises en vente à des colons par les Sulpiciens. La vente des terres se fera jusque dans les années 1860 et a pour conséquence de rendre les Autochtones minoritaires dans le secteur d'Oka. Les Algonquins et Népissingues, qui occupaient aussi la mission d'Oka, quittent en grand nombre pour s'établir ailleurs, notamment à Rivière Désert (aujourd'hui Kitigan Zibi). Les Mohawks, eux, restent. Malgré la dépossession de leurs terres promises, ils continuent d'effectuer des représentations politiques afin d'obtenir la reconnaissance de leur propriété des anciennes terres de la seigneurie sans toutefois y parvenir.

En 1945, un changement de tutelle s'opère, car le gouvernement canadien devient propriétaire des terres restantes (celles non vendues par les Sulpiciens) de l'ancienne seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes. Cette entente fait perdre toute obligation fiduciaire des Sulpiciens envers les Autochtones d'Oka. Dès lors, le ministère des Affaires indiennes se chargera de tout ce qui concerne les terres occupées par les Mohawks. Il est important de mentionner que les Mohawks d'Oka n'ont jamais été mis au courant de ce changement de tutelle, cela explique pourquoi ils ne la considèrent pas comme étant un règlement satisfaisant à leurs demandes. À la suite de ce changement, les Autochtones d'Oka sont face à une administration unique. En effet, les terres achetées par le gouvernement canadien ont un statut de « terres de la Couronne fédérale » qui se distinguent de celui de réserve (Lepage, 2009). On leur donne notamment un titre individuel d'occupation, appelé « certificat de possession » (Lepage, 2009, p. 123). Les différents secteurs occupés par les Mohawks sont enclavés entre des lots appartenant à des allochtones, rattachés

³ Le wampum est une ceinture de perle de coquillage représentant des motifs symboliques. Il est utilisé comme ornement, pour les cérémonies, comme objet diplomatique ou comme monnaie d'échange (Gadacz, 2006).

à deux municipalités différentes (village d'Oka et municipalité de la Paroisse d'Oka). La situation des Mohawks d'Oka (Kanesatake) est donc particulière, puisque contrairement à la majorité des autres Premières Nations, ils n'occupent pas une réserve. Jusqu'en 1990, le seul pouvoir du conseil de bande concernait l'administration de programmes, sans avoir d'autorité légitime sur les terres. Dû à cette situation unique, les Mohawks d'Oka et de Kanesatake sont considérés comme ayant le moins de droits sur les terres qu'ils habitent (Lepage, 2009).

Dans ce résumé, nous avons tenté d'exposer l'origine du litige qui a mené à la crise d'Oka en 1990. Malgré le fait que nous ne mentionnons pas ce qui se passe dans les années 70 et 80, il est important d'insister sur le fait que les Mohawks de Kanesatake, de Kahnawake et d'Akwesasne s'unissent pour faire valoir leurs droits. Plusieurs demandes vont être effectuées notamment dans le cadre de la création, en 1974, du Bureau des revendications autochtones (Lepage, 2009). Des événements attisant la colère vont aussi avoir lieu entre les Mohawks de Kanesatake et les deux municipalités impliquées. Ainsi, les revendications territoriales des Mohawks de Kanesatake ne sont pas nouvelles : au contraire, on constate qu'elles ont fait l'objet de plaintes à maintes reprises, et ce, depuis des centaines d'années.

Le contexte de la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats

Plus récemment, en 2021, des sépultures anonymes d'enfants sur le site d'un ancien pensionnat indien situé à Kamloops en Colombie-Britannique sont découvertes. Lorsque la nouvelle fait les manchettes, on estime alors à 215 le nombre de sépultures anonymes découvertes (Agence France-Presse, 2021). Quelques semaines plus tard, d'autres découvertes étaient annoncées à Marieval, en Saskatchewan. Cette fois, on estime avoir découvert 751 emplacements de sépulture (Elfassi, 2021) sur le territoire de l'ancien pensionnat. Alors que la population canadienne avait déjà été sensibilisée aux horreurs des pensionnats par l'entremise des témoignages lors de la Commission de Vérité et de Réconciliation du Canada (CVR) dont le rapport final avait été rendu public en 2015, ces sépultures viennent en quelque sorte faire office de preuve auprès de la population.

Les pensionnats indiens étaient des écoles qui ont officiellement opéré au Canada entre 1892 et 1996. Dès lors, les enfants autochtones se voient imposer la scolarisation obligatoire et les parents sont dans l'obligation de laisser partir leurs enfants pour le pensionnat. Très souvent, les enfants se retrouvaient loin de leurs familles (Dion *et al.*, 2016). La création de ses institutions est le résultat d'une entente entre le gouvernement canadien et différentes institutions religieuses (Lepage, 2019). En ce sens, le gouvernement

subventionnait ces écoles, que l'institution religieuse devait diriger (Miller, 2023). Avec cette mesure, l'État va tenter de « tuer l'Indien dans l'enfant », puisqu'il correspondait au moyen utilisé par l'État canadien pour « civiliser » et « assimiler » les populations autochtones à la culture dominante (Capitaine et Vanthuyne, 2020). L'idéologie qui règne au sein de ce projet colonial est l'intégrationnisme, car pour l'État canadien, les Autochtones ne sont pas en mesure de se prendre en main et ont besoin d'aide (Bousquet, 2012). Cette idéologie se base sur deux principaux éléments: « il s'agit 1) de l'image que se faisaient de l'Indien les gouvernements successifs coloniaux et canadiens et 2) de la mission civilisatrice que ceux-ci se sont attribuée à son égard » (Lavoie, 2004, p. 87).

Le régime des pensionnats indiens a engendré des conséquences dévastatrices pour les Autochtones. En effet, plusieurs ont subi des abus sexuels, des violences physiques et psychologiques. En plus de ces mauvais traitements, l'isolement de leurs communautés, de leurs familles et de surcroît de leurs cultures a engendré ce qu'on appelle un traumatisme intergénérationnel. Par conséquent, ces traumatismes ont eu un effet considérable pour les générations qui ont suivi (Dion *et al.*, 2016).

Aujourd'hui, il est difficile d'évaluer le nombre exact d'enfants ayant fréquenté ces institutions. Au Canada, on estime que c'est plus de 150 000 enfants qui les ont fréquentés et au Québec, environ 13 000 enfants (Bousquet, 2019). Dès 1931, on dénombre 80 pensionnats indiens sur le territoire canadien. Ceux-ci se concentrent en grande partie dans le Nord-Ouest et l'ouest du pays (Lepage, 2019). Au Québec, l'instauration des pensionnats arrivera beaucoup plus tardivement, soit en 1934 (Bousquet, 2019 ; Lepage, 2019). Officiellement, 6 pensionnats ont été reconnus comme tels sur le territoire québécois, mais plusieurs experts s'entendent pour dire que le nombre est plus élevé (Bousquet, 2012). En ce qui concerne le nombre officiel d'enfants décédés, il est aussi difficile d'avoir un chiffre exact. Cela est dû entre autres à « la mauvaise tenue des dossiers par les églises et le gouvernement fédéral » (Miller, 2023). À ce jour, plusieurs Autochtones cherchent à savoir ce qui est arrivé aux membres de leurs familles dont ils ont perdu la trace. La CVR a pu établir qu'au moins 3200 enfants étaient morts dans les pensionnats (Miller, 2023), mais la macabre découverte de 2021 laisse présager que ce chiffre pourrait être réévalué à la hausse.

La nouvelle des découvertes des sépultures anonymes ébranle une fois de plus les Canadiens. En effet, cette crise a monopolisé les médias québécois et canadiens, comme en témoigne la fréquence d'articles publiés sur le sujet durant les mois de juin à juillet 2021. De plus, des informations contextuelles concernant l'histoire des pensionnats indiens sont aussi très présentes dans la presse écrite et dans les

journaux télévisés. La nouvelle de ces découvertes a aussi fait le tour du monde et s'est rendue à l'Organisation des Nations unies (ONU). En effet, suite à cette découverte, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme a demandé au gouvernement canadien d'enquêter sur cette tragédie, mais aussi de mettre plus d'efforts sur la recherche de ceux qui ont disparu (La Presse Canadienne, 2021). Plusieurs événements commémoratifs et gestes ont aussi été portés, comme l'ajout officiel de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation en 2021 (le 30 septembre), afin de promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones. De plus, certaines provinces canadiennes telles L'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador ont adopté une journée fériée officielle (Radio-Canada, 2022). Cette journée est notamment soulignée par le *Orange Shirt Day*, soit le port d'un chandail orange en support aux survivants des pensionnats et aux disparus. De plus, le slogan officiel de cette journée est *Every Child Matters* en soutien aux découvertes des sépultures anonymes d'enfants. Un an plus tard, en juillet 2022, la visite du Pape François, qui a pour objectif d'effectuer un pèlerinage de pénitence associé au rôle de l'Église catholique en lien avec les pensionnats indiens, constitue une conséquence directe de la découverte de ces sépultures anonymes.

CHAPITRE 1

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Dans ce chapitre nous allons introduire les théories et les concepts qui sont au cœur de notre étude et qui ont servi aux analyses de nos articles journalistiques. D'abord, il sera question du type d'analyse et d'approches utilisées dans notre travail. Ensuite, nous nous pencherons sur les particularités du journalisme. Pour continuer, nous aborderons des précisions concernant la mise en scène de l'information. Pour finir, nous allons nous pencher sur la question du pouvoir et de l'influence des médias.

1.1 Une analyse sémiolinguistique du discours

Contrairement à ce que l'on peut croire, les médias ne sont pas le reflet exact des événements qui se produisent dans la réalité. Ils ont plutôt le rôle de transmettre des informations qui se construisent dans l'espace public (Charaudeau, 1997). Les chercheurs travaillant sur l'analyse du discours sont nombreux. Plusieurs d'entre eux ont travaillé sur différents modèles théoriques dans le but de partager leurs conceptions du discours et leurs analyses. Nous avons choisi de nous baser sur le modèle⁴ de Patrick Charaudeau⁵, entre autres parce qu'il accorde une plus grande importance aux processus de mise en scène au sein des instances médiatiques. Il propose une analyse sémiolinguistique du discours (Charaudeau, 1995). Ce modèle d'analyse s'appuie sur le « fonctionnement de l'acte de communication » qu'il définit comme étant « [...] un échange entre deux instances, l'une de production l'autre de réception, le sens qui en résulte dépend de la relation d'intentionnalité qui s'instaure entre celles-ci » (Charaudeau, 2011, p. 15). Pour Charaudeau, cette relation fait référence à ce qu'il appelle « [I]es 3 lieux de la machine médiatique »⁶, qu'il explique comme étant

[...] trois lieux de pertinence : celui dans lequel se trouve l'instance de production soumise à certaines conditions de production ; celui dans lequel se trouve l'instance de réception soumise à des conditions d'interprétation; celui dans lequel se trouve le texte comme produit fini, lui-même soumis à certaines conditions de construction [...] (Charaudeau, 2011, p. 15)

⁴ Ce modèle est celui présenté dans son ouvrage *Une analyse sémiolinguistique du discours* (Charaudeau, 1995)

⁵ Charaudeau est un linguiste français dont les travaux portent sur l'analyse des communications. Il est aussi fondateur du centre d'analyse du discours de l'Université de Paris XIII.

⁶ Voir schéma dans *Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours* (Charaudeau, 2011, p. 16)

Pour notre étude, nous n'avons pas retenu les trois lieux de pertinence, mais avons plutôt choisi de nous concentrer sur un de ceux-ci, à savoir le lieu de construction du discours. Ce lieu est préconisé au sein de notre étude, puisqu'il nous importe de comprendre comment les procédés de captation se caractérisent dans la mise en scène de l'information des deux quotidiens choisis.

1.1.1 Le lieu de construction du discours

Ce lieu est celui où le discours prend la forme d'un texte « selon une certaine organisation sémi-discursive faite d'agencement de formes, les unes appartenant au système verbal, les autres à divers systèmes sémiologique, iconique, graphique, gestuel » (Charaudeau, 2011, p.19). Par conséquent, le sens donné au texte « dépend donc de la structuration particulière de ces formes » (Charaudeau, 2011, p. 19). Celle-ci doit être perceptible par le récepteur, sans quoi la communication ne sera pas possible. D'un côté, l'instance de production imagine le récepteur d'information parfait, qui dispose de tous les outils permettant de comprendre le texte, mais ne peut avoir l'assurance que les effets de sens seront perçus par celui-ci. De l'autre côté, l'instance de réception crée ses propres effets de sens en fonction des conditions d'interprétation dans lesquelles il évolue. En ce sens, « le texte produit est porteur d'« effets de sens possibles », effets qui surgissent en écho aux effets visés par l'instance d'énonciation et aux effets produits par l'instance de réception » (Charaudeau, 2011, p. 19). En d'autres termes, le texte produit transporte avec lui différents « effets de sens possibles ». Ces effets de sens ne sont pas limités à une interprétation unique, mais peuvent être multiples, variant selon le contexte, les intentions de celui qui émet le message (l'instance d'énonciation) et la façon dont il est reçu et compris par le destinataire (l'instance de réception). Lorsque le journaliste communique, il a des intentions et objectifs spécifiques qu'il souhaite réaliser à travers son message. Cependant, une fois que ce message est diffusé et reçu par d'autres, il peut entraîner différents effets et interprétations, en fonction des connaissances, des expériences et des perceptions uniques de chaque individu. Les effets de sens possibles peuvent donc être multiples et variés. Ceux-ci peuvent être considérés comme des réactions ou des résonances que suscite le discours chez les destinataires. Ils peuvent être voulus par l'émetteur du message ou être des conséquences imprévues de la communication.

Ainsi, toute communication médiatique est porteuse d'effets de sens possibles et l'information présentée est associée d'une part « aux intentions plus ou moins conscientes des acteurs de l'organe d'information » (Charaudeau, 2011, p. 19) et de l'autre, « au sens construit par tel ou tel récepteur » (Charaudeau, 2011, p. 19).

Le lieu de construction du produit est pertinent pour notre étude, puisqu'il analyse le produit fini en fonction de la structure du texte et de l'agencement des différentes composantes de celui-ci. En ce sens, l'analyse de ce lieu relève d'une problématique sémio-discursive.

1.2 Le journalisme

De manière générale, le journalisme agit, d'une part comme un miroir social et de l'autre comme un moteur de changement au sein de la société. C'est en raison de « sa couverture événementielle, ses analyses de l'actualité et ses prises de position publiques dans une multitude de textes d'opinion diversifiés » (Maltais, 2021, p. 10) que le journalisme agit en tant que tel. À sa manière, il maintient la société à jour tout en étant un vecteur de partage des connaissances au sein de celle-ci. En ce sens, il contribue à « la production d'un savoir sur le monde social » (Ferenczi, 2007, p. 7). La couverture journalistique est un témoignage du quotidien de la vie de la société et celui-ci permet à tous les citoyens « de participer véritablement à la vie de la collectivité, grâce à des médias d'information agissant comme ciment de la communication sociale » (Maltais, 2021, p. 10). Cependant, comme toute discipline, le journalisme est régi par des règles, des contraintes et des limites qui lui sont imposées et qui ont pour objectif « d'offrir une représentation, aussi juste que possible, de la réalité » (Ferenczi, 2007, p. 7).

1.2.1 La profession et ses contraintes

Pour notre étude, il est important de nous attarder sur la profession et les contraintes du journalisme. D'abord, parce que ce sont en grande majorité des journalistes qui ont écrit les articles qui composent notre corpus. Ensuite, parce qu'il est primordial de comprendre les différentes contraintes liées au travail du journaliste dans le but de comprendre les critiques qui sont parfois émises à l'encontre de cette profession. Par exemple, la contrainte du temps ne permet parfois pas au journaliste d'utiliser des sources géographiquement éloignées, et ce même si cela serait plus pertinent que l'utilisation de sources plus proches. Cette caractéristique sera à garder en mémoire pour l'interprétation que nous ferons de certains choix réalisés par les journalistes. Finalement, dans le but de réaliser nos analyses, cela va de soi de comprendre en quoi se caractérise l'écriture journalistique et la mise en page d'un article.

La profession de journaliste est accessible à tout le monde : contrairement à certaines, elle n'est pas réservée uniquement à ceux et celles détenant des études dans le domaine. Cependant, la formation en journalisme permet d'acquérir des compétences essentielles dans ce milieu (Centre québécois d'éducation aux médias et à l'information, s. d.). Selon le Centre québécois d'éducation aux médias et à

l'information⁷, tout journaliste se doit d'avoir des notions de base qui sont fondamentales au sein de sa pratique. D'abord, le journaliste doit avoir des compétences en écriture, cela permet d'être en mesure de bien synthétiser une nouvelle, dans le but d'attirer l'attention. Ensuite, il doit avoir des compétences en recherche d'information, et ce, dans le but d'aller au-delà des recherches pouvant être effectuées par tout le monde (par exemple, sur Internet). Puis, il doit être en mesure de choisir parmi de nombreux sujets ceux qui capteront l'intérêt du public. Par conséquent, le journaliste doit être capable de distinguer ce qui relève de l'intérêt public et ce qui relève de la curiosité (Maltais, 2021).

Pour certains, définir ce qu'est l'intérêt public est une tâche ardue, en raison du fait qu'il s'agit d'un concept en mouvance. Cependant, il est possible d'établir que celui-ci doit s'étendre « à tout ce qui est nécessaire au citoyen pour qu'il participe pleinement à la vie en société » (Maltais, 2021, p. 12). Dès lors, l'intérêt public doit se retrouver à la base de tout acte de communication provenant d'un journaliste. À l'inverse, l'information qui relève de la curiosité repose davantage sur « une forme de voyeurisme social qui a très peu à voir, en vérité, avec la notion de bien commun » (Maltais, 2021, p. 12). On ne peut nier toutefois que le journalisme peut tomber dans la diffusion visant à satisfaire la curiosité. En effet, il existe plusieurs médias qui se concentrent davantage sur les potins de célébrité ou bien les rumeurs, et bien que ces informations n'apportent pas énormément au citoyen, celles-ci intéressent néanmoins une grande partie de la population (Maltais, 2021), car elles répondent aux besoins de curiosité. Les journalistes participent donc activement à satisfaire ce besoin dans le but d'attirer l'intérêt du plus grand nombre.

La démarche des journalistes s'apparente à celle des autres producteurs de savoir. En effet, tout comme les journalistes, ces acteurs élaborent leurs savoirs en fonction d'une méthodologie et des représentations du monde qui sont propres à eux (Ferenczi, 2007). En ce sens, plusieurs contraintes liées au travail journalistique s'imposent sur le savoir qui est produit par les journalistes. Ces contraintes concernent entre autres le temps, l'actualité et le public et celles-ci ont pour objectif d'offrir une représentation qui est la plus juste possible. Cette représentation se base sur un concept central au sein du journalisme, soit l'information (Ferenczi, 2007).

⁷ Le CQEMI, est un centre visant à combattre la désinformation et à développer l'esprit critique des citoyens. Il vise aussi à faire connaître le journalisme au Québec.

D'abord, le concept d'information est primordial, car c'est autour de celui-ci que le journaliste organise et construit la perception qu'il a de la société. De plus, l'information constitue un accès direct à ce qui relève de la connaissance du réel. En ce sens, le concept d'information est :

[u]n fait social qu'un ou plusieurs journalistes choisissent de mettre en évidence, en fonction de divers critères qui reflètent leur conception du journalisme. Ce fait social, soulignons-le, n'est pas un « fait brut » qu'il suffirait d'observer de l'extérieur. Il est « construit » par les journalistes, sur la base de données qui sont, par elles-mêmes, dépourvues d'intelligibilité (Ferenczi, 2007, p. 7).

Dès lors, l'information est au centre de toutes les contraintes liées au journalisme, puisqu'elle est un fait social construit et mis de l'avant par le journaliste.

Ensuite, la contrainte du temps fait référence au fait que le journaliste doit travailler rapidement et ce, peu importe le rythme auquel publie le média pour lequel il travaille. Cependant, le journaliste « est moins pressé par le temps s'il écrit pour un mensuel ou un hebdomadaire que s'il collabore à un quotidien, une agence de presse ou une chaîne d'information en continu » (Ferenczi, 2007, p. 9). Le temps accordé pour la publication d'un article peut alors varier en fonction du type de média pour lequel le journaliste travaille. Il n'en reste pas moins que le journaliste dispose de moins de temps qu'un chercheur ou qu'un enquêteur. En effet, en ce qui concerne les médias, « [l]e constat a été fait maintes fois : le temps des médias n'est ni celui de la science ni celui de la justice, pour ne citer que deux pratiques qui aspirent à la vérité » (Ferenczi, 2007, p. 9). Cela est dû au fait que la vérité établie par le journaliste doit être à la fois fiable et accessible rapidement, ce qui affecte grandement le temps d'investigation dont il dispose (Ferenczi, 2007). De plus, la contrainte du temps est aussi liée au marché économique dans lequel les médias baignent, car dans le but de survivre économiquement, ils doivent attirer rapidement l'attention du public.

Puis, il y a la contrainte du public, liée à la survie économique du média, car le journaliste doit être en mesure de savoir ce qui plaira à son public. Outre le fait que la presse est une source d'information considérable, elle est aussi une entreprise commerciale qui se doit d'être rentable. Par conséquent, c'est une contrainte qui s'ajoute à celle liée au public, puisque cela affecte le travail du journaliste et sa liberté rédactionnelle. Des compromis doivent être faits dans le choix des sujets dans le but d'attirer le plus grand nombre possible. Dès lors, les journalistes sont contraints de couvrir « des événements sans véritable importance si ces derniers sont vendeurs [...] et ils en négligent d'autres, peut-être plus importants, mais moins immédiatement intéressants » (Cornellier, 2013, p. 25). En ce sens,

[p]laire au public, obtenir de lui qu'il « marche » dans les histoires qu'on lui raconte, comprendre ce qui provoque son intérêt ou sa lassitude, telles sont les vertus du journalisme, telle est la condition de survie de la presse. Un journal ne saurait exister sans ses lecteurs, une radio sans ses auditeurs, une télévision sans ses spectateurs. De toutes les activités qui ont pour objet la connaissance de la réalité sociale, le journalisme est sans aucun doute la plus dépendante de son audience (Ferenczi, 2007, p. 19).

En ce qui concerne la constitution du public, celui-ci diffère d'un média à un autre, mais rassemble aussi plusieurs publics sous une même bannière (Ferenczi, 2007). En d'autres mots, les citoyens ne sont pas tous des consommateurs d'un journal au même niveau. De manière générale, il y a plusieurs facteurs qui font en sorte qu'un journal rassemble plusieurs publics, notamment l'opposition entre « la « presse de qualité » à la « presse populaire » » (Ferenczi, 2007, p. 20), mais aussi en ce qui concerne l'orientation politique, l'aire de diffusion et la ligne éditoriale (Ferenczi, 2007). En fonction de ces différents facteurs, le journal répond à un degré différent aux préoccupations et aux intérêts de ses publics. Dès lors, certains citoyens vont développer un lien fort avec leur presse préférée, en raison d'un lien de familiarité et de confiance qui s'installe entre eux et l'entreprise médiatique. Par conséquent, le citoyen va se sentir en confiance lorsqu'il fait part de ses réactions liées parfois à une satisfaction ou à un mécontentement (Ferenczi, 2007).

Ce qui caractérise entre autres le JDM est son aspect de familiarité avec son public, comme mentionné sur l'accueil de son site web : « Le Journal de Montréal est un média d'information important, certes, mais c'est aussi comme un ami qu'on fréquente tous les jours et qui nous informe, nous explique, nous divertit » (Journal de Montréal, 2013). De plus, son format de type tabloïd rend la lecture plus simple et pratique à manipuler dans différentes situations, dont lors de la lecture en transport en commun. En raison de la simplicité de sa mise en page, de son fort intérêt pour le sensationnalisme et les faits divers, on peut supposer que ce quotidien s'adresse davantage à un public plus ou moins éduqué. De plus, parce que ce quotidien est surtout divertissant (dû à son sensationnalisme), il attire un public, qui de prime à bord ne s'intéresserait pas aux journaux. Il est important de souligner le fait que le JDM s'est nettement amélioré depuis plusieurs années, car à une certaine époque, les nouvelles portaient presque exclusivement sur des faits divers, mais aujourd'hui ce n'est plus le cas (Cornellier, 2013). Malgré une certaine lacune en ce qui concerne des domaines d'intérêt pour la société, dont la politique, il excelle dans plusieurs autres que les Québécois apprécient (le sport notamment) (Cornellier, 2013). Le JLP est considéré comme étant un des meilleurs journaux d'information en raison de sa polyvalence. Il répond à tous les domaines d'intérêt, ce qui en fait un quotidien pouvant être apprécié et intéressant pour tous. En ce sens, on peut supposer que ce quotidien s'adresse autant à un public plus éduqué qu'à un public moins éduqué. Un de ses points forts

concerne la qualité des journalistes qu'il emploie, mais aussi sa couverture de la scène internationale. Cependant, on peut lui reprocher « son orientation idéologique fédéraliste et capitaliste qui s'exprime essentiellement dans sa page éditoriale (mais aussi sous la plume de certains chroniqueurs) » (Cornellier, 2013, p. 61). Par exemple :

À chaque campagne électorale ou référendaire québécoise, La Presse, par l'entremise de son éditorialiste en chef, louvoie et fait mine d'évaluer au mérite les programmes et arguments de différentes formations politiques. Ainsi, suggère-t-elle, si elle critique le Parti québécois en éditoriale, c'est au nom du « gros bon sens », un concept qui, on l'a montré, ne veut rien dire et n'a aucune signification dans un débat sérieux. Au passage pour s'assurer une crédibilité, elle critiquera bien un peu le Parti libéral du Québec (PLQ), mais on sait que les dés sont pipés puisque, avant même le déclenchement des hostilités, La Presse a déjà choisi son camp [...] (Cornellier, 2013, p. 61)

Ainsi, les deux quotidiens attirent des publics semblables, mais qui peuvent aussi différer en raison des domaines d'intérêt de chacun. Le JDM attire un public pouvant ne pas être attiré a priori par la presse écrite, mais en raison de la simplicité de sa mise en page et de son côté sensationnaliste, permet à un nombre important de citoyens de s'y intéresser. Le JLP semble plutôt capter l'intérêt d'un éventail de lecteurs déjà adeptes de la presse écrite en raison de sa polyvalence des sujets traités.

1.2.2 L'écriture journalistique

La spécificité de l'écriture journalistique repose sur le fait que tout doit s'adapter à l'information centrale racontée. En ce sens, les justifications qui expliquent la démarche ou encore la liste exhaustive des sources ne sont pas pertinentes à présenter dans un article, notamment parce que l'information centrale domine sur tout. Cette manière de construire les articles amène parfois les critiques à les considérer comme étant « brutales, caricaturales et contestables » (Mouriquand, 2022, p. 40). Dans les prochains paragraphes, nous allons développer de manière non exhaustive, les différentes parties du processus d'écriture journalistique, qui doivent être considérées lors de la construction d'un article de journal.

D'abord, le journaliste, lorsqu'il écrit, doit répondre à ces questions de base : « Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? » (Mouriquand, 2022, p. 40). En ce sens, il doit être en mesure de déterminer à quoi fait référence son article en fonction de ces questions. Il s'agit toutefois d'un idéal journalistique, parce qu'il arrive que le journaliste ne soit pas en mesure de le faire, même s'il doit tendre à être le plus précis possible. Les risques liés à un manque de précisions peuvent engendrer chez le « lecteur un sentiment de malaise, parfois faire douter de la loyauté de l'auteur. On sera alors proche de l'allusion, de

la rumeur » (Mouriquand, 2022, p. 40). Au cœur de ses habiletés à pouvoir répondre à ces questions réside un élément important, soit la hiérarchisation. Celle-ci consiste à effectuer une hiérarchisation par importance des éléments de réponse donnés aux questions de base. En fonction du contexte, il peut arriver que les explications au *quand* ou bien au *comment* priment sur celles données au *qui* ou bien au *pourquoi*. Cette hiérarchisation implique qu'un processus d'« élimination d'informations périphériques » s'effectue. Cela s'explique par la domination de l'information centrale, qui elle seule doit être développée au sein de l'article. Les autres informations sont ajoutées uniquement pour alimenter l'information centrale. C'est pour cette raison que l'écriture journalistique diffère grandement de celle des scientifiques, puisqu'au sein de celle-ci, il est important d'amener toutes les hypothèses pertinentes au sujet, alors que ce n'est pas le cas pour l'article journalistique (Mouriquand, 2022). C'est particulièrement flagrant lorsqu'il est question d'articles provenant d'agences de presse (Mouriquand, 2022), qui sont plus standardisés et où les informations périphériques sont presque inexistantes.

Ensuite, il y a ce qu'on nomme l'étape de l'éclairage. C'est le moment où le journaliste décide sous quel angle il traitera l'information. Cette étape a pour objectif de choisir ce sur quoi le journaliste mettra l'accent parmi les informations dont il dispose sur son sujet (Mouriquand, 2022). L'éclairage fait aussi référence à la ligne éditoriale de la presse pour laquelle le journaliste travaille. En d'autres mots, si le journal est réputé être plus conservateur, l'éclairage ou l'angle choisi pour le traitement des informations doit refléter cela. De plus, dans cette étape, c'est aussi le moment où le journaliste choisit la manière dont l'information sera dite. Finalement, l'angle choisi doit être intéressant pour le public dans le but d'attirer le plus grand nombre.

Puis, l'avènement de l'Internet a amené les médias à s'adapter en créant la presse web. La construction d'un article sur le web comporte les mêmes étapes que celles que nous avons déjà exposées. En termes de texte, la quantité est moins importante que dans le journal, car on réfère « de façon systématique à des angles multiples vers lesquels un « clic » mènera » (Mouriquand, 2022, p. 54). La présence de ces hyperliens permet au journal web de garder le lecteur intéressé en cliquant sur différents articles en lien avec ce qu'il est en train de lire, mais qui est abordé sous des angles différents. En ce sens, « [l]e système des liens ou des ancres par lesquels on renvoie soit à une autre page (le lien), soit, dans la même page, à un autre emplacement (l'ancre) n'est que l'adaptation de la démultiplication des angles telles qu'elle existe depuis des décennies » (Mouriquand, 2022, p. 54). De plus, le recours à l'image et à la vidéo au sein des articles dans la presse web contribue aussi à diminuer de manière importante la quantité de texte.

L'adaptation de la presse classique au format web comporte des contraintes pour le journaliste, notamment en ce qui concerne la mise en scène de l'article. Dès lors, le journaliste doit réfléchir beaucoup plus longuement aux différents aspects liés au propos présent dans l'article que lorsqu'il écrit dans un journal classique. Cela est dû à l'utilisation des technologies au sein de l'article, car s'il y a lieu, il faut « inclure un passage sonore (la déclaration d'un expert...), de renvoyer à partir d'une photo sur un texte, d'inclure un passage filmé » (Mouriquand, 2022, p. 54). Il peut arriver qu'au sein des articles, le journaliste ait recours à des outils technologiques interactifs, comme dans cette situation : « lors de l'épidémie de Covid-19 en 2020-2022, on a pu cliquer, sur le site de certains titres de presse régionale, sur une carte départementale affichant chaque commune pour connaître le nombre de tests positifs qui y avaient été repérés, le nombre de personnes vaccinées » (Mouriquand, 2022, p. 55). Pour certains experts, ces techniques d'écriture sont radicales, car elles « supposent que l'on décompose totalement l'écrit en fonction de l'outil » (Mouriquand, 2022, p. 54).

Ainsi, la construction d'un texte journalistique est un processus complexe, car le journaliste ne décide pas toujours ce sur quoi il écrit, puisque cela dépend de ce qui se produit dans la société (l'information centrale). Par ailleurs, le contenu doit absolument intéresser le public. De plus, l'adaptation de la presse classique au format web amène le journaliste à utiliser des technologies (audio, vidéo, etc.), qui s'ajoutent au propos énoncé. Au final, celles-ci transforment la manière dont les journalistes travaillent et cela ne peut que s'accroître dans le futur, puisque les médias s'adaptent rapidement aux nouvelles technologies.

1.2.3 La mise en page

Qu'elle soit en format papier ou web, la mise en page représente l'identité du journal. L'aspect esthétique de la presse est longuement pensé et soigneusement analysé (Mouriquand, 2022). Celle-ci permet au citoyen d'être en mesure de comprendre tout de suite ce qui doit attirer son attention. Dû à la présence de plusieurs composantes au sein de la mise en page, l'instance d'information qu'est le journal dirige sa lecture. Ces composantes peuvent différer d'un format de journal à un autre. Dès lors, celles-ci sont liées à plusieurs niveaux de lecture.

Le premier niveau de lecture fait référence au titre, qui sert à « produire un signal graphique clairement repérable et donner du sens » (Mouriquand, 2022, p. 103). En ce sens, le journaliste doit écrire sur ce que le titre annonce. Un titre est classé comme « sous-vendeurs », quand il ne donne pas autant d'information que l'article ou « survendeurs » quand il donne plus d'information que l'article (Mouriquand, 2022). La

deuxième classification est beaucoup plus souvent appliquée que la première et c'est encore plus flagrant lorsqu'il est question de la presse web, puisque de tels titres attirent les lecteurs par la promesse d'un contenu qui est en réalité absent. Dû au contrat qui existe entre le journaliste et le lecteur, ces deux cas peuvent être qualifiés de tromperies (Mouriquand, 2022). Il y a deux types de titre, d'abord celui informatif, puis celui incitatif. Le premier s'appuie uniquement sur l'information qui sera présentée dans l'article, il ne cherche pas à faire réagir (Mouriquand, 2022). En d'autres mots, ce titre s'en tient à l'essentiel, alors que le deuxième cherche à faire réagir par un effet de surprise, par le sourire ou bien encore par la curiosité (Mouriquand, 2022). Ce titre cherche davantage une réaction émotive chez le lecteur. Le titre a aussi une fonction de hiérarchisation des informations, qu'il effectue à travers sa grosseur typographique. En ce sens, l'information la plus importante doit posséder un titre imposant. De plus, c'est une entente implicite avec le lecteur qui lui permet de faire le lien entre un « signal visuel fort et importance de l'information » (Mouriquand, 2022, p. 104). Par conséquent, une rupture s'installe avec la presse web, car la mise en page est plus simplifiée (Mouriquand, 2022) et le lecteur ne peut plus se fier automatiquement à cette tradition typographique présente dans la presse classique. Le titre sert aussi à exposer une prise de position ou bien une orientation éditoriale (Mouriquand, 2022).

Au sein de ce même niveau résident le sous-titre et le rubricage pour ne nommer que ceux-ci. Le sous-titre a pour fonction de compléter l'information centrale que comporte le titre. Alors que le titre précise, le « *Qui, quoi, comment* ou bien *où* » (Mouriquand, 2022, p. 106), le sous-titre répond au *pourquoi*. Le rubricage quant à lui sert à catégoriser les différentes spécialisations au sein de la presse (économie, politique, société, etc.). Il peut être identifié par une couleur différente (Mouriquand, 2022) du titre et du sous-titre. La présence de signes de ponctuation est aussi un élément qui peut être ajouté. Le point d'interrogation dans les titres est une pratique très répandue dans la presse écrite. Cependant, il ne permet pas au lecteur de comprendre immédiatement la réponse à ce questionnement. De plus, le lecteur doit davantage se poser des questions, ce qui, de manière générale, n'est pas ce qui est recherché dans un journal d'information. Le point d'interrogation serait davantage une manière de rendre le journal un peu plus intellectuel (Mouriquand, 2022). Certains signes de ponctuation ne seraient donc pas recommandés pour un article d'information, mais pourraient s'appliquer pour des textes d'opinion.

Les derniers éléments intéressants pour notre étude sont la photographie et la légende qui l'accompagne. Des études ont démontré que le mouvement oculaire s'arrête d'abord sur le titre et ensuite sur la photo présente dans l'article (Mouriquand, 2022). En ce sens, la photo est un signe visuel fort qui encouragera

ou découragera le lecteur à lire l'article. De plus, la photo est un matériel visuel très puissant, qui s'ancre plus profondément dans la mémoire (Joffe, 2007) que l'écrit. La qualité de la photo et son apport significatif sont des facteurs importants dans le choix qu'a le lecteur de consulter l'article ou non. Très souvent, la légende qui accompagne la photo se divise en deux parties, soit celle où on fait référence à la photo (par exemple, en identifiant les individus) et celle où on fait référence à l'article. Par conséquent, lorsque les légendes sont bien détaillées (Mouriquand, 2022) et nombreuses dans un journal, le lecteur a le choix de lire les articles ou bien de se concentrer uniquement sur les légendes et les photographies présentes dans le journal.

Le deuxième niveau de lecture sert à confirmer l'intérêt du lecteur sur l'article en question. D'abord, la vérification de cet intérêt se fait par l'ajout de chapeaux ou d'accroches, qui s'effectue de la même manière, soit par l'entremise d'un court résumé. C'est une manière d'inciter le lecteur à poursuivre la lecture, qui « donne l'information de façon sèche et comporte quelques formules heureuses qui suggèrent tout l'intérêt de l'article qui s'annonce » (Mouriquand, 2022, p. 112). De plus, les propos à la fin du chapeau ou de l'accroche suggèrent très souvent le genre d'article journalistique qui est proposé (entrevue, brève, reportage, etc.). Puis, l'usage d'intertitre a pour fonction de marquer les différentes parties du raisonnement de l'article. En ce sens, cela permet au lecteur d'avoir une meilleure idée des arguments qui sont énoncés, sans pour autant avoir commencé la lecture de l'article (Mouriquand, 2022). Contrairement aux autres éléments que nous avons exposés jusqu'à présent,

[l']intertitre sera lu aussi bien au moment du survol rapide et distrait du journal qu'à sa place logique en cours de lecture. La tête de paragraphe ne peut se comprendre qu'en fonction du développement logique qui précède. Au total, par opposition à tous les autres niveaux de lecture (titres, chapeau, etc.), l'intertitre est le seul dont l'auteur doit soigner le mystère et le suspense (Mouriquand, 2022, p. 114).

En ce sens, il est à la fois un facteur d'incitation à la lecture et une manière pour le lecteur de suivre la logique argumentaire proposée par l'auteur.

Le troisième niveau de lecture est la présence de couleur dans la presse. Utilisée pour le format papier et le format web, la couleur permet d'attirer l'attention du lecteur sur des éléments précis de l'article. Ces éléments peuvent être des informations importantes, mais elles peuvent aussi être appliquées sur ceux qui ne sont pas considérés comme tels. L'intérêt des citoyens pour la couleur dans la presse est attribué à l'influence de la télévision en couleur, mais aussi du monde visuel qui les entoure. Par conséquent, il est

plus difficile aujourd'hui de continuer à publier des journaux en noir et blanc (Mouriquand, 2022) dus à ces influences extérieures.

Le dernier niveau de lecture qui constitue la mise en page d'un journal est la lecture de fond. Tous les éléments que nous avons exposés visent à faciliter cette lecture. Le texte ne doit pas être trop long, car c'est un facteur qui décourage de manière systématique le lecteur. Il doit être divisé en plusieurs paragraphes courts dans le but de garder la lecture aérée et conserver l'intérêt du lecteur (Mouriquand, 2022). D'abord, les journalistes ont recours aux attaques, qui consistent à une écriture permettant de garder l'intérêt du lecteur au début et à la fin de l'article et celles-ci doivent être « concrètes, grammaticalement simples ». En voici un exemple : « « Compte tenu de la défiance commune dans l'opinion à l'encontre d'un personnel politique trop éloigné » conduira instantanément à l'abandon de la lecture. « Les Français ne croient plus en leurs hommes politiques » est bien plus heureux » (Mouriquand, 2022, p. 116). L'attaque doit interpeller les sentiments (indignation, curiosité, etc.) et donner l'envie au lecteur de lire l'article. Puis, les journalistes ont recours à la chute, qui sert à conclure l'article en fonction des éléments promis depuis le départ. En ce sens, elle donne « le sentiment au lecteur que « la boucle est bouclée » et que le contrat qu'annonçaient le titre, le chapeau et le début du texte a bien été tenu » (Mouriquand, 2022, p. 117).

Comme nous avons pu le voir, la mise en page au sein de la presse écrite est primordiale autant pour l'instance d'information que pour le lecteur. Elle comporte plusieurs éléments permettant au journal de se différencier de la concurrence et permet au lecteur d'être mieux guidé dans ses choix et ses intérêts de lecture. À plusieurs reprises, nous avons évoqué l'importance pour l'instance d'information de garder le lecteur accroché à sa lecture. Dans cette même veine, nous allons maintenant nous attarder à comprendre les véritables enjeux liés aux médias et de surcroît au travail journalistique. Cette section nous a donc permis de mettre la table sur deux logiques ou visées qu'ont les médias d'information. Ainsi, nous comprendrons en quoi ce souci de capter l'attention est primordial pour la presse écrite.

1.3 Les logiques économique et sémiologique

Les médias (locuteurs) sont dans un rapport de communication avec les citoyens (interlocuteurs) qui reçoivent l'information médiatique. Ce rapport s'inscrit dans ce qu'on appelle un cadre de communication, qui permet l'actualisation du discours prononcé. En ce qui concerne les médias, ce cadre fait référence à ce qu'on appelle un dispositif (Jamet et Jannet, 1999). Malgré ce rôle d'informateur, les médias

d'information sont contraints de répondre à une double logique : soit celle économique et celle sémiologique (Charaudeau, 1997). Cette double logique existe puisque les médias souscrivent à ce qu'on appelle un contrat de communication, soit celui lié à l'information médiatique (Camus et Georget, 2003) due à la présence du dispositif.

La première logique renvoie au fait que les médias font partie d'un marché économique et qu'ils doivent se plier aux lois de celui-ci. En ce sens, tout comme le mentionne le sociologue Pierre Bourdieu, à travers son concept de champ :

[...] le champ journalistique est soumis en permanence à l'épreuve des verdicts du marché, à travers la sanction, directe, de la clientèle ou, indirecte, de l'audimat (même si l'aide de l'État peut assurer une certaine indépendance à l'égard des contraintes immédiates du marché) (Bourdieu, 1996, p. 84-85).

Chez Bourdieu le champ est un concept central de sa théorie et consiste entre autres à l'idée que « [c]haque champ (politique, religieux, médical, journalistique, [...]) est régi par des règles qui lui sont propres et se caractérise par la poursuite d'une fin spécifique » (Wagner, 2018). Tel que nous l'avons exposé pour le journalisme, le champ journalistique, tel que le conçoit Bourdieu, comporte ses propres caractéristiques et objectifs. Dès lors, l'instance d'information qu'est le média est une entreprise qui fabrique des biens de consommation destinés au public, et ce, au sein d'une libre concurrence. Dans cette logique, il importe pour les médias d'information de se demander comment capter l'attention du plus grand nombre possible afin de survivre économiquement. La seconde logique renvoie à la production de sens (Charaudeau, 1997). Dans celle-ci, on s'attarde à la conceptualisation du produit médiatique destiné à être consommé. Cette logique est très importante pour les médias d'information, puisqu'elle consiste à établir le discours qui sera médiatisé en fonction des moyens/ressources dont ils disposent (Charaudeau, 1997). Ces deux logiques sont dépendantes l'une de l'autre. Ainsi, capter l'attention du public va dépendre du sens qui est produit par l'instance médiatique (l'information doit être intéressante), mais la conceptualisation du sens, soit le discours, doit aussi capter l'attention (le plus grand nombre). Dans le but de satisfaire ces deux logiques, les médias ont plusieurs outils à leurs dispositions, dont celui de la mise en scène de l'information.

1.4 La mise en scène de l'information

La mise en scène de l'information peut être analysée de différentes manières. D'un côté des études s'attardent sur ce type d'analyse à travers le discours médiatique dans le but de mettre en lumière

l'évolution des pratiques journalistiques. De l'autre côté, plusieurs chercheurs s'intéressent davantage aux choix qui sont faits par les médias à travers le processus de la mise en scène de l'information.

Au sein de la littérature en sociologie, plusieurs sociologues ont travaillé à conceptualiser la notion de scène. Parmi eux, le sociologue américain d'origine canadienne Erving Goffman a travaillé sur la notion de la mise en scène au sein des interactions sociales de la vie quotidienne. Dans son ouvrage intitulé *The presentation of self in everyday life* (La mise en scène de la vie quotidienne), il conçoit la scène comme étant d'abord au sein d'un contexte interactionnel que celle-ci fait l'objet d'une mise en scène (qui se compare au monde du théâtre), puis que la représentation théâtrale de la mise en scène se caractérise en fonction des régions (Goffman, 1959). Avec cet ouvrage, Goffman a notamment contribué à développer une « métaphore théâtrale du monde » (Verry, 2021, p. 10). En ce sens, la mise en scène chez Goffman est différente de la notion de mise en scène qui nous intéresse, car elle n'a pas pour objet les interactions orales entre individus, mais bien celle liée à l'information textuelle à travers les médias. Cependant, un rapprochement peut être possible, puisque dans les deux cas, il est question d'un acte de communication, d'une interaction langagière qui est mise en scène au sein de la vie sociale.

De manière générale, la mise en scène dans les médias se définit comme étant un ensemble de « [m]odalités d'organisation de la page ou de l'écran où doit s'afficher le message d'information » (Jamet et Jannet, 1999, p. 19). Dès lors, le citoyen qui consent à consulter un média participe sans le savoir à sa mise en scène, car il accepte « d'occuper la place d'un spectateur-voyeur des malheurs du monde » (Charaudeau, 2011, p. 219). Par conséquent,

[d]ans un contrat de communication, les mises en scène proposent aux interlocuteurs des positions spécifiques. Autrement dit, les mises en scène déterminent dans le jeu de la communication et en fonction des statuts, réels ou représentés, les rôles et les places de chacune des instances énonciatives (Jamet et Jannet, 1999, p. 19).

L'acte de mettre en scène fait référence à une organisation, dans un contexte réel ou irréel. Pour Charaudeau, la mise en scène médiatique s'apparente au travail d'un metteur en scène, car tout comme lui, l'instance médiatique est régie par des contraintes. En ce sens, Charaudeau rejoint Goffman en ce qui concerne le lien entre la mise en scène des interactions sociales et le domaine du théâtre. L'instance « est à la fois contraint[e] et libre dans la mise en scène de son discours, comme un metteur en scène est à la fois libre et contraint dans le montage d'une pièce de théâtre » (Charaudeau, 2011, p. 106). Par conséquent, la mise en scène s'effectue au sein de ce qu'on appelle un contrat de communication.

Plusieurs philosophes et linguistes font appel à cette métaphore explicative que l'on peut définir comme suit :

Le contrat de communication est ce qui structure une situation d'échange verbal en conditions de réalisation des actes de langage qui s'y produisent pour que ceux-ci soient reconnus valides, c'est-à-dire qu'ils correspondent à une intentionnalité du sujet communicant et peuvent être interprétés par le sujet recevant-interprétant (Charaudeau, 2014).

En d'autres mots, ce contrat doit permettre à tout individu au sein d'une société d'être en mesure de comprendre ce qui lui est communiqué sans avoir à lire ou bien écouter l'information. On fait alors référence à ce que Charaudeau appelle « le système de reconnaissance réciproque entre producteur et récepteur de l'acte de langage qu'engendre le contrat » (Charaudeau, 2014). Par conséquent, tout acte de langage s'effectue au sein d'un contrat de communication. En ce sens, les médias doivent prendre en considération la situation de communication au sein du contrat, puisqu'il est le cadre qui régit les contraintes liées à la mise en scène (Charaudeau, 2011). Dans le but de se faire comprendre, l'instance médiatique ne peut ignorer ces contraintes liées au contrat. Par contre, elle peut utiliser des stratégies, qui lui permettent de répondre à ses objectifs liés à ses enjeux de crédibilité et de captation. Dans cette section de notre étude, nous n'allons pas aborder tout de suite les enjeux liés à la mise en scène, nous y reviendrons un peu plus tard. Il sera plutôt question d'élaborer sur la construction d'une nouvelle à travers les procédés de mise en scène du discours médiatique. Pour ce faire, nous allons essentiellement nous référer au travail de Charaudeau, puisqu'il est l'un des chercheurs ayant le plus développé sur le sujet et nous appuierons ses propos à travers les écrits d'autres chercheurs.

1.4.1 Les dispositifs de la mise en scène de l'information

La mise en scène de l'information est liée à la logique sémiologique. Elle est pertinente socialement, puisqu'elle organise le discours présenté à la population et qu'elle produit le sens énoncé. L'analyse de cette mise en scène permet aussi de mieux comprendre les outils/moyens utilisés lors de la conceptualisation d'une nouvelle médiatique. Ultimement, cette analyse peut mettre en lumière certaines récurrences dans la manière de dire ou de faire les choses, par exemple l'emploi récurrent de stéréotypes à l'égard d'un groupe de personnes.

La presse écrite, tout comme les autres médias, utilise des dispositifs de mise en scène notamment par l'entremise des mots, des graphiques, des dessins et des images (Charaudeau, 2011). Charaudeau définit

le dispositif comme étant un élément important du contrat de communication et qui est « [...] une manière de penser l'articulation entre plusieurs éléments qui forment un ensemble structuré de par la solidarité combinatoire qui les relie. Ces éléments sont d'ordre matériel, mais placés, agencés, répartis selon un réseau conceptuel plus ou moins complexe » (Charaudeau, 2011, p. 86). En d'autres mots, cela fait référence au cadre et support utilisé pour divulguer le message. Celui-ci comporte ce que Charaudeau appelle « le matériau » qui constitue la matière du support (ex. : l'oralité, la scripturalité, la gestualité, l'iconicité) et la nature de celui-ci, soit la texture (ex. : la vibration de la voix, le pigment des couleurs, la typographie, etc.) (Charaudeau, 2011). Selon Charaudeau, la presse écrite s'inscrit dans une tradition écrite se caractérisant par un rapport distancié entre interlocuteur et récepteur (Charaudeau, 2011). En raison

[...] de l'absence physique de l'instance d'émission et de l'instance de réception, l'une vis-à-vis de l'autre; une activité de conceptualisation de la part des deux instances pour se représenter le monde, ce qui produit des logiques de production et de compréhension spécifiques; un parcours oculaire multiorienté de l'espace d'écriture qui fait que ce qui a été écrit reste comme une trace sur laquelle on peut constamment revenir : celui qui écrit pour rectifier ou effacer, celui qui lit pour remémorer ou recomposer sa lecture (Charaudeau, 2011, p. 93)

Dès lors, l'aspect conceptuel de la presse écrite fait d'elle un média plus facile à analyser que les médias d'oralité (ex. : radio) ou bien d'iconicité (ex. : téléjournal) (Charaudeau, 2011). Ainsi l'analyse de la mise en scène permet de s'attarder aux choix effectués par les médias et de surcroît, par les journalistes, notamment en ce qui concerne le choix des nouvelles.

1.4.1.1 L'importance de nommer l'événement

Plusieurs chercheurs qui analysent le discours, notamment en sociologie des médias, s'entendent pour dire que l'acte de nommer, qu'il soit lié à un produit médiatique ou historique est primordial. Entre autres, parce qu'il crée une signification (un sens) qui aura beaucoup plus d'écho au sein de la population en raison du fait qu'il devient possible de mieux comprendre les références. D'abord, cet acte permet de condenser une quantité de données importante, d'images, mais aussi de représentations liées à l'événement. Ensuite, l'acte de nommer permet de faire appel à la mémoire, aux représentations socio-cognitives et aux émotions de la population (Calabrese Steimberg, 2012 ; Moirand et Reboul-Touré, 2015). Très souvent, des titres donnés aux événements par les médias ont tendance à marquer la mémoire du citoyen, mais de manière plus large, la mémoire collective peut aussi être marquée. Il est important que le nom donné à l'événement soit un écho au contexte de celui-ci (Moirand et Reboul-Touré, 2015). Ce lien entre nom et

contexte permet d'ancrer l'événement dans la mémoire du citoyen qui se souviendra de ce à quoi fait référence le nom (le contexte de celui-ci), et ce, même si l'événement réapparaît des années plus tard (Calabrese Steimberg, 2012). Dès lors, « [l]'événement s'inscrit dans une dynamique temporelle, qui s'actualise dans les contextes du nom d'événement, depuis l'émergence de ses premières actualisations jusqu'aux formes qui les modifient, en passant par ses phases de stabilisation en « nom d'événement » » (Moirand et Reboul-Touré, 2015, p. 109). Pour Calabrese Steimberg⁸, cet acte renvoie à un rôle important au sein du discours d'information :

[l]'acte de nommer des événements constitue ainsi l'une des principales tâches du discours d'information; en prenant en charge ce travail de catégorisation, ils interviennent activement dans notre perception non seulement de l'actualité (objet a-référentiel construit par le discours médiatique), mais plus largement du réel (Calabrese Steimberg, 2012, p. 30).

Malgré cette charge, Calabrese Steimberg est d'avis que nommer un événement engendre des représentations sociales et des cadres cognitifs qui sont plus grands que les propos engagés par le titre médiatique (Calabrese Steimberg, 2012). En ce sens, nommer l'événement renvoie à produire du sens chez le récepteur :

[d]es morts sont des morts, mais pour qu'ils signifient «génocide », « purification ethnique », « solution finale », « victimes de la destinée », il faut qu'ils s'insèrent dans des discours d'intelligibilité du monde qui eux-mêmes témoignent des systèmes de valeurs qui caractérisent les groupes sociaux (Charaudeau, 2011, p. 108).

Avant de devenir une nouvelle médiatique, l'événement au cœur de celle-ci doit d'abord et avant tout être nommé par l'instance médiatique. Idéalement, tout comme le mentionne Charaudeau, le nom qui sera donné à l'événement renvoie aux valeurs identifiées par l'instance médiatique en fonction de son public. En d'autres mots, l'événement ne peut exister socialement sans être nommé. Nous pouvons aussi comprendre cela en termes de reconnaissance, c'est-à-dire que l'acte de nommer l'événement renvoie à le reconnaître socialement. Une fois l'événement nommé par l'instance médiatique, le processus menant à ce qu'on appelle « la nouvelle » est enclenché (Charaudeau, 2011).

Le terme « nouvelle » renvoie indéniablement à quelque chose de nouveau, mais en ce qui concerne les médias, celle-ci peut perdurer dans le temps. Charaudeau fait référence à la répétition en ce qui concerne

⁸ Laura Calabrese Steimberg est une professeur à l'Université Libre de Bruxelles. Elle travaille notamment au sein de la recherche en communication et en analyse du discours médiatique.

les médias (Charaudeau, 2011), car certaines nouvelles peuvent faire les manchettes durant plusieurs jours, voire plusieurs mois, notamment en raison de l'apparition de nouvelles informations concernant celles-ci. La nouvelle renvoie donc à plusieurs significations tout comme l'explique Charaudeau :

[p]arfois ce terme désigne une information liée à une source (nouvelle diplomatique, nouvelle militaire), mais ce serait confondre l'événement comme phénomène avec la source qui le transforme en information. Parfois il désigne le fait lui-même (un tremblement de terre), alors que l'événement ne devient nouveau que dans l'instant où il est porté à la connaissance de quelqu'un (Charaudeau, 2011, p. 108).

La nouvelle en soi n'est donc pas obligée d'être issue d'un événement nouveau, mais va plutôt faire référence à ce que Charaudeau nomme un « espace thématique » (Charaudeau, 2011, p. 108). Cet espace renvoie à un caractère nouveau, quelque chose qu'on ne connaissait pas lors de la première publication et qui doit être mentionné (si celle-ci est jugée pertinente par l'instance). Par exemple, dans le cas de la crise d'Oka, les médias ont suivi de très près le développement de celle-ci. Pour ce faire, des dossiers spéciaux ont été créés dans le but de suivre l'actualité de cet événement et de pouvoir y ajouter des informations jugées pertinentes par l'instance. C'est ce qu'on appelle l'entretien (Calabrese Steimberg, 2012) de l'information, ici au sein d'un espace thématique. En ce sens, les dossiers créés par les médias en ce qui concerne cette crise ont été un espace thématique permettant d'actualiser (entretenir) l'information. Dès lors, la création de cet espace permet de qualifier cette crise de nouvelle, sans que celle-ci le soit réellement, mais qu'elle le reste, en raison du caractère nouveau des informations ajoutées. Ainsi, nommer l'événement renvoi à la production de sens et ultimement à la création d'une nouvelle, qui peut renvoyer à plusieurs significations n'étant pas liées nécessairement à la nouveauté de l'événement.

1.4.1.2 La sélection des faits par l'entremise de stratégies : temps, espace et hiérarchie

L'instance médiatique utilise des stratégies permettant de transformer l'événement en une nouvelle et celles-ci sont liées au temps, à l'espace et à la hiérarchie. Ces variables sont ici utilisées en tant que stratégie de sélection, tel que nous l'avons déjà exposé pour le journalisme, mais des études ont aussi été réalisées en fonction de ces stratégies en ce qui concerne le dispositif de la mise en scène⁹.

D'abord, la temporalité en ce qui concerne les médias (sous toutes ses formes) se traduit ainsi : « instant du surgissement de l'événement > instant de la production médiatique > instant de la sortie du produit

⁹ Voir l'ouvrage de Claude Jamet et Anne-Marie Jannet : La mise en scène de l'information (1999).

médiatique > instant de la consommation de la nouvelle » (Charaudeau, 2011, p. 109). En raison du fait que les événements rapportés par les médias s'inscrivent dans une coterporalité énonciative, ceux-ci doivent être en mesure de rapprocher (le plus possible) le moment où l'événement survient et celui où la nouvelle est consommée. Les différents supports médiatiques ont la liberté de faire ce rapprochement comme bon leur semble en fonction de leurs moyens. Cependant, que ce soit la télévision, la radio ou bien la presse, ils ont tous la même définition de ce qu'est la nouvelle au sein de l'actualité, soit « ce qui répond à la question : « que se passe-t-il en ce moment ? » »(Charaudeau, 2011, p. 109). D'après Charaudeau, il est difficile de ne pas voir le lien entre les choix thématiques qui sont faits et la notion d'actualité auquel doivent répondre les médias. En d'autres mots, ce qui se passe dans le présent constitue l'étendue des choix thématiques des médias. En raison de cela, les médias ne peuvent réellement rapporter le passé ou même imaginer l'avenir (Charaudeau, 2011), car ceux-ci se concentrent sur ce qui se passe présentement.

Puis, l'espace fait référence au lieu où se déroule l'événement qui est rapporté et cela inclut autant celui qui se produit proche du public que celui qui se produit loin géographiquement. En ce sens, dans le but de pouvoir rapporter les événements lointains, les médias doivent se munir de moyens qui permettent de le faire (Charaudeau, 2011). Le premier moyen utilisé est les agences de presse, car elles permettent d'accéder à des informations sous forme de photo, de texte ou bien encore de vidéo et permettent d'effectuer une couverture en continu de l'actualité. L'agence de presse est « un fournisseur d'informations destinées à l'ensemble des médias, classiques ou modernes. Les agences de presse emploient des journalistes dans divers domaines et ces derniers sont soumis aux mêmes principes déontologiques que les journalistes médias » (L'institut supérieur des médias, s. d.). Il existe d'autres moyens que les médias utilisent pour avoir accès aux informations auxquelles ils n'ont pas accès dû au facteur géographique. Ces moyens sont : la correspondance à travers un réseau bien établi de journalistes, en utilisant les informations en provenance d'institutions ou de groupes (officielle et non officielle) ou en sollicitant des témoins divers (Charaudeau, 2011). Ces moyens permettent d'avoir accès à l'information le plus vite possible dans le but de la diffuser rapidement, sans que le média ait recours à ses propres journalistes.

Puis, il y a la hiérarchisation des événements, qui fait référence à un travail de sélection en fonction d'un ordre d'importance. Charaudeau distingue deux types de critère en ce qui a trait à cette sélection : les critères externes et les critères internes. Les critères externes concernent ceux liés à l'apparition d'un événement. Ceux-ci se décomposent en trois sortes : l'événement surgi, l'événement programmé et

l'événement suscité. On parlera d'événement surgi lorsqu'il est inattendu et imprévisible et c'est ce qui fait référence à un événement-accident, comme des catastrophes naturelles. Lorsqu'il est question d'un événement programmé, on fait alors référence à l'apparition d'un événement connu et attendu, comme un spectacle, un tournoi sportif, etc. Un événement suscité fait référence à quelque chose de préparé et provoqué par une institution et implique une pression importante sur les médias, par exemple lorsqu'il est question de « détourner l'attention de l'opinion publique sur un problème » (Charaudeau, 2011, p. 113). Ce dernier critère est une source d'inconfort pour les médias, puisqu'ils sont utilisés à des fins stratégiques par des acteurs extérieurs. Les critères internes, « sont ceux relatifs aux choix qu'opère l'instance médiatique en fonction du principe de saillance » (Charaudeau, 2011, p. 113). Ces choix sont à effectuer en fonction de la représentation du média en question, mais aussi en fonction de ce qui capte l'attention et émeut son public. Ces choix sont directement liés aux informations régionale, telle que nous l'avons exposé. Selon Charaudeau, il existe un lien entre ces choix et l'hypothèse de l'*Agenda Setting*, qu'il explique comme suit :

[...] l'hypothèse de l'*Agenda Setting* [...] repose sur l'idée que les individus participant de la vie sociale organisent leurs commentaires sur ce qui se passe dans l'espace public en fonction de ce que leur présentent les médias. En conséquence, les médias, en sélectionnant les informations et en les présentant comme ce qui s'est réellement passé, empêchent que d'autres événements arrivent à la connaissance du citoyen. Les médias imposeraient donc le menu événementiel du jour (Charaudeau, 2011, p. 114).

Il est important d'insister sur le fait qu'il n'y a pas de certitude en ce qui concerne les effets possibles de l'*Agenda Setting* (Charaudeau, 2011), ce pour quoi elle reste une préoccupation pertinente. Ainsi, les médias font des sélections qui peuvent leur être imposées en fonction d'événements liés à des critères externes, alors que ce n'est pas le cas lorsqu'il est question de la sélection d'événements liés à des critères internes. Dès lors, la sélection des événements par les médias est un processus de mise en scène de l'information, mais celle-ci possède aussi des enjeux liés au contrat médiatique. Dans la prochaine section, nous allons nous pencher sur les différents enjeux qu'impose ce contrat sur la mise en scène de l'information.

1.4.2 Les enjeux du contrat médiatique

Nous avons exposé la mise en scène de l'information à travers la nouvelle sans toutefois faire de lien avec les différents enjeux qu'elle se voit imposer par le contrat médiatique. En ce sens, Charaudeau développe trois enjeux spécifiques liés à ce contrat : l'enjeu de visibilité, d'intelligibilité et de spectacularisation

(Charaudeau, 1997). Ces enjeux ont un impact sur les choix émis par l'instance médiatique et elles sont en soi des mises en scène.

D'abord, l'enjeu de visibilité, tel que décrit par Charaudeau, « [...] consiste à faire en sorte que les nouvelles qui ont été sélectionnées par l'instance médiatique soient perçues le plus immédiatement possible, qu'elles puissent attirer le regard ou l'écoute et qu'elles puissent être reconnues simultanément dans leurs distributions thématiques » (Charaudeau, 1997, p. 200). Cet enjeu s'inscrit dans la logique économique des entreprises médiatiques, qui a pour objectif de capter le plus grand nombre possible afin de faire face à la concurrence. De plus, à cause de son aspect thématique, celui-ci crée ce que Charaudeau nomme « une structuration « synoptique » de l'événementialisation » (Charaudeau, 2011, p. 180).

Ensuite, l'enjeu d'intelligibilité va plutôt concerner l'opération de la hiérarchisation dans le traitement journalistique des nouvelles en fonction des différents types d'événements que nous avons mentionnés plus haut. De plus, il joue un rôle significatif dans la mise en scène verbale (écriture, visuelle, auditive) (Charaudeau, 1997), « visuelle (montage icono-verbal) et auditive (la parole et les sons) » (Charaudeau, 2011, p. 180), qui au final permet de rendre l'information beaucoup plus accessible. Pour Charaudeau, celui-ci crée « une structuration « taxinomique » de l'événementialisation » (Charaudeau, 2011, p. 180).

Puis, le dernier est celui de l'enjeu de spectacularisation, qui est décrit comme étant un moyen d'articuler les différentes mises en scène dans le but de capter l'intérêt des citoyens (Charaudeau, 1997). La spectacularisation en tant que pratique journalistique, se définit ainsi :

[...] la spectacularisation est le fait de transformer un événement brut en événement spectaculaire c'est-à-dire un événement qui se donne à voir à travers un certain nombre d'éléments utilisés par les médias. Et pour cela, la presse use de stratégies pour scénariser l'événement. Il est question pour les médias de faire une monstration des faits, une reformulation et même une transformation de l'événement du monde pour le rendre spectaculaire. L'événement transformé fait l'objet de spectacularisation dans la presse. Celle-ci procède par description en donnant des détails essentiels à la mise en scène de cette information (Essono, 2019, p. 23).

Cet enjeu permet de faire ressentir des émotions au public, ce qui « crée une structuration imaginaire de l'événementialisation » (Charaudeau, 2011, p. 180). Certains chercheurs, tel que l'universitaire français, Yoan Vérilhac, font le pont entre spectacularisation et déréalisation. Selon Vérilhac, la spectacularisation fait référence à « tout ce qui évoque un travail de déformation, de réagencement ou de sélection et qui,

naturellement, invite à recourir aux outils du politicien, à ses techniques de décodage des mécanismes textuels » (Vérilhac, 2019, p. 2). Le chercheur définit le concept de déréalisation comme suit :

[...] la déréalisation est une pierre de touche des antagonismes théoriques dans le domaine de l'analyse des médias. Elle sert à dénoncer les effets des mass-médias sur les individus, ou, en retour, elle est un point faible attaqué par les partisans de la productivité et de l'activité des consommateurs dans la réception des messages (Vérilhac, 2019, p. 2).

En d'autres termes, la déréalisation est considérée comme étant le résultat d'une certaine représentation de la réalité et perçue comme telle par le spectateur. Ainsi, lorsqu'il est question de déréalisation, on s'intéresse particulièrement aux « effets déréalisants » (Vérilhac, 2019, p. 2).

Ainsi, la visibilité, l'intelligibilité et la spectacularisation constituent trois enjeux importants qui coexistent, tout en s'entremêlant au sein des différents dispositifs. Ils s'appliquent à tout type de médias d'information (Charaudeau, 2011), mais en fonction des dispositifs utilisés, ils seront présents à des intensités différentes. Ces enjeux nous amènent à nous pencher sur le dernier point que nous exposerons dans ce chapitre, soit la question du pouvoir et de l'influence des médias. En raison du fait que nous nous intéressons aux procédés de captation employés par les médias, il est pertinent de s'attarder sur cette réflexion.

1.5 Le pouvoir et l'influence des médias : réel ou fictif?

L'information se transmet au public par l'entremise des faits et des événements qui sont rapportés par les médias. Ces derniers partagent et font circuler l'information liée aux événements rapportés, ce qui ultimement permet à la société d'en débattre (Charaudeau, 2011) sur la place publique. En ce sens, on peut se demander si le pouvoir lié à une manipulation du discours est présent au sein des médias. C'est entre autres une question à laquelle Patrick Charaudeau se penche dans son ouvrage *Les médias et l'information : l'impossible transparence du discours*. Le linguiste définit le concept de manipulation comme suit :

[...] il faut quelqu'un (ou une instance) ayant intention de faire croire à quelqu'un d'autre (ou une autre instance) quelque chose (qui n'est pas nécessairement vraie), pour le faire penser (ou agir) dans un certain sens qui soit profitable au premier; de plus, il faut que cet autre entre dans ce jeu sans s'en rendre compte. Toute manipulation s'accompagne donc d'une tromperie dont le manipulé est la victime (Charaudeau, 2011, p. 218).

Selon Charaudeau, cette définition ne s'applique pas telle quelle à la relation entre médias et citoyens, car ceux-ci n'auraient pas le désir de tromper leur audience. De plus, les citoyens sont des êtres humains dotés de jugement et d'esprit critique, ils ne sont pas tous à même d'accepter l'information sans se questionner face à celle-ci (Charaudeau, 2011). Selon Van Dijk, l'accès à l'esprit des citoyens n'implique pas un contrôle sur eux, au contraire, «[n]ot only does the public have some freedom in participating in the use of media messages, it may also not change its mind along the lines desired by the more powerful » (Van Dijk, 1995, p. 13). En ce sens, les médias ne peuvent pas être certains que les citoyens adhéreront à leurs propos, mais cela peut aussi accentuer les opinions/positions initiales face à ceux-ci. Pour Charaudeau, ce procédé au sein des médias fait davantage référence à une manipulation dite subtile. En ce sens, les médias ont recours à la manipulation, mais de manière souvent involontaire, entre autres en s'automanipulant ou bien en étant eux-mêmes victimes de forces extérieures, comme des gouvernements. Malgré la possibilité de manipulation (sous toutes ses formes), les médias jouent un rôle primordial au sein de la démocratie de nos sociétés. Ce rôle fait référence à celui d'informer dans le processus démocratique (Charaudeau, 2011).

Plusieurs études sur les médias portent une attention particulière aux questions se rattachant au pouvoir de ceux-ci, mais aussi à leurs influences sur les masses. Selon Derville¹⁰, l'intérêt pour les questions sur le pouvoir des médias survient avec l'apparition des médias de masse (Derville, 1998). Dans son article intitulé *Le pouvoir des médias... selon les classiques de la « com »*, Derville mobilise plusieurs études empiriques, dont celle menée dans les années 40 par Lazarsfeld¹¹. L'étude de ce dernier a notamment permis de démontrer ceci :

[...] les messages émis par les médias ne se diffusent pas de façon directe vers les récepteurs, mais qu'ils transitent par les leaders d'opinion : c'est ce qu'ils appellent le two-step-flow of communication. Qu'il soit défini par son prestige, par ses connaissances ou par son statut social, le leader d'opinion est une sorte de garde-barrière qui filtre les messages qu'il reçoit : il répercute au sein des groupes auxquels il appartient les messages qui lui conviennent, et il rejette les autres (Derville, 1998, p. 130).

En mobilisant cette étude, Derville soutient, tout comme Charaudeau et plusieurs, que l'influence des médias est liée au renforcement des opinions et des comportements déjà présents dans la société. Cette

¹⁰ Grégory Derville est un chercheur en science politique à l'Université Lille-II

¹¹ Paul Félix Lazarsfeld est un sociologue américain, dont les contributions les plus importantes portent sur les effets des médias sur les masses

influence est possible parce que les médias donnent aux citoyens ce qui leur permet de se reconforter dans leur opinion et leur valeur. De plus, d'après le modèle du two-step-flow, cette influence ne serait pas aussi massive, directe et puissante, car « [...] dans la plupart des cas, elle est médiatisée (et donc filtrée) par le tissu social dans lequel sont insérés les récepteurs » (Derville, 1998, p. 130). Il est donc difficile de prouver cette influence directe, puisque comme nous le démontre Derville, Charaudeau et Van Dijk, celle-ci dépend aussi de la réaction de l'audience face aux informations. Cependant, ces derniers soutiennent que les médias ne dictent pas au citoyen comment il doit penser, mais plutôt ce à quoi il doit penser. En ce sens, les médias ont la capacité de s'adapter aux valeurs et opinions générales de leurs publics, tout en choisissant ce qui sera mis de l'avant et ce qui ne le sera pas. Il y a donc un travail de sélection faisant référence à la notion de l'*Agenda setting* :

[II] désigne un modèle qui établit une relation causale entre l'importance que les médias accordent à certains sujets (issues) et la perception qu'ont les consommateurs de nouvelles de l'importance de ces sujets. Les médias influencent l'ordre du jour des affaires publiques dans la mesure où le public ajuste sa perception de l'importance relative des sujets à l'importance que les médias leur accordent (Charron, 1995, p. 73).

Cette notion a d'abord été développée et testée en 1972 dans une étude dirigée par Maxwell E. McCombs et Donald L. Shaw (1972). À partir de cette hypothèse, les études qui vont s'ensuivre vont davantage s'intéresser à comparer l'agenda des médias avec celui du public. En ce sens, « l'agenda des médias (les thèmes abordés par les médias et l'importance qu'ils leur accordent) avec l'agenda du public (mesuré par des enquêtes où l'on demande aux gens de dire quels sont, à leur avis, les problèmes les plus importants auxquels la société fait face) pour tenter de dégager une relation de causalité entre les deux » (Charron, 1995, p. 73). Cette approche a permis de mettre de l'avant la hiérarchisation des priorités effectuée par les médias, c'est-à-dire d'avoir un droit de regard important sur certains événements plutôt que sur d'autres. Cependant, les nombreuses études qui s'inscrivent dans ce courant de recherche ne permettent pas de démontrer hors de tout doute que les médias exercent un pouvoir sur les masses, mais si pouvoir il y a, celui-ci se traduit par l'influence accrue en ce qui concerne le renforcement des opinions et des comportements des citoyens face aux événements médiatisés.

Bien que notre sujet de recherche ne porte pas sur le pouvoir et l'influence des médias sur la population, ce survol de la littérature nous permet de faire le lien avec la notion qui nous intéresse, soit la mise en scène de l'information. Ce lien apparaît notamment lorsque les médias et de surcroît les journalistes font le choix de mettre l'accent sur un événement plutôt qu'un autre. Dans le prochain chapitre, nous allons

nous attarder aux particularités qui entourent l'intérêt des médias pour les Autochtones et de surcroit à la question de la représentation de ces derniers au sein des médias.

CHAPITRE 2

LES AUTOCHTONES ET LES MÉDIAS

Dans ce chapitre, nous allons nous consacrer à la littérature concernant les Autochtones et les médias. Dans un premier temps, nous allons nous intéresser plus spécifiquement au traitement journalistique de la crise d'Oka. Il est important de mentionner que nous avons le recul du temps en ce qui concerne cette crise et elle a pu donc être largement analysée, ce qui n'est pas le cas pour la découverte, en 2021, des sépultures anonymes associées aux pensionnats. Dans un deuxième temps, nous expliciterons la particularité des médias en temps de crise. Dans un troisième temps, nous allons nous attarder à la littérature concernant la représentation des Autochtones dans les médias allochtones.

2.1 Les médias et la crise d'Oka

La Crise d'Oka a attiré l'attention de plusieurs pays à travers le monde (de Bruin, 2020). Par conséquent, elle a servi de tournant à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne les rapports entre Autochtones et allochtones, puisqu'elle a mené à la Commission royale sur les Peuples autochtones (1991-1996), qui a procédé à un important examen de cette relation. Elle a aussi servi de point tournant en ce qui a trait à la couverture journalistique. En effet, il existe une littérature scientifique abondante, qui a émergé à la suite de ces réflexions. Ainsi, nous allons nous attarder, dans les paragraphes suivants, à l'héritage de la crise d'Oka dans les médias, vu avec le recul du temps. Plusieurs thèmes entourant la crise ont été abordés entre autres par la presse écrite, tels que « l'histoire autochtone, les droits autochtones, la loi et l'ordre et la mort du caporal Lemay » (Sossoyan, 1998, p. 170). De plus, on assiste à la médiatisation d'une figure importante dans cette crise: celle des Warriors (Société des guerriers mohawks). Ces derniers ont été « les plus médiatisés par les journaux et la télévision, tout au long de la crise; et cela aux dépens des véritables enjeux territoriaux, ainsi que des préoccupations du reste de la communauté amérindienne » (Hudon, 1994, p. 23).

2.1.1 Le facteur Oka

Plusieurs chercheurs s'entendent pour dire que la crise d'Oka a joué un rôle important en ce qui a trait à la représentation des Autochtones, mais aussi en ce qui concerne l'aboutissement d'études impliquant les relations entre Autochtones et médias (Lambertus, 2004). On mentionne entre autres choses qu'avant la crise d'Oka, les préjugés face aux Autochtones étaient présents, mais que les enjeux concernant les Autochtones brillaient surtout par leur invisibilité au sein des médias (Cardinal, 2018). Cela s'explique par

le fait que les médias ne se préoccupaient pas des enjeux autochtones, jusqu'à ce qu'ils deviennent un sujet médiatique intéressant. Pour certains experts, les événements de l'été 1990 ont effectivement amené les médias à s'intéresser aux Autochtones. Cependant, cela n'était pas dans le but d'éclairer la situation de ces peuples auprès de la population allochtone (Cardinal, 2018), mais plutôt d'accentuer certaines représentations déjà bien présentes dans la société.

La couverture médiatique de cette crise a trop souvent amené les journalistes à accentuer certains soi-disant privilèges donnés aux Autochtones. D'autres médias ont misé sur des fausses représentations telles que l'idée que les Autochtones sont des mauvais citoyens ou au-dessus des lois (Cardinal, 2018). Toutefois, on mentionne aussi que cette représentation des Autochtones n'était pas nouvelle. La représentation des Autochtones lors de la crise d'Oka comporterait donc autant de préjugés qu'avant, mais elle se distingue par sa présence plus importante dans les médias. Pour certains chercheurs, l'intérêt des médias envers les Autochtones concorde avec les moments de crise. En ce sens, les articles de journaux concernant les Autochtones sont plus nombreux pendant ou suite à une crise que lorsqu'il n'y a pas de crise (Trudel, 2004), mais que cette crise a néanmoins créé une place aux enjeux autochtones dans les médias nationaux. En effet, selon les analyses de Pierre Trudel, les années qui ont suivi la crise d'Oka ont vu apparaître une diversité des thèmes concernant les Autochtones dans les médias allochtones (Trudel, 2004). Aujourd'hui, on constate que la place accordée aux Autochtones dans les médias s'est nettement améliorée, mais la représentation négative est toujours présente en particulier dans « des textes d'opinion, des chroniques et des éditoriaux » (Cardinal, 2018, p. 13).

2.1.2 Le traitement médiatique de la crise d'Oka

De manière générale, ce qui revient dans la littérature scientifique concernant le traitement médiatique dont a fait l'objet cette crise est le manque d'information rapportée sur les véritables enjeux de celle-ci. Les médias se seraient davantage intéressés aux comportements des acteurs impliqués (Betbéder *et al.*, 2009), les Warriors, par exemple. En ce sens, pour plusieurs experts, les médias ont grandement failli à leurs rôles d'informateur, puisqu'ils n'ont pas su informer la population des différentes dimensions qu'implique le nœud de la crise d'Oka (Betbéder *et al.*, 2009). Plutôt, les médias ont mis l'accent sur le sensationnalisme, notamment à travers les décisions gouvernementales, mais aussi en se concentrant sur la Société des guerriers mohawks (Warriors) (Leroux-Chartré, 2010). De plus, on critique aussi un manque de diversité au niveau des sources utilisées (Leroux-Chartré, 2010). En effet, les principales sources utilisées par les médias ont été « les gouvernements, l'armée et la Sûreté du Québec » alors que les sources

autochtones étaient quasi absentes (Leroux-Chartré, 2010). Par conséquent, les sources allochtones ont contrôlé en grande partie l'information en circulation, ce qui a engendré des messages biaisés (Leroux-Chartré, 2010).

Ensuite, le traitement médiatique de cette crise a prouvé qu'il y avait une méconnaissance importante de l'histoire et des réalités autochtones chez les journalistes (Cardinal, 2018 ; Leroux-Chartré, 2010). Par conséquent, les journalistes ont pu commettre des erreurs en ce qui concerne les choix liés aux messages et/ou en ce qui a trait aux choix des sources (Cardinal, 2018). Par exemple,

[n]e pas connaître le système politique d'une nation amène parfois des journalistes à confondre les rôles de Chef et de Grand Chef. Ne pas comprendre le système juridique qui encadre les Premières Nations, la Loi sur les Indiens et sa portée, notamment, sont des facteurs qui amènent aussi tout un lot de reportages comportant des informations plus ou moins correctes. Idem pour la couverture des enjeux territoriaux et de droit ancestraux. Le régime des droits ancestraux et plus largement, dans le contexte juridique qui concerne les peuples autochtones du Québec, est particulièrement complexe. Ne pas connaître ce contexte peut facilement mener à des erreurs de la part des médias (Cardinal, 2018, p. 7-8).

Dès lors, il faut mentionner que cette méconnaissance est compréhensible, puisque les enjeux autochtones sont complexes (Cardinal, 2018). À défaut de justesse de l'information, la couverture de cette crise a donc minimalement permis de faire entrer les Autochtones dans la sphère médiatique, notamment au Québec (Betbéder *et al.*, 2009). Durant les années qui ont suivi la crise, les Québécois ont appris à mieux connaître les Autochtones, brisant ainsi certains stéréotypes véhiculés par la méconnaissance de ces peuples (Betbéder *et al.*, 2009).

Ce portrait général nous amène à nous pencher sur plusieurs aspects soulevés dans les analyses réalisées a posteriori sur le traitement médiatique de cette crise. Ceux-ci font référence à l'emploi de la rumeur, de la violence et de l'image. Ces éléments sont particulièrement soulignés au sein de la littérature comme étant cruciaux, notamment dus aux répercussions qu'ils ont eues, mais aussi parce qu'ils sont toujours présents dans la mémoire collective.

2.1.2.1 La rumeur

Au Québec, les articles de journaux sur la crise d'Oka ont été des espaces propices au partage des rumeurs liées à différentes représentations de la crise en question. La rumeur se définit par « une information non vérifiée et parfois non vérifiable, qui apporte des éléments nouveaux sur un événement » (Hudon, 1994,

p. 23). La présence de rumeurs a été très importante dans la couverture médiatique lors de la crise de 1990 et sera analysée ici.

La figure du Warrior est sans aucun doute celle qui a engendré le plus de rumeurs de la part des médias, mais aussi celle autour de laquelle les rumeurs ont été les plus persistantes (Hudon, 1994). Les éléments de la rumeur qui ont entouré cette figure concernent l'identité des Warriors (qui sont-ils?), leur nationalité (d'où viennent-ils ?), puis les raisons de leur présence au Québec (pourquoi sont-ils là?). Ces questions ont persisté tout au long de la crise, attribuables au fait que les Warriors étaient des gens armés et masqués. On constate aussi une certaine mythification des Warriors, notamment en ce qui concerne leur nombre et leurs capacités physiques. En effet, les informations publiées concernant le nombre et la force des Warriors présents lors des événements sont beaucoup plus importantes que dans la réalité. Par conséquent, des capacités extraordinaires leur ont été attribuées, comme la capacité de se volatiliser, de disparaître et de réapparaître d'un endroit à un autre. Ils ont aussi été perçus comme des personnes imbattables et surtout possédant des armes très modernes. Un apport important des témoignages de citoyens allochtones, récoltés par les médias et jugés crédibles, vient aussi cimenter ce rapport mythique aux Warriors. En effet, la connaissance qu'ont les citoyens d'Oka de leurs voisins autochtones en fait des témoins crédibles et importants. Dès lors, les mises en garde qu'ils effectuent face au fait que les Warriors sont dangereux et leur insistance à l'effet que ce sont des étrangers (et donc ne proviennent pas de Kanesatake) alimentent ainsi les rumeurs à leur encontre. Plusieurs autres exemples alimentant la rumeur sont aussi présents, par exemple l'apport du gouvernement dans ses communiqués de presse :

Le gouvernement fédéral considère que la crise d'Oka est "une insurrection armée" faite par des Warriors, qui sont "une bande de criminels" se livrant notamment à la contrebande des armes. Ottawa estime que de 75 à 100 Warriors, lourdement armés, certains venus des États-Unis, dont quelques-uns ont fait la guerre du Viêt Nam, se trouvent derrière les barricades et que ce sont eux qui imposent par la force leur volonté aux autres Mohawks qui habitent à Oka (La Presse, mardi 24 juillet 1990) » (Hudon, 1994, p. 24).

En ce sens, on comprend que la rumeur est reprise par des acteurs officiels, puis rapportée telle quelle dans les médias. Un autre exemple pertinent est celui d'une affiche publicitaire publiée dans La Presse le 21 juillet 1990¹². Cette affiche fait référence à l'idée qu'un recrutement s'effectue au sein de la Société des guerriers mohawks (Warriors). Dès lors, « [l]es Warriors sont perçus comme des « mercenaires », des

¹² Voir annexe A

guerriers « étrangers » venus d'un autre pays pour imposer « par la force leur volonté aux autres » habitants de Kanesatake et de Kahnawake » (Hudon, 1994, p. 24).

Comme nous l'avons brièvement mentionné, la possession d'armes par les Warriors est un élément important de la rumeur. Dans les médias, cet aspect de la crise est très souvent identifié comme étant un arsenal et comparé à ce que posséderait un État (Hudon, 1994). Dès lors, il est possible de constater qu'à plusieurs reprises les médias font référence à cet arsenal, notamment en identifiant les armes qu'il implique :

[...] selon les autorités militaires, les Warriors, estimés au nombre de 200, posséderaient environ 347 pistolets et mitraillettes, plus de 40 000 balles, ainsi que deux mitrailleuses lourdes et un lance-roquettes antichar (La Presse, 29 août 1990), soit près de deux armes par Warrior [...] (Hudon, 1994, p. 25).

Dans certains médias on mentionne aussi la possibilité que les Warriors seraient en possession de mines¹³, d'avions et « « d'embarcations mystérieuses » (un sous-marin?) » (Hudon, 1994, p. 25). Or, les journalistes n'ont pas cherché à valider l'information. Ils ont simplement rapporté des propos non vérifiés. Par conséquent, en plaçant l'accent sur ces éléments plutôt que sur les revendications territoriales des Mohawks de Kanesatake, les journalistes ont créé des images très fortes qui ont touché de manière considérable l'imaginaire des Québécois (Hudon, 1994). L'existence de cette mythification est exposée par des articles qui la questionnent, faisant valoir, par exemple, la grande distance entre les réserves et que les Warriors ne peuvent tout simplement pas se matérialiser d'une réserve à l'autre. De plus, la supposée venue de Warriors étrangers engendre des questionnements. Dès lors, on se demande comment les Warriors traversent les douanes sans se faire arrêter. Ainsi, la rumeur telle que nous l'avons présentée dans son ensemble et par son impact nous amène à nous pencher sur l'utilisation de l'image dans la couverture médiatique de cette crise.

2.1.2.2 L'utilisation de l'image : un symbole emblématique de la crise

Dans un contexte journalistique, l'utilisation de l'image tend à servir de preuve d'une réalité rapportée, face au public qui reçoit l'information. Certaines images sont largement médiatisées et peuvent susciter des réactions plus importantes au moment de la diffusion de la nouvelle. Elles peuvent aussi engendrer les mêmes réactions lorsque les mêmes images sont reprises des années plus tard. L'analyse de la

¹³ Dans ce cas-ci, on parle de mines antipersonnelles

couverture médiatique de la crise d'Oka a révélé que certaines images ont eu un plus grand impact que d'autres.

Selon Guilbeault-Cayer¹⁴, la médiatisation de la crise d'Oka a permis l'élaboration de plusieurs symboles qui ont pris énormément d'importance dans la société canadienne, québécoise et chez les Autochtones. Dans son article intitulé *Une image vaut mille mots : la crise d'Oka de 1990 et sa représentation par une photographie*, elle analyse la symbolique de la photographie du face-à-face¹⁵ entre un Warrior et un soldat de l'armée canadienne. Selon l'autrice, l'élévation de cette image au rang de symbole est devenue un lieu de mémoire, entre autres parce qu'elle nous ramène au passé. Selon nous, son statut de symbole se justifie par l'esthétisme de l'image, les perceptions que soulève celle-ci, puis sa réutilisation à des fins de commémoration.

D'abord, la popularité de cette image est due à son esthétisme. La qualité de l'image a énormément attiré l'attention des médias qui en ont fait le symbole de la crise (Guilbeault-Cayer, 2007). Dès lors, l'image a été diffusée dans la majorité des médias allochtones, ce qui a permis de rejoindre un plus grand nombre de citoyens. Toutefois, cette image n'engendre pas les mêmes réactions chez les journalistes qu'au sein de la population (Guilbeault-Cayer, 2007). En effet, les journalistes sont en admiration devant l'esthétisme de cette image, alors que la population en est choquée. Ce genre de réaction est souhaitable lorsque les médias utilisent des images percutantes pour attirer l'attention sans pour autant avoir à entrer dans les détails de l'événement rapporté, puisqu'on suppose que l'image parle d'elle-même. De ce fait, la réalité est représentée par cette image et fait réagir : on prend alors conscience d'un problème. Ainsi, l'esthétisme frappant de cette image engendre des ressentis émotionnels qui sont divers, de l'admiration pour les uns et de la stupéfaction pour les autres.

Ensuite, cette image renvoie à des perceptions que nous avons de l'autre et de soi. En effet, le contexte de l'image et ce qu'on y voit est symbolique d'une histoire passée débordante de représentation que confèrent les Québécois sur les Autochtones (Guilbeault-Cayer, 2007). En ce sens, ces représentations sont devenues des mythes qui se sont partagés à travers le temps (Ibid). De plus, on perçoit aussi cette représentation du bon/mauvais, ou bien celle de nature/culture. L'autrice souligne que cette référence à l'autre qui est représenté comme étant mauvais est révélatrice de la manière dont les Québécois

¹⁴ Émilie Guilbeault-Cayer est une consultante en histoire, spécialisée entre autres sur l'histoire des Autochtones.

¹⁵ Voir annexe B

perçoivent l'autre d'un point de vue identitaire. En ce sens, le soi est représenté par la posture du soldat canadien face au Mohawk. En effet, le soldat est représenté comme étant inoffensif, car il ne porte pas d'arme, son visage est à découvert et est inférieur en nombre, ce qui n'est pas le cas pour le Mohawk, qui fait alors contraste. Dès lors, l'image renvoie aussi à des préjugés concernant les Autochtones qui sont profondément ancrés dans l'imaginaire collectif (Guilbeault-Cayer, 2007). Depuis des décennies, ces préjugés sont alimentés et constamment réactivés par l'entremise des médias, des institutions et par la société en général. De plus, cette image a aussi permis de renforcer certaines représentations que se font les Québécois des Autochtones. Par exemple, l'idée que les Autochtones sont privilégiés dans la société, entre autres parce qu'ils se font donner des cadeaux (territoire, exemption de taxes, statut distinct, etc.) (Guilbeault-Cayer, 2007). En ce sens, il y a un décalage entre les informations qui circulent et permettent de croire en ces représentations et les raisons historiques qui expliquent véritablement les raisons concernant ces soi-disant privilèges. Ainsi, cette image est révélatrice des perceptions de l'autre et de soi-même aussi.

Enfin, la réutilisation constante de cette image dans les médias, malgré le temps qui s'écoule entre la crise d'Oka et le présent, révèle son important impact au sein de la société. En fait, réutiliser cette image renvoie aussi à réutiliser l'aspect symbolique derrière celle-ci (Guilbeault-Cayer, 2007). En effet, depuis la crise d'Oka, cette image est devenue une référence en termes de commémoration, mais aussi en ce qui a trait aux autres conflits avec les Autochtones. Elle s'inscrit alors dans ce que Guilbeault-Cayer nomme un rituel du souvenir se basant ainsi sur diverses représentations qu'évoque cette image dans le but de commémorer les événements passés et rappelant ainsi les divergences identitaires. Dès lors, l'utilisation constante de cette image réactive les émotions vécues à l'époque, mais elle permet aussi de constater une certaine évolution dans les relations politique et sociale que nous entretenons avec les Autochtones.

2.2 Les médias en temps de crise

De manière générale, les médias sont toujours présents dans les crises qui se produisent au sein des sociétés. Le Québec ne fait pas exception et certains chercheurs se sont intéressés aux comportements et au rôle des médias lors d'événements qualifiés de crises.

Dans son étude sur la crise d'Octobre de 1970 au Québec, Dagenais¹⁶ constate qu'un scénario identique se produit lors de chaque crise. Selon lui, « les médias se présentent comme observateurs des événements,

¹⁶ Bernard Dagenais est un spécialiste des relations publiques au Québec.

qui deviennent vite des acteurs engagés, pratiquent une certaine forme d'auto-critique, subissent des critiques sévères et se disculpent de ces mêmes critiques » (Dagenais, 1993, p. 56). Ce constat est basé sur les argumentations sur le rôle des médias au sein de la littérature de l'époque. Il ressort de cette étude que le scénario des médias est identique d'une crise à l'autre, mais que celui-ci se module en fonction de cycles (Dagenais, 1993). Dagenais appuie ses propos en se référant à d'autres crises qui ont eu lieu au Québec, notamment sur la crise d'Oka.

D'abord, tout média cherche avant tout à être un observateur (Dagenais, 1993) de la crise. En ce sens, lorsque l'information n'est pas accessible (de manière immédiate) aux médias, les journalistes sont parfois amenés à faire appel à leur créativité afin d'avoir accès à l'information. Dans certaines crises, il est question de censure ou alors de contrôle de la part d'un autre acteur. La crise d'Oka ne fait pas exception à cette règle et Dagenais relate un exemple éloquent concernant cette crise. Ainsi, certains journalistes ont choisi de s'isoler avec les Mohawks derrière la barricade érigée entre l'armée et eux, dans le but d'obtenir des informations et par le fait même « contourner le contrôle de l'information par l'armée » (Dagenais, 1993, p. 73). En ce sens, les médias ont parfois recours à des méthodes moins conventionnelles lorsque l'information ne peut être transmise immédiatement.

Ensuite, peu importe la nature de la crise, les journalistes se présentent comme étant des acteurs directs des événements (Dagenais, 1993). En d'autres mots, ce sont des acteurs sur le terrain, car le but est de montrer comment les choses se déroulent. La présence du journaliste soutenu par des preuves (photo, reportage, vidéo, etc.) démontre qu'il est un acteur direct. Dans certains cas, il est possible que le journaliste risque sa vie pour l'obtention de ces preuves. La crise d'Oka est un exemple parmi plusieurs, utilisé par Dagenais, pour illustrer ce principe (Dagenais, 1993). Il mentionne que lors de la crise en 1990, les journalistes ont volontairement divulgué la manière dont ils ont eu accès à l'information. Par exemple, un certain article s'attarde à décrire le contexte du terrain en mentionnant les moyens utilisés par les journalistes pour obtenir un accès au déroulement de l'action (par les airs, par le fleuve, etc.) (Dagenais, 1993). Dès lors, on comprend que le journaliste devient lui aussi un acteur direct de l'événement.

Par la suite, les médias participent à un jeu d'autocritique (Dagenais, 1993) et subissent à leur tour des critiques d'acteurs extérieurs (Dagenais, 1993). En ce sens, lors de la crise d'Oka, les journalistes n'ont pas hésité à critiquer leur propre travail de couverture. De plus, le rôle d'acteur des médias est aussi critiqué par des acteurs extérieurs. Dans le cas de la crise de 1990, la crise qui sévit amène plusieurs acteurs à

critiquer fortement le rôle et le comportement des médias. C'est le cas notamment des Mohawks, des policiers, mais aussi des citoyens (Dagenais, 1993). Plusieurs des critiques portaient sur la médiatisation de diverses rumeurs (Hudon, 1994).

Pour finir, Dagenais nous mentionne que le dernier stade est celui de l'innocence. Selon lui, ce stade est vécu de manière différente pour chaque média et arrive souvent à la fin de la crise (Dagenais, 1993). L'innocence au sein du constat qui nous intéresse fait référence à un examen de conscience qui s'effectue par les médias en ce qui concerne les critiques qui leur ont été adressées. Ce stade a pour but ultime de se disculper, tout en avouant certaines erreurs. Au final, la faute est mise sur les autres acteurs de la crise qui sont accusés de les avoir manipulés. En ce sens, alors que la crise d'Oka se termine, un colloque est organisé et durant cet événement, les journalistes de l'époque vont se défendre, notamment en justifiant « leur comportement par les contraintes dont ils étaient victimes » (Dagenais, 1993, p. 76). Pour Dagenais, ce constat est important, puisqu'il en retire que les médias se victimisent face à la manipulation et la désinformation (Dagenais, 1993).

Malgré une volonté de se disculper, les médias se sont néanmoins appropriés certaines des critiques qui leur avaient été adressées pendant la crise d'Oka. En effet, les médias n'ont plus le choix que de considérer les Autochtones comme des acteurs importants. Alors qu'ils n'étaient pas ou très peu présents dans l'espace public des Québécois et des Canadiens, cette crise et sa médiatisation rappellent désormais leur existence (St-Amand, 2010). Si avant on ne les considérait comme étant des sujets médiatiques pertinents, cette crise ne permet plus aux médias de les ignorer, entre autres parce que la population prend conscience des enjeux qui préoccupent les Autochtones. En ce sens, la crise d'Oka est un moment charnière pour les Autochtones qui deviennent un sujet d'intérêt pour les médias. De plus, cette crise soulève des questionnements sur plusieurs enjeux, notamment en ce qui concerne le processus de négociation (Guilbeault-Cayer, 2008) avec les Autochtones. Ainsi, même si le scénario cyclique des crises que décrit Dagenais ne change pas, chaque crise a néanmoins pour effet d'impacter grandement la société dans laquelle elle se produit. Dans le cas de la crise d'Oka, c'est la prise de conscience des enjeux touchant les Autochtones qui s'effectue.

2.3 La représentation des Autochtones dans les médias québécois

Les relations entre les Autochtones et les médias allochtones ont engendré et engendrent toujours des réflexions. Parfois celles-ci sont d'ordre spécifique, comme les enjeux associés aux deux crises à l'étude,

mais il existe aussi des réflexions plus générales concernant les Autochtones et les médias. En ce sens, il nous importe d'exposer celles-ci afin d'élaborer un portrait général de cette relation dans le but de discuter de la représentation des Autochtones au sein des médias allochtones.

Au sein de la littérature, plusieurs travaux insistent sur le manque de contextualisation dans la couverture médiatique des nouvelles concernant les Autochtones. Cependant, ce manque n'est pas propre aux nouvelles autochtones. En effet, les journalistes sont amenés à couvrir des nouvelles d'ordre économique, social ou bien politique. Comme nous l'avons vu, le travail journalistique est contraint par le temps (Charaudeau, 2006). Les journalistes ne sont donc pas en mesure d'être experts de tous les domaines qu'ils sont amenés à couvrir (Charaudeau, 2006). Ceci impacte les nouvelles touchant les Autochtones, puisqu'elles ne sont presque jamais contextualisées, faute d'avoir les connaissances appropriées pour le faire. Ainsi, la population a l'impression que les « Autochtones sortent de nulle part » (Dudemaine, 2014, p. 128).

La méconnaissance de l'histoire et l'ignorance (Cardinal, 2018 ; Dudemaine, 2014) des journalistes face aux réalités/enjeux autochtones exercent une influence sur la couverture médiatique qui leur est réservée. On déplore aussi le manque de formation concernant ces enjeux spécifiques au sein des études journalistiques (Cardinal, 2018). Il y a donc plus de risque de retrouver des informations non véridiques au sein de l'information médiatique, notamment en raison des cours d'histoire incomplets qui sont donnés dès le plus jeune âge et qui façonnent l'opinion des journalistes (Dudemaine, 2014).

2.3.1 Les Autochtones : d'autres minorités?

La couverture journalistique des Autochtones s'apparente à celle qui s'effectue sur les autres minorités : l'accentuation « entre le « nous » et le « eux », de nature à stigmatiser davantage les membres des minorités » (Myles, 2008, p. 7). En ce sens, le travail effectué par Alexandra Parent, dans le cadre de sa maîtrise en communication publique à l'Université Laval intitulée « Couverture journalistique des affaires de droit relatif aux peuples autochtones au Québec : le cas d'Idle no more » met en lumière le traitement journalistique réservé aux Autochtones. Ce travail réalisé en 2014 est la première recherche de ce genre que nous avons consultée et qui nous a permis de mieux comprendre ce qui caractérise le cadrage des nouvelles médiatiques concernant les Autochtones.

Dans ce travail, Parent utilise la théorie des cadres (framing), plus précisément celle du cadrage des minorités, pour expliquer le traitement des nouvelles concernant les Autochtones. En résumé, un cadre est une manière d'organiser le discours présenté. Les cadres « sont utilisés par les journalistes au quotidien : le journaliste aguerri, devant une nouvelle situation, saura rapidement placer les événements dans un format et une manière connue » (Parent, 2014, p. 15). Cependant, comme le mentionne Parent, il n'y a pas de consensus dans la manière d'appliquer cette théorie et encore moins d'indices permettant d'unifier ce modèle aux représentations des enjeux autochtones (Parent, 2014). Toutefois, Parent spécifie qu'il existe une distinction au sein des cadres développés, notamment en ce qui concerne le cadrage des mouvements sociaux et des minorités. En effet, certains cadres utilisés

[...] sont décrits comme étant à risque d'exacerber l'incompréhension et le conflit, alors que, d'autre part, d'autres sont proposés pour offrir une compréhension optimale de la nouvelle. Je regrouperais respectivement ces deux types de cadres sous les vocables « conflictuels » et « constructifs » (Parent, 2014, p. 16).

Ce que nous mentionne Parent concernant les cadres conflictuel et constructif relève en grande majorité de la littérature scientifique. Le premier considère la nouvelle sous l'angle du conflit comme étant une source de nouvelle primordiale alors que le deuxième désire apporter des éléments constructifs à la nouvelle (Parent, 2014). Ainsi d'un côté on met l'accent sur le conflit exclusivement alors de l'autre on met l'accent sur les causes réelles du conflit, dans le but de contextualiser et d'éduquer.

Concernant le cadrage des minorités, Parent a eu recours à la littérature en lien avec la présentation des minorités au sein des médias. Elle établit que la présentation que l'on fait des minorités ressemble en grande partie à celle que l'on fait des Autochtones au Québec. Elle justifie cette conclusion par le fait que les Autochtones « [...] sont des populations avec lesquelles la majorité de la population n'entretient que des relations minimales, sporadiques ou superficielles » (Parent, 2014, p. 17). On retrouve entre autres l'emploi omniprésent des stéréotypes qui se transforment dans le temps (Parent, 2014) et qui deviendraient de plus en plus subtils, à défaut de disparaître complètement (Harding, 2006). Selon Harding, cela est entre autres dû au fait que les médias tendent à soutenir les intérêts dominants et à avoir une vision teintée d'eurocentrisme (Harding, 2006).

Ce bref parcours de la littérature nous a permis de comprendre, dans une certaine mesure, en quoi les Autochtones interpellent les médias. En ce sens, nous avons exposé les différents aspects de la mise en scène entourant la couverture médiatique de la crise d'Oka. D'abord, en ce qui concerne le manque

important d'information liée à la crise. On constate, avec la rumeur, que l'accent est surtout mis sur des éléments relevant davantage de la curiosité et du sensationnalisme que sur les revendications des Mohawks. Ensuite, l'utilisation de l'image révèle un besoin important de représenter visuellement au grand public l'ampleur de la crise. Dès lors, certaines images se hissent au rang de symbole, devenant ainsi l'emblème même de la crise. Pour continuer, le scénario qui se produit par les médias en temps de crise est identique d'une crise à l'autre, mais les répercussions qu'il engendre dans la société sont différentes. Enfin, la manière dont sont présentées les minorités dans les médias se rapproche grandement de ce qui est fait pour les Autochtones. Entre autres parce que ceux-ci font partie d'une minorité culturelle. Ainsi, nous verrons, dans les prochains chapitres, comment les différents aspects de la couverture médiatique que l'on a décrits s'incarnent à travers l'analyse de la mise en scène des articles de notre corpus pour le JDM et le JLP.

CHAPITRE 3

CADRE D'ANALYSE ET MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous allons présenter le cadre d'analyse de cette recherche, d'abord en développant la méthodologie et les justifications liées à celle-ci. Ensuite, nous présenterons pourquoi nous avons fait le choix de l'analyse sémiolinguistique du discours en nous référant au modèle du linguiste Patrick Charaudeau; notamment en ce qui concerne les conditions de production et les dispositifs de la mise en scène de l'information. Par la suite, nous nous pencherons sur l'approche comparative de notre recherche en survolant les travaux de Durkheim et de Weber afin de justifier la pertinence de cette approche. Puis, nous présenterons notre corpus d'analyse et les techniques d'analyse. Finalement, nous réfléchirons aux limites de notre recherche.

3.1 Méthodologie de la recherche

Dans cette recherche, nous avons mené une étude comparative de la mise en scène du discours médiatique de la presse écrite pour la crise d'Oka et la découverte des sépultures anonymes associée aux pensionnats. Pour ce faire, nous avons sélectionné deux médias québécois, soit le Journal de Montréal (JDM) et le Journal La Presse (JLP). Nous avons effectué une analyse du discours consistant à utiliser « [...] un corpus de textes rassemblés au nom d'un type de situations (contrat) qui les surdétermine, et dont on étudie les constantes (pour définir un genre), et les variantes (pour définir une typologie des stratégies possibles) » (Charaudeau, 1995, p. 106) dans l'optique de caractériser les procédés de mise en scène pour chaque journal, puis en les comparant entre eux. Ainsi, notre analyse part du postulat que la dramatisation est le résultat de procédés de captation, liée à la mise en scène de l'information dans le discours médiatique. Il cherche donc à les caractériser. En ce sens, le genre de discours qui nous intéresse est le discours informatif. Ces choix méthodologiques ont été faits dans le but de comparer le JDM et le JLP concernant la crise d'Oka et la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats.

3.2 La collecte des données

Notre corpus est composé d'articles de la presse écrite sélectionnés en fonction des émotions que nous avons ressenties lors de nos premières impressions, telles que la colère ou la tristesse et qui se dégagent des textes par procédés analysables, dans le but de mettre en évidence les choix exercés par les journalistes. En ce sens, nous nous sommes présentés comme lecteur parmi d'autres afin de pouvoir effectuer cet exercice lié aux émotions lors de la lecture des titres incitatifs. Ainsi, l'émotion peut se

dégager des mots employés générateurs d'émotions (attiser la colère, la pitié, etc.) ou des procédés visuels (points d'exclamation, présence de photographies où les émotions sont manifestement vécues par les personnes photographiées, etc.). Nous avons sélectionné le JDM et le JLP puisqu'ils sont les plus importants joueurs parmi la presse écrite au Québec (Centre d'études sur les médias, s. d.). En 2021, le JDM est toujours le quotidien le plus consulté, suivi du JLP¹⁷. Notre choix se justifie aussi par la réputation que possèdent ces quotidiens dans la culture populaire, soit par le sensationnalisme pour le JDM (Antonius, 2010). Dans la même veine, le JDM est reconnu pour l'impact de ses nouvelles à travers l'emploi de plusieurs procédés iconographiques, telles la photographie et la mise en page (Antonius, 2010). En ce qui concerne le JLP, il se caractérise par sa vision et ses valeurs en lien avec l'importance de rendre accessible l'information de qualité :

Dans un contexte où les fausses nouvelles abondent, l'information de qualité doit être considérée comme un bien public accessible au plus grand nombre. Elle ne peut être à la disposition uniquement de ceux qui ont les moyens de s'abonner à un média. Plus que jamais, nous croyons que les débats de société doivent permettre à l'ensemble de la population d'y participer et pour ce faire, l'accès gratuit à un journalisme de qualité est essentiel. C'est pourquoi nous en avons fait notre mission (La Presse, s. d.).

Cette vision nous rappelle entre autres ce qui caractérise les deux logiques développées par Charaudeau, soit celles économique et sémiologique. Ces deux quotidiens évoluent dans des milieux distincts : le JDM appartient à l'entreprise Québecor inc.¹⁸, alors que le JLP est un quotidien indépendant à but non lucratif (La Presse, s. d.). Il est à noter toutefois que le JLP n'a pas toujours eu cette formule. En effet, c'est en 2018 que le JLP subit des transformations et devient (le 8 mai 2018) la propriété d'un organisme à but non lucratif (Bourdeau, 2018). Lors de la crise d'Oka, le JLP était alors une société à but lucratif, ce qui n'était plus le cas lorsque les sépultures anonymes associées aux pensionnats étaient découvertes en 2021.

¹⁷ Voir annexe A

¹⁸ Québecor est une entreprise québécoise qui offre des services dans les domaines des télécommunications, des médias ainsi que dans les sports et le divertissement (*Médias d'information*, s. d.).

3.3 L'approche comparative

L'approche comparative est présente dans plusieurs disciplines, notamment au sein des sciences sociales. En ce qui concerne la sociologie, plusieurs sociologues ont été en mesure de démontrer que cette approche peut être mobilisée de plusieurs manières. Chez Durkheim, elle s'incarne par l'utilisation de la méthode des variations concomitantes, qu'il utilise dans le but d'expliquer le suicide à son époque (de Verdalle *et al.*, 2012). Selon Durkheim,

[n]ous n'avons qu'un moyen de démontrer qu'un phénomène est cause d'un autre, c'est de comparer les cas où ils sont simultanément présents ou absents et de chercher si les variations qu'ils présentent dans ces différentes combinaisons de circonstances témoignent que l'un dépend de l'autre (Durkheim, 2017, p. 140).

Chez Weber, l'approche comparative est utilisée pour « [...] relever des éléments de contraste, pour faire ressortir les spécificités de l'Occident et ainsi comprendre comment le capitalisme, l'État ou le droit s'y sont développés sous une forme qui leur est propre » (de Verdalle *et al.*, 2012, p. 6). En ce sens, comparer nous permet d'observer des régularités et des irrégularités sociales, mais aussi de soulever des questions parfois non apparentes en surface.

Au sein de notre recherche, notre objectif consiste à effectuer la comparaison entre les deux journaux (JDM et JLP), en ce qui concerne deux événements asynchrones, soient la crise d'Oka de 1990 et la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats, en 2021. Toutefois, nous n'effectuerons pas de comparaison entre les deux événements, car cela impliquerait une comparaison dans le temps, ce qui vraisemblablement nous mènerait vers une étude portant sur l'évolution des pratiques journalistiques. En ce sens, notre objectif de recherche serait considérablement différent.

Pour ces raisons, la comparaison entre les deux journaux est plus appropriée dans le cadre de l'étude que nous avons réalisée. De plus, centrer l'analyse de deux événements précis permet une comparaison plus ciblée que si nous avions tenté une analyse générale des deux quotidiens. En ce sens, nous comparons donc le traitement que font le JDM et le JLP de la crise d'Oka d'une part, puis les deux mêmes journaux pour la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats de l'autre. Les résultats de cette recherche permettront de mettre en lumière les dispositifs propres à chaque journal en ce qui concerne la mise en scène de l'information au sein de ces deux journaux pour ces deux événements séparés de 30 ans.

3.3.1 Technique d'analyse

L'analyse de l'aspect de la mise en scène dans le discours médiatique comporte plusieurs éléments cruciaux servant à construire le sens donné au produit médiatique. Dans le but de pouvoir répondre à notre question de recherche, à savoir comment se caractérisent les procédés de captation dans le JDM et le JLP lors des deux crises, nous avons choisi de travailler avec une grille d'observation¹⁹. Celle-ci a évolué en fonction des articles sélectionnés. Cette grille nous a servis entre autres à déterminer ce qui se retrouve dans les textes et ce qui ne s'y retrouve pas. Pour ce faire, nous avons créé différentes sections se rapportant au titre, au contenu du discours, au contenu esthétique de l'article et à l'espace dédié à l'article. Notre grille s'inspire notamment du guide d'observation réalisé dans le cadre du mémoire de Lisa Van Campenhout (Van Campenhout, 2020), et des procédés de mise en scène de l'information liés au matériau de Charaudeau (Charaudeau, 1997, p. 118).

En ce qui concerne l'aspect matériel, nous avons choisi d'intégrer à notre grille le « ton du titre » utilisé dans la section « titre de l'article », puisqu'il est l'une des premières choses qui captent l'attention et qui introduisent le sujet de l'article. De plus, nous avons aussi inclus la « présence de signes de ponctuation » dans cette même section, car elle anime le ton de la nouvelle et fait référence aux intonations de l'oralité. Ensuite, les critères « présence d'image » et « présence d'élément à caractère de bande dessinée »²⁰ ont été placés dans la section « contenu esthétique de l'article » en raison du fait que ceux-ci sont des ajouts à la mise en page de l'article ayant pour but de susciter une émotion et d'attirer le regard du lecteur. La section « contenu du discours » nous a permis d'évaluer les propos présents dans l'article. Les autres critères présents dans cette grille proviennent de nos premières constatations que nous avons remarquées de prime abord, tels que les catégories auxquelles se rapportent les articles, la localisation de ceux-ci sur leur support de diffusion respectif, etc. En ce sens, la section « Espace dédié à l'article » nous a permis entre autres d'évaluer l'intérêt du JDM et du JLP pour chacune de ces crises.

En raison du nombre volumineux d'articles au sein de notre corpus, il était nécessaire de pouvoir comptabiliser efficacement nos résultats. Cela a été fait dans le but de pouvoir mieux visualiser et comparer ceux-ci. En ce sens, nous avons créé une base de données et des diagrammes grâce à Excel. Les données ont été séparées en deux types de variables, soit des variables binaires et des variables continues.

¹⁹ Voir annexe B.

²⁰ Voir annexe C.

3.3.2 Présentation du corpus d'article

Nous avons créé un corpus d'articles de journaux publiés par le JDM et le JLP concernant la crise d'Oka²¹ durant les mois de juillet et août 1990 et durant la fin du mois de mai à la fin du mois de juillet 2021 pour la découverte des sépultures anonymes²². Pour la crise d'Oka, le choix de la temporalité se justifie par l'abondance et la récurrence des articles, notamment en raison de la mort du caporal Marcel Lemay (11 juillet 1990), de l'intervention de la SQ, mais aussi en raison de l'intervention de l'armée canadienne vers la fin août 1990, cette dernière ayant eu un contrôle considérable sur le plan des communications médiatiques (Beauregard, 2012, p. 23). En ce qui concerne la découverte des sépultures, la période échantillonnée se justifie par le fait que la découverte initiale de Kamloops est dévoilée à la fin mai 2021 et plusieurs articles sont publiés durant tout le mois de juin et juillet 2021. Nous avons intentionnellement choisi les mois forts de ces crises dans le but d'avoir un corpus d'article axé sur la dramatisation afin de pouvoir analyser et la caractériser les stratégies de captation liées à la mise en scène de l'information. Dès lors, notre corpus sera composé de 156 articles en fonction des deux cas de figure et des deux journaux étudiés. Le nombre d'articles pour chaque quotidien est le même (40 articles pour les 2 moments de crise pour chaque quotidien), sauf pour les articles du JLP et la découverte des sépultures anonyme où le nombre est de 36 articles en raison du nombre moins important d'articles parus.

Nous avons sélectionné les articles du corpus en deux temps. Dans un premier temps, nous avons effectué une première sélection en incluant tous les articles avec des titres faisant allusion aux deux crises respectives. Les articles du JDM et du JLP concernant la crise d'Oka ont été tirés des archives de La Collection nationale, disponible à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) de Montréal. La base de données de BANQ a donc été consultée pour trouver des titres évoquant cette crise, en ayant en tête certains mots-clefs, tels que « Armes », « Armé », « Oka », « Indiens » et « Warriors ». Puisque les articles concernant la découverte des sépultures anonymes sont plus récents, ils sont toujours accessibles en ligne et ont été récupérés sur les sites internet des deux quotidiens. Nous avons utilisé des mots-clefs tels que « pensionnats », « Autochtone » et « charniers » dans les instruments de recherche présents sur les sites web respectifs du JLP et du JDM. Pour les deux cas, cela nous a permis d'éliminer les articles concernant d'autres sujets en référence aux Autochtones. Dans un deuxième temps, nous avons voulu retenir 40 articles pour chaque crise et chaque journal. Afin de sélectionner les articles formant ces quatre

²¹ Voir annexes D et E.

²² Voir annexes F et G.

échantillons, nous avons sélectionné les articles les plus dramatiques en fonction des titres incitatifs, comme par la présence de points d'exclamation ou qui faisait explicitement appel à l'émotion, etc. Par exemple, des titres tels que « Les armes à la main » (article provenant du JDM, 1990) ou bien « 215 paires de chaussures pour dénoncer l'horreur des pensionnats autochtones » (article provenant du JDM, 2021) sont des titres qui sont susceptibles d'évoquer la curiosité ou d'éveiller l'indignation chez le lecteur.

De manière générale, nous avons mis l'accent sur des articles liés au genre journalistique du reportage, puisque ce sont les articles d'information et non d'opinion qui sont pertinents pour notre travail. Dans certains cas, nous avons dû inclure des textes d'autres genres (quelques éditoriaux et interviews, par exemple), lorsqu'il était difficile de trouver 40 articles de reportage sur un sujet donné. Les choix méthodologiques que nous avons faits nous permettent d'affirmer que la majorité des procédés de captation à travers la mise en scène de l'information proviennent d'articles liés au genre journalistique du reportage. En ce sens, les analyses qui seront présentées proviennent d'article avec une visée informative. Ainsi, le type d'article journalistique qui compose notre corpus pour la crise d'Oka est majoritairement constitué de reportages. Ce genre journalistique vise à couvrir un évènement en répondant aux questions de base que nous avons exposées plus tôt : Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? En ce sens, la majorité des articles du JLP et du JDM se retrouvent dans la catégorie reportage. Les autres articles présents relèvent soit du genre journalistique se rapportant à l'interview ou à l'éditorial.

Chaque article retenu a fait l'objet d'une numération spécifique, qui consiste à indiquer le nom du quotidien, le numéro de l'article correspondant aux annexes F, G, H, I, puis l'année de parution. Nous avons utilisé ce système afin d'identifier clairement les différents articles de notre corpus.

3.4 Limites de la recherche

À la lumière de nos explications concernant notre grille d'observation et de nos barèmes de sélection, plusieurs éléments importants ont dû être considérés. D'abord, nous avons eu à prendre en considération les différents supports de diffusion ainsi que l'époque pour chacune des crises étudiées. Dès lors, il est important de spécifier que les données sur la crise d'Oka proviennent d'archives initialement publiées sur un support papier et que celles concernant la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats proviennent d'un support numérique. De plus, il est important de mentionner qu'au sein de la littérature, il n'y a pas encore d'analyse du traitement médiatique réservé à la découverte des sépultures anonymes comme il peut y en avoir pour le traitement journalistique de la crise d'Oka, car cet évènement

est trop récent. Par conséquent, nos informations concernant la découverte des sépultures proviennent en majorité de sources médiatiques, ce qui n'est pas le cas pour la crise d'Oka, puisqu'elle a été amplement documentée par des sources scientifiques depuis. Ensuite, en raison de notre sujet qui vise à caractériser les différents procédés de captation liée à la mise en scène de l'information menant à la dramatisation, nous avons sélectionné les articles les plus dramatiques et cela s'est fait en fonction des procédés que nous avons établis en amont (ex. : point d'exclamation, appel à l'émotion). Par conséquent, ces éléments seront donc indubitablement surreprésentés dans notre analyse. Cependant, les journaux sélectionnés peuvent aussi avoir émis des propos plus nuancés et qui ne faisaient pas appel à la dramatisation (soit des articles plus informatifs), mais ceux-ci ont été écartés de notre étude. Puis, en raison du faible nombre d'articles parus dans le JLP sur la découverte des sépultures anonymes, nous avons donc dû considérer tous les articles parus et non pas ceux qui font le plus appel à l'émotion. Même en considérant tous les articles parus, le total n'a compté que 36 articles plutôt que 40 (comme pour les autres sujets).

CHAPITRE 4

ANALYSE COMPARATIVE DE LA DRAMATISATION MÉDIATIQUE ENTRE LE JDM ET LE JLP CONCERNANT LA CRISE D'OKA

Dans ce chapitre, nous allons comparer les résultats de nos analyses du JDM et du JLP pour la crise d'Oka. Ces résultats nous ont permis de démontrer que les procédés de captation à travers la mise en scène de l'information diffèrent d'un quotidien à l'autre, d'abord, en ce qui concerne les moyens employés dans la formulation des titres et des intertitres, ensuite, en ce qui concerne le contenu du discours et le contenu esthétique des articles et enfin, en ce qui a trait à l'espace dédié aux articles dans chacun des quotidiens. Il est important de mentionner les grandes différences de mise en page de ces deux quotidiens, valables de façon générale et non pas seulement pour le traitement des sujets étudiés. Le premier constat est que le JLP a une mise en page beaucoup moins aérée et intuitive que le JDM. En ce sens, il est souvent plus difficile de comprendre où commence et où se termine un article dans le JLP que dans le JDM. Le deuxième constat est que le JDM met énormément d'accent sur une mise en page plus chargée en éléments visuels tels la photographie.

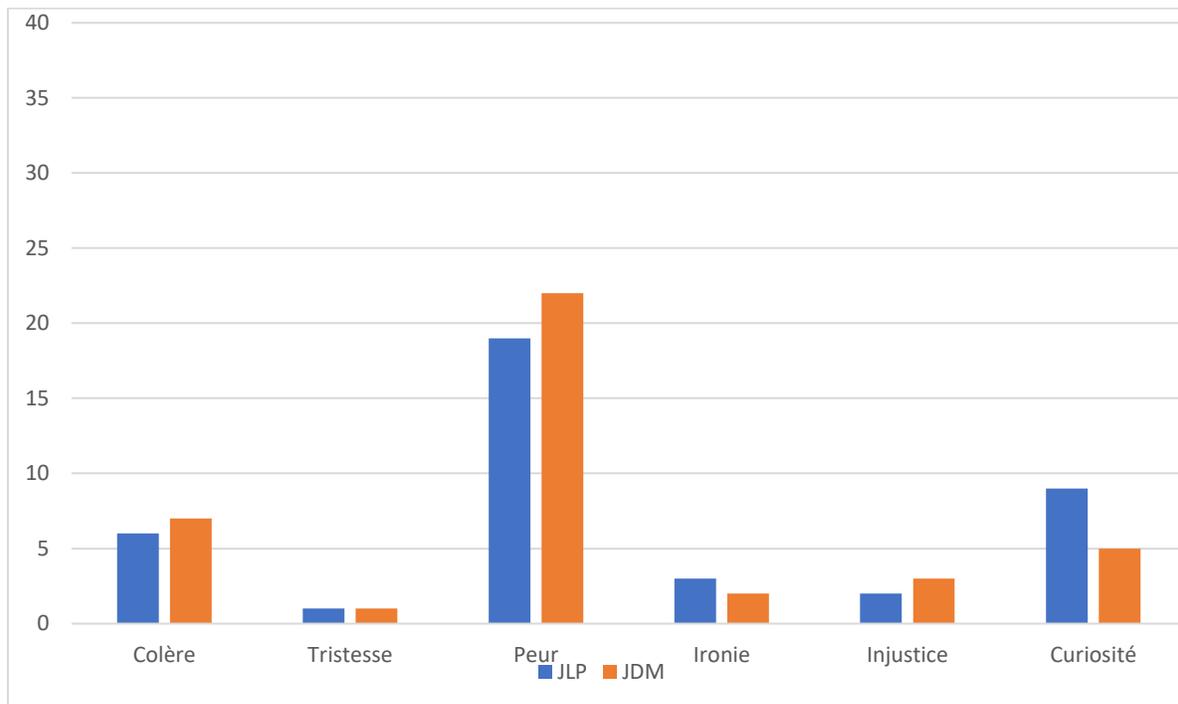
4.1 Les titres et intertitres

Le titre, comme nous l'avons mentionné, est le premier niveau de lecture auquel est confronté le lecteur lorsqu'il consomme un article de presse. En ce sens, il est le premier élément dont prend connaissance le lecteur et qui annonce le sujet de l'article. En raison du fait que nos articles ont été sélectionnés en fonction des émotions qu'ils nous ont fait ressentir, cette caractéristique traverse grandement notre échantillon. Pour cette raison, nous pouvons affirmer que dans le cadre de notre recherche, l'appel aux émotions au sein des titres nous a amenés à être captés/attirés par les titres de notre corpus. Dès lors, cette captation se fait par l'entremise du titre, soit le fait de nommer l'évènement présenté. Tel que nous l'avons déjà exposé, nommer un évènement renvoi à créer des représentations sociales et des cadres cognitifs qui vont au-delà des mots employés. Bien entendu, les représentations que les titres ont fait émaner et les émotions que nous avons ressenties en prenant connaissance des titres nous sont propres : puisque les émotions sont personnelles, on ne peut donc pas être certain que tous les lecteurs ressentiront les mêmes sentiments lors de la lecture. Néanmoins, notre expérience personnelle est sans doute valable pour d'autres et une émotion générée par un titre est susceptible de frapper d'autres lecteurs. C'est ce sur quoi les journalistes tablent avec des titres de type incitatif. Nos analyses nous ont permis de constater

que la mise en scène de ces titres est effectuée par l'entremise de procédés faisant échos entre autres à l'oralité et aux procédés d'écriture. En ce sens, nous allons présenter les résultats de nos analyses en fonction des différentes dimensions de notre grille d'observation. Ces dimensions font référence au ton des titres, aux émotions qui émanent de ceux-ci, à l'utilisation de signe de ponctuation, de citation, d'expression et d'intertitres.

Le ton des titres, au sein de notre corpus, est en majorité sous la forme de phrase active plutôt que passive. C'est-à-dire que le sujet fait l'action, contrairement à une phrase passive où c'est le sujet qui subit l'action. Sur les 40 titres analysés du JDM, 20 présentent un ton actif, alors que pour le JLP, ce sont 30 titres sur 40 qui adoptent ce ton. En ce sens, plus de la moitié des titres du corpus du JLP ont un ton actif, où le sujet est mis en avant en réalisant l'action de la phrase. Les sujets utilisés dans ces titres font référence aux Autochtones, aux Warriors, aux Mohawks, ainsi qu'aux acteurs extérieurs tels que le gouvernement et l'armée. En fonction de la façon dont le « sujet » et l'« action » sont mis en scène dans les titres, ceux-ci sont plus susceptibles d'attirer l'attention du lecteur. Par exemple, des titres comme « Châteauguay au bord de la violence ! » (Journal de Montréal, art. 11, 1990) ou « Les Mohawks d'Oka revendiquent des terrains plus vastes que les dix hectares du golf » (La Presse, art. 6, 1990) mobilisent le sujet en le plaçant au cœur d'une action précise et directe. L'utilisation de la phrase active permet d'identifier rapidement le sujet et ce qu'il fait ou a fait récemment (selon le contexte établi), et permet ainsi de déterminer rapidement de quelle personne ou de quelle population il sera question dans l'article, ainsi que les actions qui leur sont attribuées. De plus, la phrase active donne une impression de familiarité et rappelle les interactions sociales quotidiennes. En ce sens, le JLP se caractérise par l'utilisation fréquente de ce procédé, tandis que le JDM, comme nous le verrons plus tard, utilise davantage d'autres moyens de captation. Donc, l'utilisation de phrase active joue un rôle de captation important au sein de la mise en scène des titres pour le JLP, mais est un peu moins importante pour le JDM.

Tableau 4.1 Les sentiments ressentis lors de la lecture des titres du JLP et du JDM



Nous avons mentionné plus tôt que le journaliste n’est pas en mesure de prévoir les interprétations des propos qu’il partage. Dès lors, les sentiments qui sont ressentis par les lecteurs ne sont pas tous les mêmes, car les émotions sont personnelles et propres à chacun. De plus, nous avons fait l'exercice de nous positionner dans le contexte de l’époque afin de mieux refléter les sentiments susceptibles d’avoir été ressentis lors de cette crise en 1990. En ce sens, les résultats de nos analyses concernant cet aspect sont propres à nous et peuvent ne pas refléter exactement ce que d’autres lecteurs ressentiraient. Le diagramme ci-dessus, représente les différents sentiments que nous avons ressentis lors de la lecture des titres des deux quotidiens. Suite à nos analyses, on constate que ceux-ci relèvent en majorité du sentiment de peur, suivi d’un sentiment de curiosité et de colère. La peur est le sentiment qui se dégage le plus des titres des deux quotidiens analysés. Ce sentiment est davantage présent pour les titres du JDM que pour le JLP. Par exemple, « La guerre civile au bout des lèvres... » (*Journal de Montréal*, art. 24, 1990) ou « Bourassa s’apprête à demander l’intervention de l’armée » (*La Presse*, art. 24, 1990) sont des titres qui, par le choix des mots, ont fait naître chez nous un sentiment de peur²³. Le premier fait référence à un titre de type incitatif, c’est-à-dire qu’il cherche davantage une réaction émotive chez le lecteur, car le sujet de

²³ Pour plus d’exemples de titre concernant le sentiment de peur dans le JDM, voir les articles 1,8 et 26 de l’annexe F. Pour plus d’exemples de titre concernant le sentiment de peur dans le JLP, voir les articles 14,19 et 31 de l’annexe G.

la guerre y est abordé de manière théâtrale. Tandis que le deuxième relève plutôt d'un titre de type informatif, puisqu'on y aborde ce qu'un acteur important prévoit de faire.

Ensuite, la curiosité est le deuxième sentiment qui ressort le plus de notre corpus. Par exemple, des titres comme « Où sont les Warriors de la première vague ? » (*Journal de Montréal*, art. 17, 1990) ou « Les leaders spirituels sont proches de la nature et des esprits qui agissent sur elle » (*La Presse*, art. 35, 1990) sont susceptibles de susciter un sentiment de curiosité chez le lecteur. D'une part, l'utilisation d'un point d'interrogation, comme nous le verrons plus tard, nous a amenés à nous poser des questions concernant ces titres, ce qui sert à attirer notre attention et à susciter notre curiosité. De l'autre part, lorsqu'on se remet dans le contexte de l'époque, l'information concernant les cultures autochtones n'était presque pas connue du grand public. Le caractère nouveau pour l'époque du deuxième titre est susceptible d'avoir attiré la curiosité de plusieurs lecteurs. Règle générale, nous avons ressenti un sentiment de curiosité plus fort pour les titres du JLP que pour le JDM.

En ce qui concerne le sentiment de colère, il est davantage évoqué dans le JDM que dans le JLP, surtout si l'on tient compte du contexte de l'époque. Des titres comme « Pas de négociations avec des guerriers armés » (*Journal de Montréal*, art. 13, 1990) ou encore « Des Lavallois sympathisent avec les Mohawks d'Oka » (*La Presse*, art. 12, 1990) sont plus enclins de susciter ce sentiment, puisqu'à l'époque, la situation engendrait des désagréments pour les citoyens allochtones (ex. : blocage du pont Mercier). On peut donc croire qu'il y a un intérêt important à ce que les négociations soient entreprises rapidement, mais aussi que la solidarité entre allochtones soit présente. Par conséquent, les titres du JDM sont plus susceptibles de faire générer ce sentiment.

Pour ce qui est du sentiment de tristesse, nous l'avons que très peu ressenti pour les deux quotidiens, puisque sur 40 articles, chacun possède seulement un titre qui nous l'a fait ressentir. Pour le JDM, le seul article qui rappelle cette émotion est : « « Nous ne réclamons que nos droits » » (*Journal de Montréal*, art. 6, 1990), alors que pour le JLP : « Au coeur du conflit, la reconnaissance constitutionnelle des Amérindiens » (*La Presse*, art. 5, 1990). Pour le JDM, ce sentiment est surtout provoqué par la citation des propos d'un acteur directement impliqué, soit un Mohawk à qui pourrait se rattacher ce sentiment. On constate que ces deux articles ont été écrits à une journée d'intervalle (le 12 et le 13 juillet 1990) et que ces titres portent sur les enjeux de reconnaissance territoriale des Mohawks de Kanesatake. Donc, pour

les deux quotidiens, le sentiment de tristesse n'est pas l'émotion qui est dominante et encore moins significative dans les ressentis face aux titres.

Le sentiment d'ironie est plus présent (mais minime) au sein du JLP que dans le JDM. Par exemple, les titres « Pas question de déposer les armes; les ranger, peut-être? » (*La Presse*, art. 36, 1990) ou encore « Les bingos mohawks perdent des plumes ! » (*Journal de Montréal*, art. 31, 1990) sont des titres qui dégagent de l'ironie. Cependant, on ne peut affirmer que ce sentiment soit dominant dans notre interprétation, puisque nous l'avons ressenti que très peu de fois contrairement à d'autre qui domine davantage.

Concernant le sentiment d'injustice, nous l'avons davantage ressenti dans les titres du JDM que dans ceux du JLP. Par exemple, des titres comme « Souveraineté ! clament les Amérindiens » (*Journal de Montréal*, art. 18, 1990) ou bien « Ciaccia dit non à la reconnaissance en catimini de la « nation » mohawk » (*La Presse*, art. 21, 1990) font appel, selon nous, à un sentiment d'injustice. Notamment, car en 1990, des négociations constitutionnelles étaient en cours et le Québec avançait vers un 2^e référendum pour sa souveraineté. Ce genre de titre a donc pu faire ressentir un sentiment d'injustice chez les Québécois, en raison de cette situation politique. Donc, le JDM est plus susceptible de faire ressentir le sentiment d'injustice que le JLP.

De manière générale, les émotions que nous avons ressenties pour les titres des deux quotidiens se suivent relativement de très près, il n'y a pas de différence flagrante lorsqu'on les compare. Cependant, on peut penser que pour les deux quotidiens, les sentiments de peur, de curiosité et de colère ont été plus susceptibles d'être ressentis par d'autres lecteurs, ce qui nous amène à penser que cela a été un moyen de captation.

L'utilisation de signes de ponctuation, comme nous avons pu le voir, est une pratique très utilisée dans la presse écrite. Cependant, au sein de notre corpus, certains signes sont plus présents que d'autres. En effet, après analyse, on constate que les signes les plus présents dans notre corpus sont le point d'exclamation et les guillemets, le premier étant davantage présent pour le JDM que pour le JLP. En général, l'utilisation du point d'exclamation fait référence à une émotion que l'on veut faire ressentir, qui s'apparente aux intonations de voix lorsqu'on discute avec une personne. En ce sens, nous pouvons émettre l'idée que le JDM chercherait d'emblée à reproduire ce côté plus personnel dans le partage de ses informations liées à la crise. Par exemple, les titres « Chaque Indien coûte 7590 \$ à l'État ! » (*Journal de Montréal*, art. 16, 1990)

et « À la maison et au chalet, des Mohawks partout ! » (*La Presse*, art. 34, 199) sont susceptible de désigner qu'il y a un problème pouvant être choquant ou bien surprenant.

Pour l'utilisation des guillemets, le JDM est encore celui qui emploie le plus ce signe de ponctuation avec 7 titres sur 40 dans le corpus, alors que le JLP en possède 4. Les guillemets ont été utilisés de deux manières différentes, soit dans le but de rapporter les paroles d'une personne d'intérêt ou bien à des fins de distanciation, c'est-à-dire dans l'idée de mettre une distance entre le mot et le reste du titre. Par exemple, les titres « « C'est du terrorisme » » (*Journal de Montréal*, art. 15, 1990) et « « Les soldats viennent pour nous tuer » » (*La Presse*, art. 39, 1990) sont des paroles rapportées et employées par des sources au sein des articles en question. En ce sens, cette façon de nommer les titres a pour effet de rendre le propos du journaliste crédible, puisqu'ils sont soutenus dès le départ par la personne d'intérêt mentionnée dans l'article. Dans d'autres utilisations, les guillemets n'encadrent pas des propos rapportés. Par exemple, dans des titres tels que « Ottawa associe les Warriors à « argent, fusils et idéologie » » (*Journal de Montréal*, art. 14, 1990) et « Les Warriors ont un arsenal d'armes d'assaut et de munitions « terrifiant » » (*La Presse*, art. 20, 1990), les guillemets démontrent que les deux quotidiens émettent une distance entre certains mots ou groupes de mots. On peut émettre l'idée que les quotidiens ne désirent pas s'associer à ces propos, mais les mentionnent à des fins de captation. Il y a donc une distance émise vis-à-vis des propos et cette distance est établie par l'emploi des guillemets. Cela nous amène à nos résultats concernant la présence de citation dans les deux quotidiens. On constate que 3 titres sur 40 comportent une citation directe pour le JLP, alors que pour le JDM, on compte 6 titres parmi notre corpus. En ce sens, que ce soit pour l'utilisation du point d'exclamation, des guillemets ou bien des citations directes, il y a plus d'articles qui ne possèdent pas ces éléments de ponctuation dans leurs titres que ceux qui en possèdent au sein du corpus d'articles tiré deux quotidiens. Toutefois, le JDM utilise davantage les signes de ponctuation que le JLP, ce qui nous permet de dire que pour cette crise, ils ont pu servir à des fins de captation, ce qu'on ne peut affirmer pour le JLP, en raison du nombre peu élevé d'articles qui les emploient.

L'utilisation d'expressions dans un titre renvoie à expliquer le contexte de l'article de manière différente. Ces expressions sont aussi le reflet du niveau de la langue employée et font écho aux connaissances que peuvent détenir les lecteurs. Il y a donc une référence directe au patrimoine linguistique de la communauté des lecteurs. Règle générale, les expressions sont peu représentées dans notre corpus d'articles. Par contre, en comparant les titres des deux quotidiens, on constate que le JDM utilise ce procédé littéraire de manière plus importante que le JLP. En effet, un total de 8 titres sur 40 comporte une

expression dans le premier. En ce qui concerne le JLP, des expressions sont présentes dans seulement 3 titres. Par exemple, des titres comme « Les armes à la main » (*Journal de Montréal*, art. 12, 1990) et « L'armée va démolir les barricades des Mohawks, si possible sans bain de sang » (*La Presse*, art. 38, 1990) emploient des expressions qui sont communes et connues de la majorité des Québécois. Pour les deux exemples de titre, on constate que les expressions font référence à la violence qui entoure la crise d'Oka. Les expressions qui sont présentes dans les autres titres d'articles font en majorité aussi référence à un contexte de violence imminent : « Les Mohawks d'Oka aux « barricades ». La guerre des nerfs monte d'un cran » (*Journal de Montréal*, art. 1, 1990); « À Châteauguay, la pression monte... pour vrai ! » (*Journal de Montréal*, art. 8, 1990); « La guerre des nerfs s'intensifie à Kahnawake » (*La Presse*, art. 8, 1990); « Le fossé s'élargit » (*La Presse*, art. 16, 1990). En ce sens, la présence d'expressions relevant d'un contexte spécifique relié à la violence, nous permet de constater que cette utilisation est un moyen de captation qui joue un rôle important au sein de la mise en scène de l'information lors de cette crise, en particulier dans le JDM.

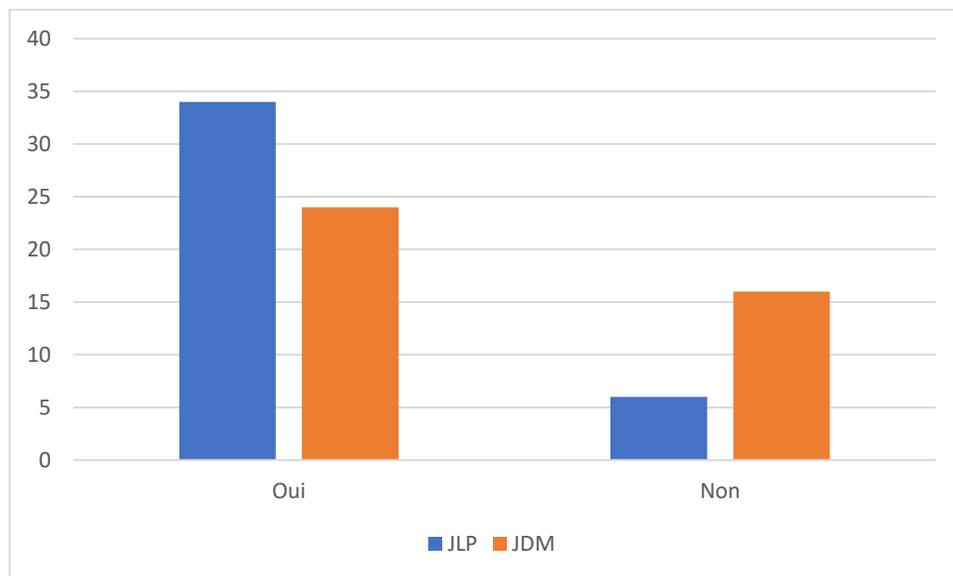
Les intertitres amènent le lecteur vers le deuxième niveau de lecture. Comme on l'a vu, ceux-ci sont situés au-dessus des différents paragraphes d'un article et permettent au journaliste de guider le lecteur dans la logique d'argumentation proposée. De plus, en s'appuyant sur les intertitres, le lecteur peut prendre connaissance des différents aspects abordés. La présence d'intertitre est beaucoup plus importante dans le JDM, avec 22 articles sur les 40 articles retenus pour analyse, alors que le JLP en possède 12. Par exemple : le titre « Châteauguay pris en otage » (*Journal de Montréal*, art. 3, 1990) et son intertitre « Le fédéral doit intervenir »; le titre « Tout a commencé il y a 13 ans sur un terrain de baseball... » (*Journal de Montréal*, art. 5, 1990) et son intertitre « La tension monte »; le titre « Ottawa associe les Warriors à « argent, fusils et idéologie » » (*Journal de Montréal*, art. 14, 1990) et ses intertitres « Menace » et « Sabotage »; le titre « Les Warriors sont les soldats d'une future république incluant l'île de Montréal » (*La Presse*, art. 17, 1990) et intertitre « Les Onondagas »; le titre « La société des guerriers semble avoir pris le contrôle absolu des bandes de Mohawks » (*La Presse*, art. 18, 1990) et ses intertitres « Un pont bloqué », « Visage voilé » permettent aux lecteurs d'être guidés durant leur lecture. Le lecteur est alors en mesure d'évaluer son intérêt pour la nouvelle avant de la lire dans son entièreté, puisqu'en la survolant il aura accès aux intertitres qui contrastent avec le texte (taille de lettre, couleur, typographie, etc.). L'analyse nous permet de conclure que le JDM accompagne davantage son public dans sa lecture, c'est-à-dire qu'il établit et organise une logique de présentation qui oblige le lecteur à suivre le raisonnement proposé par le journaliste. Cela peut s'expliquer en raison du public ciblé par le JDM, car de manière générale, ce public cherche davantage la simplicité lorsqu'il consulte un journal. En ce qui concerne le JLP,

on constate que le lecteur est moins guidé dans sa lecture en raison de la faible présence d'intertitres. Cela peut s'expliquer par le fait que le JLP attire un public plus diversifié que ne le fait le JDM.

4.2 Le contenu du discours

Le discours médiatique, comme nous avons pu le voir, est une manière de communiquer de l'information dans le but de transmettre du savoir. Il se caractérise par sa capacité de rejoindre un vaste public et par la présence importante qu'il occupe dans la société. Ce discours fait toutefois l'objet d'une mise en scène afin de capter l'intérêt. En ce sens, les résultats de nos analyses nous ont permis de constater que le JDM et le JLP se différencient à plusieurs égards lorsqu'on se penche sur ce qui est dit et ce qui n'est pas dit au sein du discours. D'abord, en ce qui concerne la contextualisation des différents articles de notre corpus, ensuite, en ce qui a trait au choix des sources utilisées au sein de ces articles, puis par la présence ou non de stéréotypes ou de préjugés et enfin, par la terminologie utilisée dans les deux quotidiens pour nommer les différents acteurs autochtones. Nous nous sommes aussi intéressées au type d'article dans notre corpus (éditorial, reportage, interview, etc.) et enfin, aux auteurs des articles, à savoir si ceux-ci sont le produit d'un journaliste œuvrant au sein du quotidien ou bien d'une agence de presse.

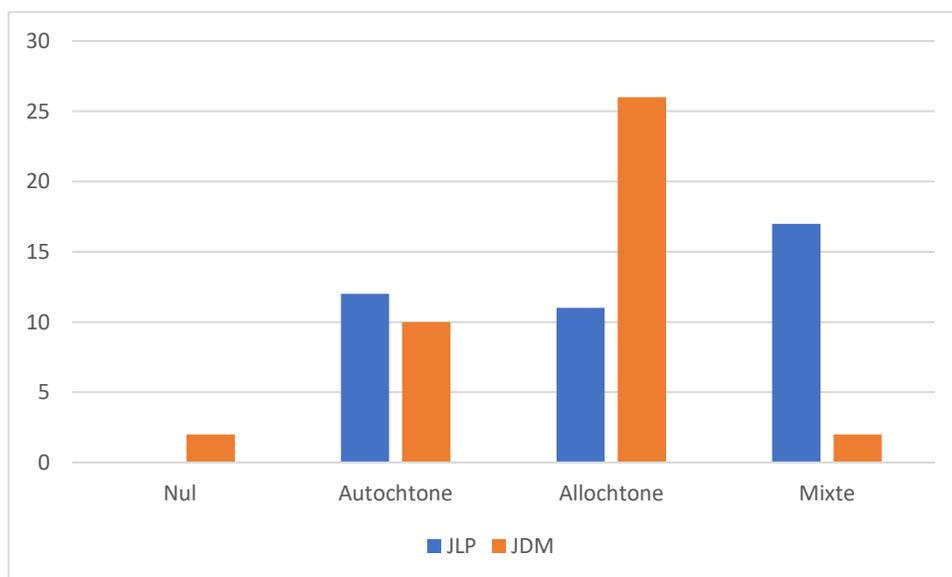
Tableau 4.2 Présence d'un contexte pour les articles du JLP et du JDM



Nos analyses ont révélé que dans les deux quotidiens, la nouvelle était contextualisée dans la majorité des articles pour les deux quotidiens étudiés. Jusqu'à tout récemment, une des critiques émises par des experts et des Autochtones à l'encontre des médias concernait le manque de contextualisation lorsqu'il était question d'enjeux autochtones. Or, nous remettons en question cette critique, car elle n'est pas

nécessairement généralisable. En effet, comme nous pouvons le voir dans le tableau 4.2, le contexte est bien présent dans notre corpus, particulièrement dans le JLP, alors que c'est moins le cas pour le JDM. Nous pouvons entre autres expliquer cette différence par le fait que le JLP a l'habitude de fournir des articles plus longs, ce format étant plus propice à l'élaboration d'un contexte. De plus, en raison d'une partie de son public plus éduqué, avoir des articles plus longs semble aussi plus pertinent pour ce quotidien. De ce fait, l'espace disponible, comme nous le verrons plus tard, permet à ce journal d'aller plus en détail sur la crise dans ses articles et de répondre à l'enjeu de spectacularisation à travers les détails dans ceux-ci. En ce sens, l'intégration d'un contexte détaillé sur la crise a pour conséquence d'être plus propice à garder le lecteur intéressé, puisque des détails sur la situation sont davantage exposés. Même si l'on constate que les auteurs des articles sont souvent les mêmes (ce qui laisse penser que certains journalistes ont été choisis par le quotidien pour couvrir la crise), le contexte de la crise est presque toujours repris dans chaque article, même lorsque l'auteur n'est pas le même. De ce fait, nous pensons qu'il est possible de ne pas avoir suivi la crise, mais de comprendre en quoi elle consiste, lorsqu'on lit le JLP. À l'inverse, un article trop long et trop contextualisé peut amener le lecteur à se désintéresser de sa lecture. Pour le JDM, nous pouvons supposer que cette limite s'applique, puisque nous supposons que son public cible est moins éduqué et surtout moins enclin à s'intéresser à la lecture des journaux. Par conséquent, même si le contexte est présenté dans une certaine mesure, il l'est beaucoup moins dans le JDM que dans le JLP.

Tableau 4.3 L'utilisation de sources autochtones et allochtones dans le JLP et le JDM



L'utilisation des sources, soit des individus en mesure d'informer le média sur le sujet en question, est primordiale dans un article d'information. La source peut confirmer ou bien infirmer des informations que le média possède tout en servant de preuve au propos rapporté dans un article. En ce sens, l'utilisation de sources pertinentes pour le sujet de l'article apporte de la crédibilité auprès du lecteur. Le diagramme ci-dessus représente l'utilisation de sources dans notre corpus d'analyse et leur répartition selon l'identité de l'informateur.

D'abord, on constate que parmi les articles du JLP, aucun ne fait référence à aucune source, contrairement au JDM, qui en possède 2. Les articles tels « À Châteauguay, la pression monte... pour vrai ! » (*Journal de Montréal*, art. 8, 1990) et « Chaque Indien coûte 7590 \$ à l'État ! » (*Journal de Montréal*, art. 16, 1990) ne font référence à aucune source identifiable. Par exemple, pour l'article no. 8, on ne mentionne pas la provenance des sources, puisque le journaliste décrit plutôt le climat qui règne dans la ville en fonction de la colère des citoyens. Alors que dans l'article no. 16, on ne spécifie pas d'où provient l'estimation du montant énoncé dans le titre. Même si le nombre d'articles n'est pas flagrant, nous pensons que cette situation demande au lecteur d'avoir une confiance aveugle concernant les propos mentionnés. De plus, cela peut susciter chez le lecteur des questionnements sur la crédibilité de l'article. Les deux quotidiens utilisent presque toujours des sources, ce qui amène une crédibilité importante aux yeux du lecteur.

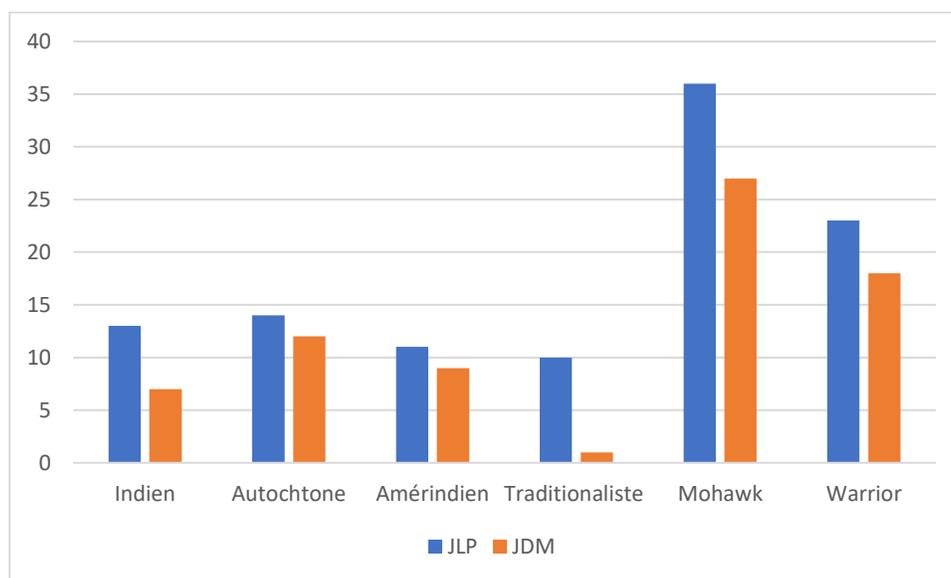
Ensuite, en ce qui concerne le nombre de sources autochtones, les deux quotidiens se suivent de très près, mais sont davantage employés dans les articles du JLP que dans ceux du JDM. Encore une fois, nos analyses viennent nuancer les critiques formulées notamment par Leroux-Chartré concernant la non-utilisation de source autochtone lors de la crise d'Oka. En effet, on constate que les sources autochtones sont présentes de manière significative dans les articles échantillonnés. La majorité des articles ayant des sources autochtones porte sur des sujets liés à la souveraineté/reconnaissance, mais aussi sur la violence: « « Nous ne réclamons que nos droits » » (*Journal de Montréal*, art. 6, 1990); « Les armes à la main » (*Journal de Montréal*, art. 12, 1990); « Souveraineté ! clament les Amérindiens » (*Journal de Montréal*, art. 18, 1990); « Les Mohawks d'Oka revendiquent des terrains plus vastes que les dix hectares du golf » (*La Presse*, art. 6, 1990); « Au cœur du conflit, la reconnaissance constitutionnelle des Amérindiens » (*La Presse*, art. 5, 1990) . En ce qui concerne le JLP, même si certains articles ayant des sources autochtones portent sur la souveraineté et la reconnaissance, la majorité de ceux-ci sont associés à un contexte de violence : « Des Mohawks inflexibles continuent leur combat » (*Journal de Montréal*, art.22, 1990); « Il y aura un bain de sang » (*Journal de Montréal*, art. 35, 1990) « Pour certains chefs, la violence est la seule solution » (*La*

Presse, art. 13, 1990); « Pour un Warrior, la seule autorité s'appelle AK-47 » (*La Presse*, art. 14, 1990); « La société des guerriers semble avoir pris le contrôle absolu des bandes de Mohawks » (*La Presse*, art. 18, 1990); « Les Warriors renforcent leurs barricades à Oka en érigeant des montagnes de sable » (*La Presse*, art. 26, 1990); « Les chefs indiens sont partagés quant au recours à la violence » (*La Presse*, art. 30, 199). Pour le JLP, on constate que les procédés de mise en scène de l'information liée aux sources concernent surtout un contexte de violence, alors que pour le JDM cela semble être plus partagé. On peut expliquer cette différence au sein des choix de source en fonction du contexte, par le fait que le JDM aborde beaucoup plus la violence par l'entremise de sources allochtones, contrairement au JLP, qui utilise des sources autochtones.

Puis, on constate que l'utilisation de sources uniquement allochtones est bien plus importante pour le JDM que pour le JLP. En effet, le JLP utilise davantage de sources mixtes (autochtones et allochtones). Nous pouvons émettre l'hypothèse que cet écart entre les deux quotidiens peut être attribué à des choix éditoriaux. Pour le JDM, ce choix se traduirait par la volonté de mettre de l'avant des points de vue allochtones, contrairement au JLP, qui utilise beaucoup plus des sources mixtes au sein d'un même article. En termes de captation, le JDM se distingue par l'emploi de point de vue qui est propice de ressembler à ce que la population connaît ou sait de la crise d'Oka. Tandis que le JLP a davantage tendance à vouloir capter l'intérêt du lecteur par des points de vue mixtes, entre allochtone et autochtones. De plus, en utilisant des sources mixtes, le JLP est plus propice que le JDM d'avoir un point de vue nuancé sur la situation et à faire connaître la réalité des Autochtones au grand public.

La présence de stéréotype et préjugés au sein des deux quotidiens est identique. C'est-à-dire qu'il y a pour le JLP et le JDM 24 articles sur 40 qui en comportent, contre 16 articles qui n'en comportent pas. De manière générale ceux qui sont présents au sein des deux quotidiens portent sur des références au « problème indien »; la croyance répandue en ce qui concerne les soi-disant privilèges des Autochtones; l'insistance sur cette idée de l'Autochtone dangereux (car ils possèdent un arsenal); les différentes rumeurs concernant les Warriors; le rapport de force des Autochtones face aux allochtones (dû à la présence d'armes); le clivage entre Autochtone et allochtone. On constate alors que ces stéréotypes et ces préjugés ont été importants dans la mise en scène de l'information pour le JLP et le JDM. Cependant, ce qui revient le plus souvent au sein des deux quotidiens, ce sont les rumeurs concernant les Warriors et l'arsenal dont il dispose. En ce sens, les deux quotidiens ont utilisé ces propos au sein de leurs discours à des fins de captation.

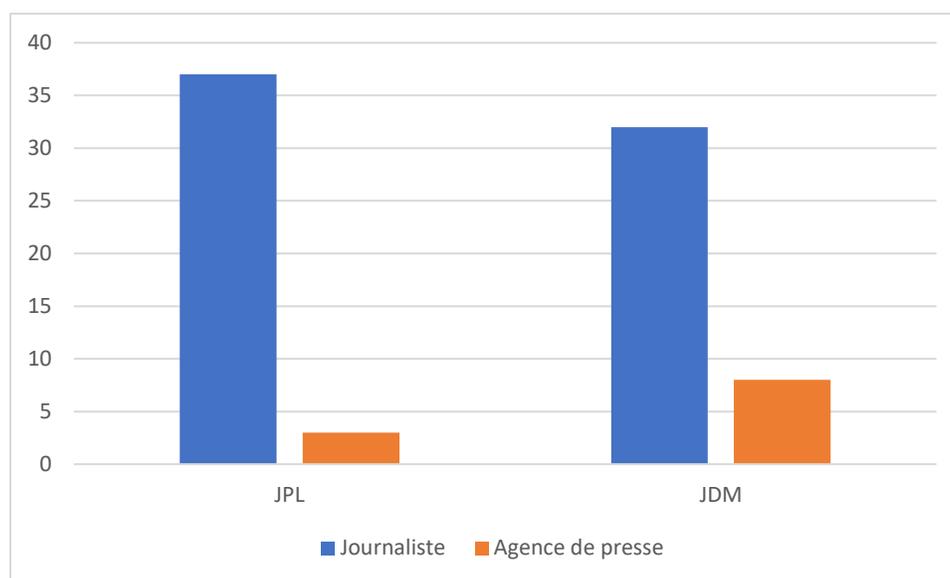
Tableau 4.4 Les terminologies utilisées par le JLP et le JDM pour désigner les Autochtones



Cela nous amène à nous pencher sur nos analyses sur la terminologie employée par les deux quotidiens pour désigner les Autochtones. Le diagramme ci-dessus présente les différents termes utilisés par les deux quotidiens. Cela est pertinent puisque lors de la crise d’Oka, il n’y avait pas réellement de consensus sur l’emploi des termes désignant les Autochtones. On perçoit tout de suite que les choses ont changé par rapport à aujourd’hui, puisque certains termes pour désigner les Autochtones ne s’emploient plus maintenant. D’abord, on constate que la variable « Mohawk » est celle qui est la plus utilisée pour les deux quotidiens, mais est davantage présente dans le JLP. Ensuite, la variable « Warrior » est la deuxième terminologie la plus utilisée dans les deux quotidiens, mais est davantage présente dans le JLP. La troisième variable la plus utilisée pour les deux quotidiens est « Autochtone », mais se retrouve un peu plus dans le JLP que dans le JDM. Puis, les variables « Indien », « Amérindien » et « Traditionaliste » sont plus utilisées par le JLP. À la suite de nos analyses, on constate que pour le JDM, la terminologie pour désigner les Autochtones dans cette crise est souvent très diversifiée. En ce sens, à plusieurs reprises, un article peut employer le terme « Indien », « Autochtone », « Mohawk » ou même « Warrior » pour désigner la population concernée. Cela crée une confusion, puisqu’il est alors difficile de savoir qui est qui (surtout lorsqu’on parle des Mohawks et des Warriors). En raison du fait que la distinction entre les différents acteurs autochtones n’est pas toujours réalisée au sein d’un même article, nous pensons que cela pourrait être causé par un désir d’utiliser des synonymes pour les désigner et une méconnaissance des distinctions de la part des journalistes. En ce qui concerne le JLP, il emploie aussi plusieurs fois dans un même article les terminologies « Autochtones » et « Amérindien ». Cependant, concernant les termes « Mohawk » et

« Warrior », le JLP distingue ces deux groupes en utilisant le terme « mohawk traditionaliste » pour parler notamment des Warriors ou des Mohawks plus radicaux. Le terme « Mohawk » est utilisé pour parler de ceux qui ne sont pas des Warriors ou bien des radicaux. Cette distinction est importante, car contrairement au JDM, le lecteur est en mesure de comprendre que les Mohawks ne sont pas tous des Warriors. Cela démontre donc qu'il y a une déchirure ou des divergences d'opinions importantes au sein des Mohawks. Il y a donc moins de confusion concernant les agissements de chacun dans cette crise pour le lecteur puisqu'on ne met pas tout le monde dans le même panier. En termes de captation, le fait qu'il n'y ait pas de consensus en ce qui concerne les termes « Autochtone », « Indien » et « Amérindien », ne constitue pas une stratégie en soi, puisque nous pensons que cela concerne davantage une question de synonyme.

Tableau 4.5 Auteurs des articles du JLP et du JDM



Le diagramme ci-dessus, présente le nombre d'articles au sein du corpus qui ont été écrits soit par des journalistes, soit par des agences de presse. Les agences de presse, comme nous l'avons mentionné, sont un moyen utilisé par la presse écrite afin d'être en mesure de couvrir un vaste éventail de nouvelles. En général, ces articles sont plus standardisés. On constate que pour la crise d'Oka, le recours aux agences de presse est très faible pour les deux quotidiens, mais est davantage utilisé par le JDM. Des articles tels que « Les revendications territoriales des Amérindiens remontent à 1717 » (*Journal de Montréal*, art. 9, 1990); « Pas de négociations avec des guerriers armés » (*Journal de Montréal*, art. 13, 1990); « Où sont les Warriors de la première vague ? » (*Journal de Montréal*, art. 17, 1990); « Pour certains chefs, la violence est la seule solution » (*La Presse*, art. 13, 1990); « La société des guerriers semble avoir pris le contrôle

absolu des bandes de Mohawks » (*La Presse*, art. 18, 1990); « Les chefs indiens sont partagés quant au recours à la violence » (*La Presse*, art. 30, 1990) ont tous pour auteurs des agences de presse. Lors de la crise d'Oka (1990), l'information ne circulait pas aussi vite qu'aujourd'hui et nous pensons que c'est pour cette raison que la présence d'articles signés par des agences est aussi faible : les journalistes couvraient les nouvelles eux-mêmes. De plus, nous pensons que la proximité géographique d'Oka avec Montréal a permis à de nombreux journalistes de se déplacer rapidement et de récolter des informations. Par conséquent, cela expliquerait pourquoi les articles des deux quotidiens sont en majorité signés par des journalistes. La signature de la majorité des articles par des journalistes n'est pas une stratégie de captation en soi. En raison du nombre peu significatif d'articles signés par des agences de presse, nous ne pouvons pas affirmer que leur utilisation soit liée à une quelconque stratégie pour les deux quotidiens.

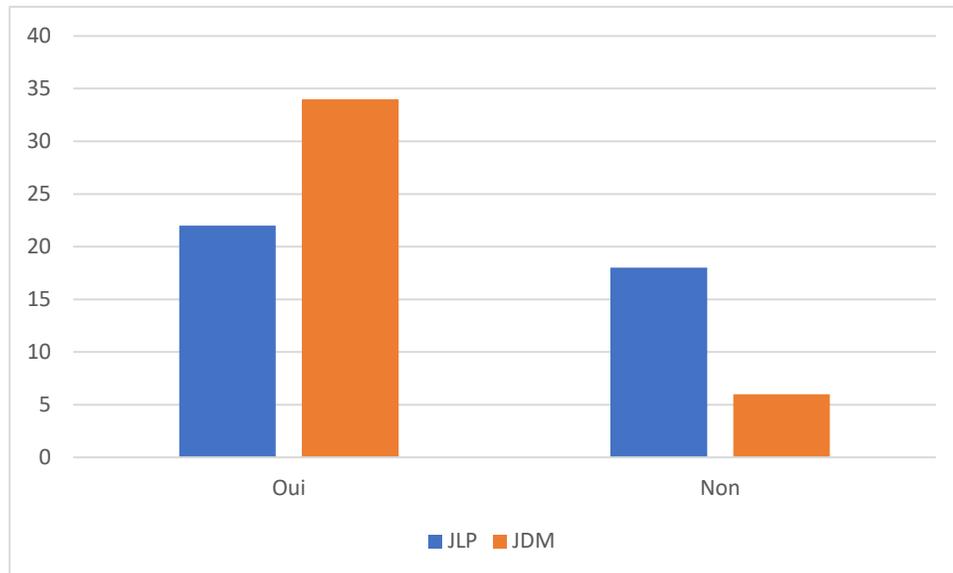
4.3 Le contenu esthétique

Nous avons exposé plus tôt que tout média utilise des dispositifs de mise en scène et que ceux-ci sont étroitement liés à la logique sémiologique, comme décrits par Charaudeau. Le dispositif est une manière de penser à la structure des différents éléments présentés au lecteur. De plus, il répond à l'enjeu d'intelligibilité exposé plus tôt, puisque l'utilisation de l'image ou bien de dessin permet l'articulation de ces différents éléments au sein de la structure de l'article, tout comme les mots. Autrement dit, cela permet de rendre l'information plus accessible en utilisant des moyens diversifiés. En ce sens, l'esthétisme d'un journal comporte tout ce qui concerne la mise en page. Il est important de mentionner que le JDM et le JLP ont des mises en page²⁴ qui ne se ressemblent aucunement. Nous avons mentionné en début de chapitre que le JDM avait une mise en page plus aérée et intuitive que le JLP, qu'il y était plus facile de repérer les articles et surtout qu'elle se caractérisait par la présence importante d'éléments visuels. Ce constat est le résultat de nos premières ébauches de comparaison. De plus, il nous a semblé évident que la mise en page du JLP était beaucoup plus complexe à lire, en raison des paragraphes très condensés. Il y a donc énormément de texte dans une seule page, ce qui n'est pas le cas pour le JDM. Dans les prochains paragraphes, nous allons présenter certains éléments associés à la mise en page que nous considérons importants pour saisir les procédés de captation. Des différences importantes caractérisent les deux quotidiens, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'image comme stratégie de captation liée à la

²⁴ Voir annexe J

mise en scène de l'information et l'utilisation de caractères de bande dessinée au sein de la mise en page. D'autres éléments, comme les encadrés, seront aussi traités.

Tableau 4.6 La présence d'images dans les articles du JLP et du JDM



D'abord, l'image, comme nous avons pu le voir, fait office de preuve auprès du lecteur d'une réalité qui est rapportée par le journaliste. De plus, le recours à l'image dans la presse écrite contribue grandement à diminuer la quantité de texte présent dans l'article. En d'autres mots, l'image parle d'elle-même et le recours au texte est donc moins nécessaire. Le diagramme ci-dessus présente le nombre d'articles au sein du JLP et du JDM, possédant un minimum d'une image²⁵. En ce sens, nous constatons que le JDM utilise davantage l'image à des fins de spectacularisation au sein de ses articles que le JLP. Cette stratégie permet d'amener le lecteur à se représenter visuellement les différents acteurs de la crise, mais aussi l'environnement dans lequel elle se produit. Il y a donc un élément visuel qui s'ajoute à la mise en scène de l'information. D'un côté, l'image ajoute de la crédibilité à ce qui est dit dans l'article. De l'autre, elle peut servir à ajouter de l'information qui n'est pas mentionnée dans l'article. De plus, le JDM grossit de manière considérable les images qu'il ajoute dans ses articles, ce qui fait en sorte que la page où se retrouve la nouvelle est souvent moins garnie de texte, laissant la place à une grande image. À l'inverse, en raison du fait que le texte prend plus d'espace dans les pages du JLP, la présence d'image est beaucoup moins importante. Il est important de mentionner qu'aucune image présente dans notre corpus ne se

²⁵ Voir annexe K et L

répète d'un article à l'autre. Encore une fois, cela est certainement dû au fait que le recours aux agences de presse était moins usuel à cette époque, et donc que les quotidiens bénéficiaient d'une diversité d'images à leur disposition, prises par leurs journalistes.

Ensuite, l'ajout d'élément à caractère de bande dessinée²⁶, soit le phylactère pour notre cas, est une stratégie de captation qui n'est présente que dans le JDM. Malgré le fait que le nombre d'articles avec cet ajout à la mise en page est très faible, soit 3 articles sur 40, cet aspect propre au JDM nous a interpellés. En ce sens, on constate que ce n'est pas un moyen de captation dominant, mais cela distingue de manière importante le JDM du JLP et confirme aussi cet aspect sensationnaliste du quotidien. Par conséquent, les phylactères présents sont utilisés dans le but de mettre certains propos de l'avant, tel que le ferait un encadré.

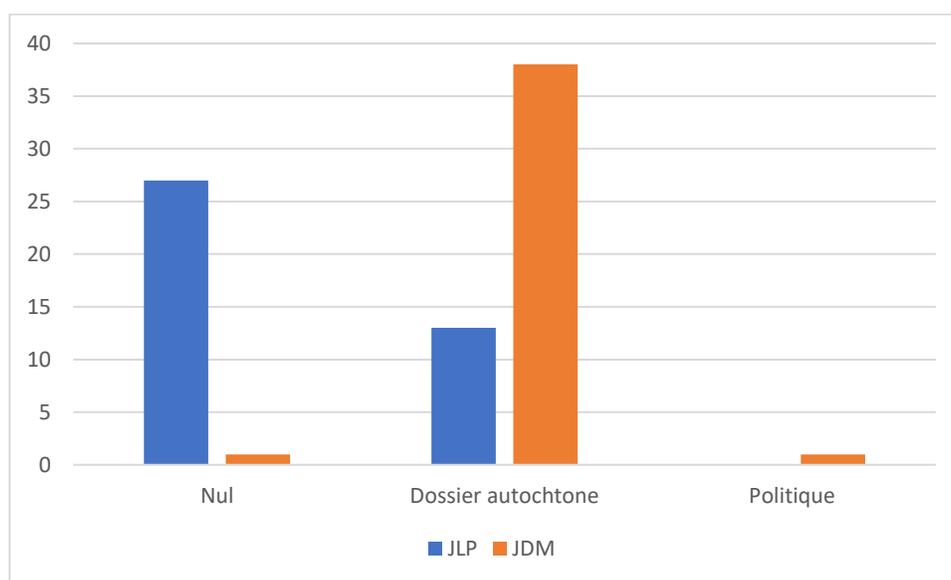
Enfin, les ajouts autres que les images ou les phylactères sont présents dans 7 articles sur 40 pour le JLP et dans 6 articles pour le JDM. Ces ajouts constituent, par exemple, des encadrés mis en exergue au sein des articles. On constate, encore une fois, que ce n'est pas un moyen de captation dominant parmi les stratégies de mise en scène de l'information pour les deux quotidiens, mais elle contribue toutefois à dramatiser l'information : d'abord, car elle met l'accent sur des citations qui proviennent des sources, puis parce qu'elle affiche, de manière plus précise, le sujet dont il sera question dans l'article.

4.4 L'espace dédié aux articles

Dans ce chapitre, nous avons évoqué à plusieurs reprises la dimension de l'espace occupé par les articles dans chacun des quotidiens, d'abord en insistant sur le fait que les pages JLP ne sont pas aussi aérées que celles du JDM, puis en mentionnant que le JLP met de l'avant des articles plus volumineux, en nombres de mots, que le JDM. Dans les prochains paragraphes, nous verrons en quoi les deux quotidiens se ressemblent, mais aussi ce sur quoi ils se distinguent : d'abord en ce qui concerne le rubricage des articles et à l'endroit où ils se situent dans le journal, ensuite, en ce qui a trait à la moyenne de mots par articles. Enfin, nous examinerons le nombre de pages occupé par un même article.

²⁶ Voir annexe C et K

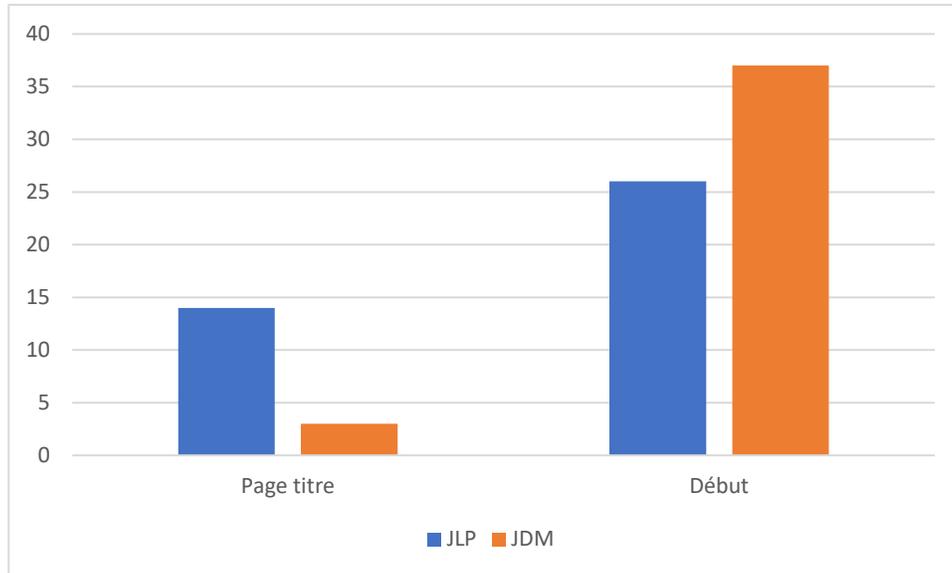
Tableau 4.7 Le rubricage des articles du JLP et du JDM



Il est important de mentionner qu'à l'époque, la diversité des rubriques était beaucoup moins importante qu'aujourd'hui. Tout comme nous l'avons mentionné un peu plus tôt, le rubricage sert à catégoriser les différents articles liés à une spécialisation. En ce sens, le tableau ci-dessus représente le nombre d'articles par rubrique pour les deux quotidiens. Le JDM concentre les articles portant sur la crise d'Oka au sein d'un dossier autochtone. Seul un article sélectionné se trouve dans la rubrique politique et un autre ne se trouve dans aucune rubrique particulière. Le JLP a aussi créé un dossier spécial sur les Autochtones où se concentre une partie importante des articles sélectionnés, mais la majorité des articles parus sur le sujet de la crise ne se trouvent dans aucune rubrique particulière pour ce quotidien. On peut expliquer cela par la manière dont le JLP organise son journal : en général, le JLP continue ses articles de la une en deuxième page, qui comporte également d'autres articles présents en première page. En ce sens, le lecteur qui commence sa lecture sur la première page n'a d'autre choix que de poursuivre sa lecture en deuxième page, s'il est capté par celle-ci. Cela constitue un moyen de garder l'intérêt du lecteur et l'amène à continuer à consulter le journal. Le JDM utilise une nouvelle en première page, avec un titre et une image, mais sans texte, qu'il poursuit dans les pages suivantes. Le lecteur est susceptible d'être capté par le titre en première page et par l'image. En ce sens, le JDM utilise aussi le même moyen de captation que le JLP, mais contrairement à celui-ci, le lecteur ne peut entamer la lecture dès la une. Ainsi, le JLP mise davantage sur une couverture médiatique de la crise d'Oka qui n'est majoritairement pas liée à un dossier spécifique, alors que le JDM concentre ses articles dans un dossier spécial. Ceci a pour effet de produire une

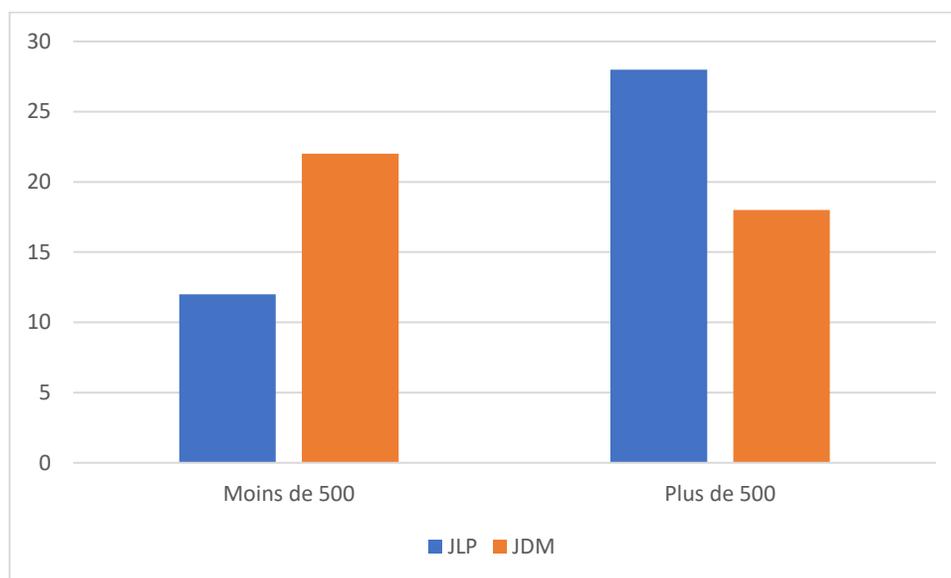
couverture de cette crise plus délimitée et organisée. Le lecteur est donc plus susceptible d'être capté par les images et les gros titres qui accompagnent le dossier spécial du JDM.

Tableau 4.8 Endroit où se situent les articles dans le JLP et le JDM



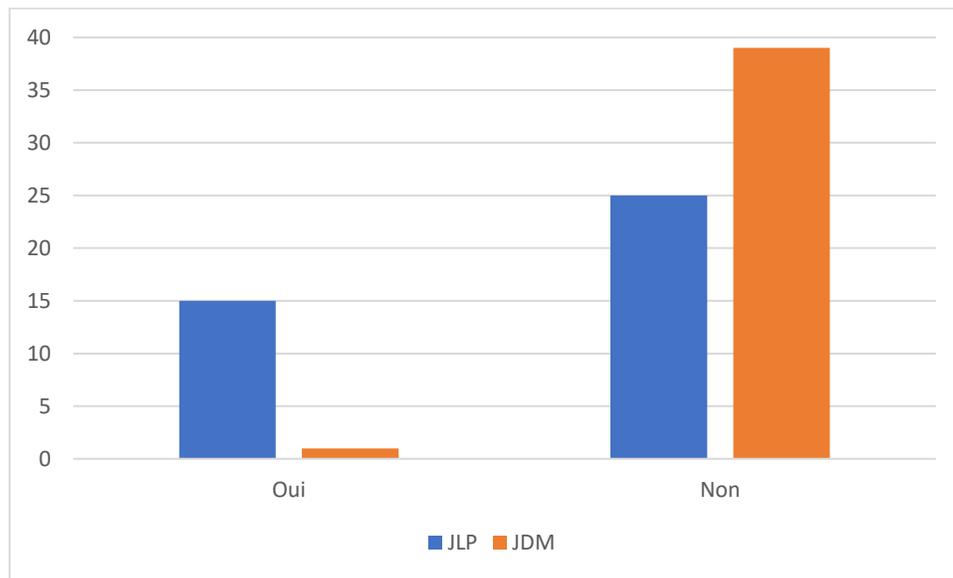
L'endroit où se retrouvent les articles de notre corpus au sein des deux quotidiens démontre le degré d'importance qu'accordent ces derniers pour la crise d'Oka. Le positionnement d'un article dans un journal répond aux enjeux de visibilité, puisqu'en fonction de l'endroit où l'article est placé, le lecteur sera en mesure de percevoir dans l'immédiat ce qui doit capter ou non son attention. Nous avons mentionné que le JDM ne produisait aucun texte en première page contrairement au JLP. Cependant, les titres des articles peuvent s'y trouver. Le JLP a davantage d'articles sur la crise d'Oka en première page, mais moins en début de journal que le JDM. On peut donc conclure que pour les deux quotidiens l'intérêt pour la crise d'Oka est significatif. D'une part, le JLP accorde une grande importance à ce sujet, une importance manifeste par la position des articles en première page. Cela s'explique par le fait que le JLP affiche déjà du texte dans cet espace. Il est à noter que la une du JLP se compose de plusieurs articles. Les articles sur la crise d'Oka, bien que mis de l'avant, ne sont pas les seuls à s'y trouver. De l'autre part, le JDM accorde aussi une grande importance à ce sujet, mais situe plutôt les articles correspondants en début de journal. De plus, le dossier spécial sur cette crise est presque toujours en début de journal, ce qui explique aussi pourquoi les articles du JDM, concernant cette crise, se situent en majorité à cet endroit.

Tableau 4.9 Nombre de mots au sein des articles du JLP et du JDM



Dans notre étude, la quantité de mots au sein des articles est aussi une manière de connaître le degré d'intérêt envers le sujet de la crise d'Oka que consacre chacun des quotidiens. Le diagramme ci-dessus représente les articles du corpus qui possèdent moins de 500 mots et plus de 500 mots. On constate que le JLP produit davantage d'articles de plus de 500 mots. À l'inverse, le JDM produit plus d'articles comportant moins de 500 mots. Dès lors, le JLP accorde plus d'espace d'écriture pour un article que le JDM. Cette différence nous permet de dire que le JLP est plus susceptible d'élaborer sur des détails concernant la crise, alors que les nouvelles rédigées dans le JDM sont plus brèves, donc moins développées. Cette stratégie est pertinente, puisque cela permet au JDM d'expliquer succinctement les faits saillants de la crise, mais sans les détailler. Elle est propice à une mise en scène de l'information plus ciblée et moins diluée dans le flux d'information que le JLP. En termes de captation, le JDM permet au lecteur de savoir directement ce sur quoi il porte son intérêt en lisant le titre. Bien entendu, il peut y avoir un risque lié aux manques de contextualisation et de nuance. Pour le JLP, la captation se fait par l'entremise des détails informatifs qui se trouvent dans ses articles et les risques liés au manque de contextualisation sont moins importants, même si cela est aussi possible.

Tableau 4.10 Articles sur plus d'une page dans le JLP et le JDM



La présence d'articles sur plus qu'une page est aussi une manière avec laquelle on constate l'intérêt des deux quotidiens pour la crise d'Oka. On constate qu'il y a davantage d'articles sur plus d'une page pour le JLP que pour le JDM. Cela peut s'expliquer notamment en raison du fait que le JLP continue ses articles de la une en deuxième page et que ceux-ci sont aussi beaucoup plus volumineux en termes de mots. Comme nous l'avons vu, les articles du JDM sont plus brefs et tiennent sur une même page. En ce sens, le JLP se démarque largement du JDM. Le JLP mise sa stratégie de capitulation sur un même article, qui mène le lecteur à poursuivre sa lecture sur les pages suivantes. Le JDM en revanche capte son auditoire par une multiplication de divers articles courts sur la crise en raison, notamment par l'entremise d'un dossier spécial.

4.5 Conclusion des analyses

Les analyses que nous avons exposées dans ce chapitre démontrent qu'il y a des distinctions importantes entre les deux quotidiens dans l'utilisation de procédés de captation à travers la mise en scène de l'information, même si certaines stratégies de captation sont communes aux deux journaux.

D'abord, dans les deux journaux, la mise en scène de l'information s'opère par l'utilisation de phrases actives dans les titres des articles, mettant le sujet de l'article et l'action de l'avant. Ensuite, les deux quotidiens utilisent fréquemment des titres susceptibles de faire ressentir un sentiment de peur chez le lecteur. Au niveau des différences concernant les titres, le JDM utilise fréquemment des signes de ponctuation dans ses titres en reproduisant notamment des références à l'oralité. De plus, le JDM utilise

fréquemment des expressions imagées, puisant ainsi dans le patrimoine linguistique commun à ses lecteurs. De plus, ces expressions font référence, en majorité, à un contexte de violence. Enfin, la présence d'intertitre au sein du JDM est beaucoup plus importante que dans le JLP.

Ensuite, la mise en scène de l'information au sein du discours des articles associé aux deux quotidiens se distingue et se ressemble parfois de manière importante. Elle se distingue par la mobilisation des sources, puisque le JLP se démarque par une utilisation plus importante de sources mixtes (autochtone et allochtone) dans un même article. En ce qui concerne le JDM, il y a une plus forte mobilisation de sources uniquement allochtones. La présence de stéréotypes et de préjugés est commune aux deux quotidiens. Les stratégies de captation liées à la mise en scène sont néanmoins différentes pour ces deux quotidiens en ce qui a trait à la terminologie utilisée. Le JLP précise ainsi qui sont les radicaux et qui ne le sont pas. Malgré cette distinction, le JLP et le JDM utilisent le plus souvent les mêmes terminologies : Mohawk, Warrior et Autochtone. Enfin, les articles des deux journaux sont en majorité signés par des journalistes. Toutefois, le recours aux agences de presse est plus important pour le JDM.

L'esthétisme de la mise en page se caractérise par l'utilisation de l'image au sein des deux quotidiens. Cependant, la présence d'image est beaucoup moins importante dans le cas du JLP que pour le JDM. De plus, le JDM utilise à quelques reprises le phylactère, afin de mettre de l'avant certaines informations saillantes sur la nouvelle. En ce sens, la présence d'encadrés joue le même rôle au sein des deux quotidiens.

Enfin, en examinant l'espace alloué aux articles dans chacun des deux quotidiens, on observe que le JLP se caractérise par un nombre important de ses articles sur la crise d'Oka en première page. Ce même journal se démarque par ses articles plus longs, permettant ainsi de détailler la crise et par l'étalement des articles sur plus d'une page. Le JDM se caractérise par son important volume d'articles au sein du dossier réservé à la crise, ce qui permet au journal de centraliser la présentation de celle-ci. Ensuite, la majorité des articles concernés se situent en début de journal, ce qui démontre aussi un fort intérêt pour cette crise. De plus, les articles sont majoritairement très courts et se tiennent sur au moins une page, ce qui a pour conséquence de synthétiser les informations transmises.

CHAPITRE 5

ANALYSE COMPARATIVE DE LA DRAMATISATION MÉDIATIQUE DU JDM ET DU JLP CONCERNANT LA DÉCOUVERTE DES SÉPULTURES ANONYMES ASSOCIÉES AUX PENSIONNATS AUTOCHTONES

Dans ce chapitre, nous allons comparer les résultats de nos analyses du JDM et du JLP pour la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats. Ces résultats nous permettent de démontrer que les procédés de captation à travers la mise en scène de l'information diffèrent d'un quotidien à l'autre, d'abord, en ce qui concerne les moyens employés dans la formulation des titres et des intertitres, ensuite, en ce qui concerne le contenu du discours et le contenu esthétique des articles et enfin, en ce qui a trait à l'espace dédié aux articles dans chacun des quotidiens. Il est important de mentionner qu'à l'ère de la presse numérique, les différences en termes de mise en page sont beaucoup moins flagrantes entre les deux quotidiens que pour les journaux papier du cas précédent.

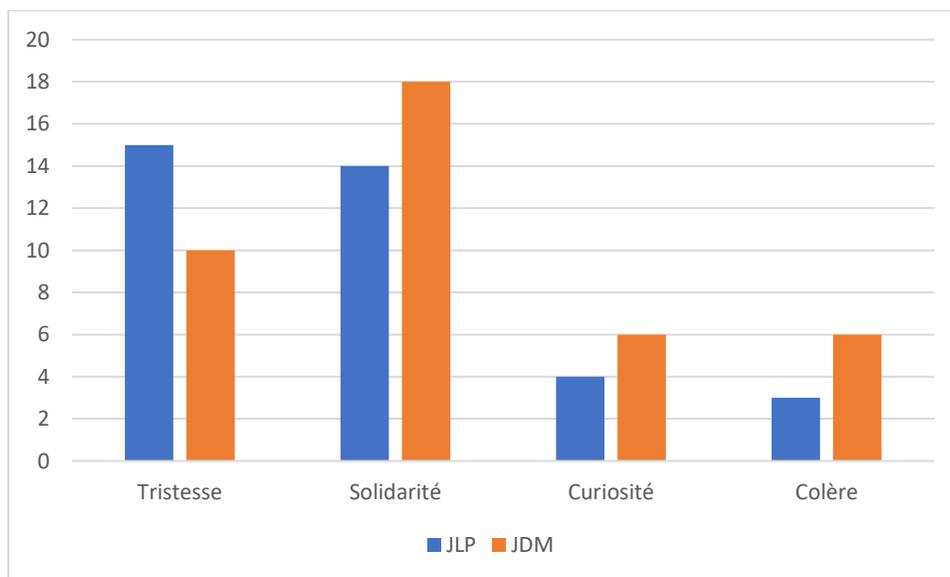
5.1 Les titres et intertitres

Tout comme dans un journal papier, le titre est le premier aspect visuel auquel est confronté le lecteur lorsqu'il débute la lecture d'un article dans la presse web. Le lecteur prend alors connaissance du sujet dont l'article traitera dans les prochaines lignes. Encore une fois, la sélection des articles concernant la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats a été guidée par les émotions que nous avons ressenties lors de la lecture des titres. Dans le cadre de notre étude, nous pouvons aussi affirmer pour ce cas que l'appel aux émotions nous a amenés à être captés/attirés par les titres présents au sein de notre corpus. Tel que nous l'avons exposé plus tôt, cette captation s'effectue à travers l'acte de nommer l'évènement à travers le titre. Encore une fois, nous ne pouvons être certains que tous les lecteurs auront les mêmes sentiments que nous avons eus lors de cette lecture. Dans le cas des articles associés à la découverte des sépultures anonymes, nous avons constaté que la mise en scène des titres s'effectue par l'entremise de procédés d'écriture. Ainsi, nous présenterons nos résultats en fonction des différents éléments présents au sein de notre grille d'observation. Ces éléments font référence au ton des titres, aux émotions ressenties par ceux-ci, à l'utilisation de signe de ponctuation, de citation, d'expression et d'intertitres.

Au sein de notre corpus, les titres sont en majorité formulés sous la forme de phrases actives plutôt que passives. En ce sens, le sujet fait l'action plutôt que de la subir. Sur les 40 titres analysés du JDM, 36

présentent un ton actif, alors que pour le JLP, ce sont 33 titres sur 36 qui adoptent ce ton. En ce sens, la presque totalité des titres associés aux articles de notre corpus ont un ton actif, où le sujet mis en avant fait l'action qui est présentée. La majorité des sujets au sein des titres sont liés à des commémorations, des actions solidaires et de la tristesse en lien avec la découverte des sépultures. En fonction de la manière dont le « sujet » et l'« action » sont mis en scène dans les titres, ceux-ci sont plus enclins à capter l'attention du lecteur. Par exemple, des titres tels que « Les pensionnats du Québec soulèvent aussi des questions » (Journal de Montréal, art. 6, 2021) ou « Le pape exprime sa « douleur » sans s'excuser » (La Presse, art. 15, 2021) mettent de l'avant le sujet faisant une action précise. Avec l'utilisation de la phrase active, le lecteur est en mesure de comprendre ce sur qui et sur quoi portera l'article. On constate alors que pour les deux quotidiens, la phrase active joue un rôle de captation prépondérant dans la mise en scène des titres.

Tableau 5.1 Les sentiments ressentis lors de la lecture des titres du JLP et du JDM



Comme nous l'avons déjà évoqué, les émotions que peuvent ressentir les lecteurs lors de la lecture d'un titre d'un article de presse peuvent diverger d'un individu à l'autre, car ceux-ci sont propres à chacun en fonction des valeurs et des différentes représentations du monde que porte l'individu. En ce sens, le diagramme ci-dessus, représente les différents sentiments que nous avons ressentis lors de la lecture des titres. Malgré le fait que les émotions ressenties nous sont propres, elles sont toutefois susceptibles d'être ressenties par d'autres lecteurs. De plus, la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats est un évènement très récent, qui a touché l'affect de tous les Canadiens. Cela n'a donc pas

été complexe pour nous de ressentir les différentes émotions présentées dans le diagramme en raison du fait que cet évènement était dans notre actualité, contrairement à la crise d'Oka. Suite à nos analyses, on constate que les sentiments que nous avons le plus ressentis relèvent de la tristesse et de la solidarité, suivis de la curiosité et de la colère.

D'abord, nous avons ressenti davantage un sentiment de tristesse à la lecture des titres parus dans le JLP, notamment en raison de la présence de témoignages d'Autochtones en lien avec cette tragédie. En ce qui concerne le JDM, ce sentiment est en deuxième position et s'incarne davantage par la présence de titre en lien avec la découverte (le nombre de sépultures, le sentiment de tristesse collective au Canada). Par exemple, « « J'avais promis à ma mère de la retrouver » » (La Presse, art. 13, 2021) et « Restes d'enfants autochtones : une découverte qui ébranle le Canada » (Journal de Montréal, art. 7, 2021), sont des titres susceptibles de faire émaner un sentiment de tristesse chez le lecteur en raison du choix des mots, mais aussi, comme nous le verrons plus tard, par l'utilisation de la citation. Ces exemples font donc davantage référence à un titre de type incitatif, car ils sont plus enclins à faire appel à une réaction émotionnelle.

Ensuite, le sentiment de solidarité est celui qui domine pour le JDM, alors qu'il est en deuxième position pour le JLP. Nous pouvons expliquer cela par le fait que JDM accorde une grande importance aux actions et propos qui sont émis à l'égard de la découverte. Par exemple, des titres comme « Pensionnat de Kamloops: le drapeau du Canada en berne » (Journal de Montréal, art. 4, 2021) et « Des voix s'élèvent pour fouiller l'ancien pensionnat autochtone de La Tuque » (Journal de Montréal, art. 14, 2021) démontrent l'intérêt du JDM pour les différentes actions solidaires entreprises par le gouvernement et les citoyens. Le JLP relate aussi ces actions, mais y accorde un peu moins d'importance que le JDM.

Pour continuer, le troisième sentiment que nous avons ressenti est celui de la curiosité. Pour le JDM, ce sentiment est un peu plus présent que pour le JLP. On constate que nous avons ressenti ce sentiment en raison de la nature des titres, qui sont de type informatif. En ce sens, l'utilisation de point d'interrogation, dans un certain titre, comme nous le verrons plus tard, joue un rôle important, puisque le titre en soi ne permet pas de répondre directement au questionnement. De plus, la formulation de certains titres ne possédant pas de point d'interrogation est aussi susceptible de capter la curiosité des lecteurs. Par exemple, « Les pensionnats du Québec soulèvent aussi des questions » (Journal de Montréal, art. 6, 2021) et « Génocide contre les peuples autochtones : La reconnaissance par Trudeau peut avoir de lourdes conséquences » (La Presse, art. 12, 2021) sont des titres susceptibles de générer de la curiosité. Dans le

premier titre, il est insinué qu'on doive se poser des questions sur les pensionnats du Québec, en raison de la découverte en Colombie-Britannique. Alors que dans le deuxième titre, on suggère qu'il est possible que les actions de Trudeau aient des conséquences importantes. Dès lors, puisqu'aucun de ses titres ne répond aux insinuations, le lecteur est donc susceptible d'être curieux dans le but de comprendre les réponses aux insinuations présentes dans les titres.

Le dernier sentiment que nous avons ressenti est la colère. Ce sentiment est plus présent parmi les titres du JDM que pour le JLP. Pour les deux quotidiens, nous l'avons surtout ressenti sur le sujet entourant la participation de l'Église dans les pensionnats indiens au Canada. Par exemple, des titres tels que « Macabre découverte : des religieuses québécoises étaient impliquées au pensionnat de Marieval » (Journal de Montréal, art. 26, 2021) et « Le pape exprime sa « douleur » sans s'excuser » (La Presse, art. 15, 2021) sont susceptibles de faire ressentir un sentiment de colère. Pour le premier titre, nous avons ressenti de la colère en raison du fait que le Québec est ciblé. Dès lors, il est possible qu'un lecteur québécois ait ressenti ce sentiment parce que cela engendre une prise de conscience importante du rôle de certains religieux québécois dans le système des pensionnats, malgré l'implantation tardive de ceux-ci dans la province. En ce qui concerne le deuxième titre, l'absence d'excuse du pape nous a fait ressentir de la colère, car en fonction de notre expérience et de nos points de vue sur le sujet, le rôle de l'Église était bien défini, tel que nous l'avons exposé plus tôt. De plus, la question de la religion peut être une question sensible chez les Québécois, en raison du contexte historique qui lie la province à l'Église catholique. En ce sens, cette non-reconnaissance peut être perçue par plusieurs comme étant du déni face à la situation.

De manière générale, les émotions que nous avons ressenties lors de la lecture des titres pour les deux quotidiens ne comportent pas de différence flagrante lorsqu'on les compare. Au contraire, ils se suivent relativement de très près. Cependant, on constate que pour le JDM nous avons davantage ressenti un sentiment de solidarité, alors que pour le JLP, nous avons plus ressenti de la tristesse. Toutefois, ces sentiments sont ceux que nous avons le plus ressentis pour les deux quotidiens.

Au sein de notre corpus, nous avons constaté que deux signes de ponctuation étaient fréquemment utilisés, soit le deux-points et les guillemets. D'abord, on constate que l'utilisation du deux-points est davantage présente pour le JDM, avec 19 titres sur 40, alors que ce signe de ponctuation n'est présent que pour 1 titre dans le corpus des 36 articles tirés du JLP. Pour les deux quotidiens, ce signe de ponctuation est utilisé pour préciser ce qui sera expliqué dans l'article. Par exemple, des titres tels que « Pensionnats

autochtones : l'absence d'excuses de l'Église est « honteuse » selon le ministre Miller » (Journal de Montréal, art. 9, 2021) ; « Pensionnats autochtones : plus de 300 corps retrouvés en Saskatchewan » (Journal de Montréal, art. 24, 2021) ; « Les restes de 215 enfants : preuves du génocide ? » (La Presse, art. 5, 2021), sont susceptibles de capter l'intérêt du lecteur, en raison du fait qu'on précise le sujet en utilisant parfois une citation indirecte ou bien un questionnement. Malgré la précision donnée par l'entremise du deux-points, le lecteur n'a pas les explications complètes du contexte, ce qui peut être un moyen utilisé par le JDM pour capter l'intérêt de ses lecteurs et les amener à poursuivre la lecture. Puis, on constate que l'utilisation des guillemets est davantage présente dans le JLP, avec 14 titres sur 36, alors que le JDM en possède 8 sur 40 titres. Tel que nous l'avons mentionné, l'utilisation des guillemets peut servir à rapporter une citation directe, mais aussi à créer une distanciation avec un mot. Par exemple : « « J'avais promis à ma mère de la retrouver » (La Presse, art. 13, 2021); «Le pape exprime sa « douleur » sans s'excuser » (La Presse, art. 15, 2021); « « Les Québécois commencent à peine à ouvrir les yeux » (La Presse, art. 16, 2021); « Des Québécois se « débaptisent » en raison des pensionnats autochtones » (Journal de Montréal, art. 36, 2021) sont des titres dont les guillemets sont utilisés pour des citations directes liées à une source présente dans l'article ou afin de créer une distanciation avec les choix de mots. En ce sens, l'utilisation de ces deux signes de ponctuation au sein des deux quotidiens a pu jouer un rôle en termes de captation en raison du nombre de titres qui les emploient. En ce sens, on peut affirmer que le JDM a utilisé les signes de ponctuation comme outils de captation puisque plus de la moitié des titres en possède, ce qui n'est pas le cas pour le JLP.

Cela nous amène à nos résultats concernant la présence de citations et d'expressions dans les titres des deux quotidiens. D'abord, on constate que 12 titres sur 36 comportent une citation directe pour le JLP, alors que pour le JDM, on compte 5 titres sur 40 parmi notre corpus. La présence plus importante de citation dans les titres du JLP peut s'expliquer par l'intérêt du journal pour les témoignages et les réactions des politiciens face aux découvertes. Les propos de ces sources sont alors repris au sein des titres. Nous pouvons donc supposer que la citation a été un moyen de captation important pour le JLP en raison du nombre de titres qui l'emploie. Les expressions imagées sont peu présentes dans le corpus utilisé, avec seulement un titre qui en contient dans le JDM et un dans le JLP. Ces expressions se retrouvent dans les titres suivants : « Une fête du Canada qui baigne dans le malaise » (Journal de Montréal, art. 23, 2021) et « Fouilles sur des sites d'anciens pensionnats « Pas de mur-à-mur », assure Québec » (La Presse, art. 17, 2021). Il est intéressant de noter que le titre du JLP comporte des guillemets dans le but de mettre une distance avec les choix de mots alors que le titre JDM n'en possède pas. En ce sens, nous pouvons affirmer

que dans le cadre de notre échantillon, l'emploi d'expression n'est pas un procédé de captation utilisée par les deux quotidiens en raison de sa faible présence dans notre corpus.

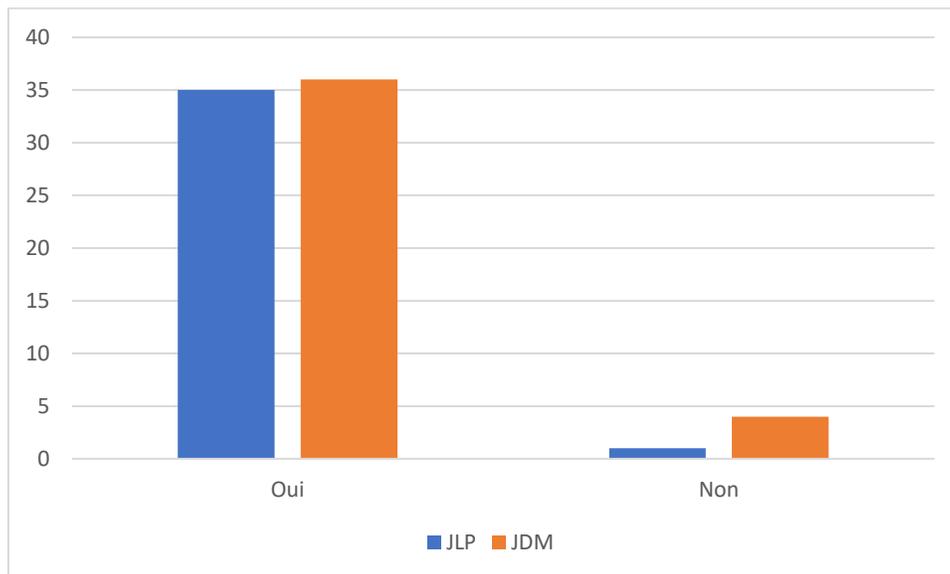
L'intertitre, comme nous l'avons mentionné, est le deuxième niveau de lecture auquel est confronté le lecteur. Il permet entre autres au lecteur d'évaluer son intérêt pour l'article en le survolant, mais joue aussi un rôle de guide dans la logique d'argumentation et de présentation de l'article. La présence d'intertitres est presque semblable pour les deux quotidiens soit, 24 articles sur 40 pour le JDM et 22 articles sur 36 pour le JLP. Par exemple : le titre « Les restes de 215 enfants autochtones découverts en Colombie-Britannique » (Journal de Montréal, art. 1, 2021) et son intertitre « Recherches à l'aide de radars pénétrants »; le titre « Après le Rwanda, enquête sur les pensionnats ? » (Journal de Montréal, art. 15, 2021) et son intertitre « Procédure souhaitable? »; le titre « Une fête du Canada qui baigne dans le malaise » (Journal de Montréal, art. 23, 2021) et son intertitre « O'Toole contre le «démantèlement» du Canada »; le titre « Un long travail d'identification pour identifier les dépouilles » (La Presse, art. 3, 2021) et son intertitre « Réaction de consternation à Ottawa »; le titre « « Dur réveil pour beaucoup », dit le leader autochtone Perry Bellegarde » (La Presse, art. 10, 2021) et son intertitre « Estimation en deçà de la réalité »; le titre « Une congrégation de religieuses du Québec veut « toute la vérité » » (La Presse, art. 27, 2021) et son intertitre « « L'histoire fera la lumière » » agissent comme guide pour le lecteur, avant la lecture et pendant celle-ci. Pour les deux quotidiens, les intertitres sont en majorité identifiés soit par une couleur différente, soit par une taille de caractère différente ou bien soit par des caractères mis en gras. Ces éléments sont susceptibles d'attirer le lecteur, car l'intertitre se démarque du texte de l'article. En ce sens, il n'y a pas de différence marquante entre les deux quotidiens, puisqu'ils utilisent, de manière presque égale, les intertitres comme moyens de captation.

5.2 Le contenu du discours

Une de ses particularités du discours médiatique est sa facilité de rejoindre un nombre important de citoyens en raison de l'importance qu'on leur accorde. À l'ère du numérique, l'accès est rapide et en général gratuit et nous pensons que cela a un impact important sur le nombre d'individus qui sont touchés par les médias. En ce sens, les résultats de nos analyses nous ont permis de constater que le JDM et le JLP se ressemblent à plusieurs égards lorsqu'on se penche sur ce qui est présent et sur ce qui ne l'est pas dans leurs discours respectifs. D'abord, en ce qui concerne la contextualisation des différents articles de notre corpus, ensuite, en ce qui a trait au choix des sources utilisées au sein de ces articles, puis par la présence ou non de stéréotypes ou de préjugés et enfin par la terminologie utilisée dans les deux quotidiens pour

nommer les différents acteurs autochtones. Pour finir, nous nous sommes aussi intéressés aux auteurs des articles, à savoir si ceux-ci sont le produit d'un journaliste œuvrant au sein du quotidien ou bien d'une agence de presse.

Tableau 5.2 Présence d'un contexte pour les articles du JLP et du JDM

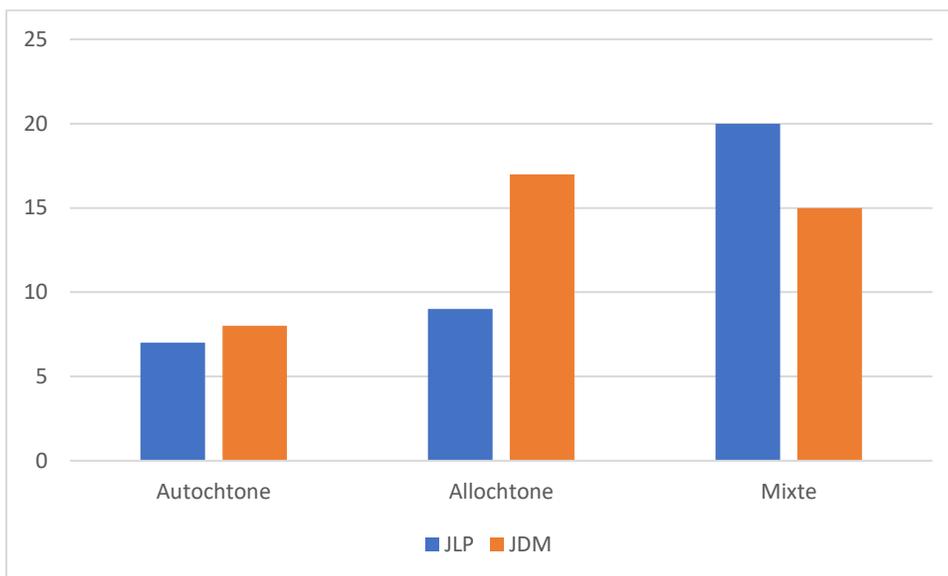


Nos analyses ont révélé que dans les deux quotidiens, la nouvelle concernant la découverte des sépultures était majoritairement contextualisée pour les deux quotidiens étudiés. Pour reprendre ce que nous avons évoqué dans le dernier chapitre, nous pouvons encore une fois remettre en question la critique faite à l'encontre des médias concernant le manque de contextualisation des enjeux autochtones. Le contexte semble d'ailleurs presque toujours présent dans notre échantillon d'articles associés à la découverte de sépultures anonymes. Il est possible que la diffusion largement médiatisée des conclusions de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) en 2015 a pu contribuer à cet effet. Tel que nous pouvons le voir dans le tableau 5.2, la différence entre les deux quotidiens est minime²⁷. En raison du fait que les articles sont accessibles via une presse web et que l'entretien de la nouvelle s'effectue de manière rapide, les deux quotidiens réitèrent souvent le contexte. En ce sens, nous pensons que la présence importante du contexte est notamment due au fait que les nouvelles informations qui peuvent s'ajouter, lors de l'entretien de la nouvelle, ne sont pas parfois pas suffisantes pour justifier un article complet. Dans ce cas, le contexte permet de compléter l'article. Le JDM est davantage porté à publier plusieurs articles

²⁷ Prendre note que le corpus du JLP comporte 36 articles alors que celui du JDM en comporte 40

courts, qui se ressemblent les uns les autres, mais possédant chacun au moins un caractère nouveau (information, angle du sujet, etc.) et reprenant ensuite le contexte de la nouvelle. Le JLP, quant à lui, est davantage porté à publier des articles plus longs et détaillés, qui présentent aussi le contexte.

Tableau 5.3 L'utilisation de sources autochtones et allochtones dans le JLP et le JDM



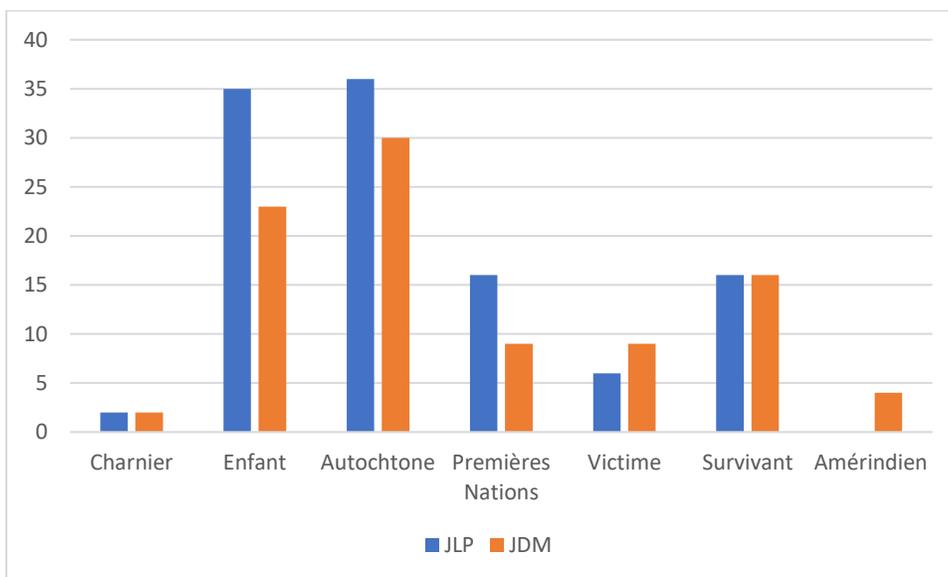
L'utilisation de sources, comme nous l'avons mentionné, est un moyen pour le journaliste de rendre la nouvelle médiatique crédible. En ce sens, le sujet traité doit être appuyé par des sources fiables. Le tableau 5.3 représente les différents types de sources qui ont été utilisés par les deux quotidiens dans notre corpus. Suite à nos analyses, on constate que les deux quotidiens utilisent, presque de manière égale, des sources uniquement autochtones dans un article. Des articles comme « 215 paires de chaussures pour dénoncer l'horreur des pensionnats autochtones » (Journal de Montréal, art. 10, 2021) et « Le long chemin de la guérison » (La Presse, art. 14, 2021), possède des sources uniquement autochtones et ceux-ci sont employés dans le but de décrire une réalité et une douleur. En ce sens, le témoignage d'Autochtones est mobilisé afin de raconter la peine que ces peuples ont ressentie lors de la découverte des sépultures. Les autres articles de notre corpus utilisant des sources uniquement autochtones sont aussi tournés vers le ressenti de ces individus face à la découverte. L'utilisation de source uniquement allochtone dans un article est davantage présente dans le JDM que dans le JLP. Par exemple, des articles comme « Pensionnat autochtone : Trudeau visite un mémorial improvisé devant le Parlement » (Journal de Montréal, art. 8, 2021); « Dépouilles d'enfants à Kamloops : l'anthropologie judiciaire en quête de réponses » (Journal de Montréal, art. 11, 2021); « Une réflexion plutôt qu'une célébration de la fête du Canada ? » (La Presse, art.

25, 2021); « Le 30 septembre devient la journée nationale pour la vérité et la réconciliation » (La Presse, art. 9, 2021), ne comportent que des sources allochtones. On constate que cela concerne surtout les sujets entourant la politique et ceux impliquant des experts. En ce sens, notre corpus pour le JDM est majoritairement constitué d'articles liés au politique, ce qui explique pourquoi les sources allochtones sont plus abondantes. À l'inverse, tel que nous l'avons mentionné, le corpus du JLP est majoritairement constitué d'articles pouvant à la fois relever du témoignage, mais est aussi souvent en lien avec le politique (réactions des politiciens, douleurs des dirigeants et des communautés, etc.) parce qu'ils sont plus longs et que cela permet cette diversité de points de vue dans un même article. Cela explique pourquoi le JLP utilise davantage des sources mixtes, c'est-à-dire, autant des sources autochtones qu'allochtones dans un même article, ce qui n'est pas le cas du JDM.

La présence de stéréotypes et de préjugés concernant les Autochtones n'est que très peu présente dans les deux quotidiens. Cependant on constate que le JDM en possède davantage que le JLP. C'est-à-dire que 6 articles sur 40 possèdent un stéréotype/préjugé pour le JDM contre 3 articles sur 36 pour le JLP. Par exemple : « Pensionnat autochtone au Canada : des experts de l'ONU demandent une «enquête rapide et complète» » (Journal de Montréal, art. 13, 2021); « Des voix s'élèvent pour fouiller l'ancien pensionnat autochtone de La Tuque » (Journal de Montréal, art. 14, 2021); « Scènes de crime dans les pensionnats : des enquêtes et des peines réclamées » (Journal de Montréal, art. 32, 2021); « Pensionnats : des religieuses québécoises sur la défensive » (Journal de Montréal, art. 33, 2021); « Deux nouvelles églises brûlées en une nuit en Colombie-Britannique » (Journal de Montréal, art. 34, 2021); « Des curés québécois à Marieval » (Journal de Montréal, art. 39, 2021); « Le 30 septembre devient la journée nationale pour la vérité et la réconciliation » (La Presse, art. 9, 2021); « La Nation crie demande la reconnaissance d'un génocide » (La Presse, art. 19, 2021); « Une congrégation de religieuses du Québec veut « toute la vérité » » (La Presse, art. 27, 2021) sont des articles dans lesquels nous avons repéré certains propos qui, selon nous, relèvent soit d'un stéréotype, soit d'un préjugé. Cependant, il est important de mentionner que certains propos proviennent de sources et non pas d'agence de presse ni du journaliste en question, car nos chiffres ne font pas cette distinction. En ce qui concerne les articles du JDM, nous avons constaté que l'idée que l'autochtone ait besoin doit être sauvé par les membres de la société dominante, rappelant ainsi une sorte d'infantilisation des Autochtones et le mythe du bon sauvage. C'est une manière a priori positive de percevoir les Autochtones, mais qui comporte des risques d'essentialisation, notamment en ce qui concerne la nécessité de les conserver en raison de leurs états de nature (cet état est précieux, donc il doit être conservé). Tandis que les propos que nous avons relevés pour le JLP faisaient davantage référence

« au problème autochtone » comme quoi ces derniers coûteraient cher à la société. Malgré l'importance des liens que nous avons pu faire, nous ne pouvons pas affirmer que ces stéréotypes/préjugés ont été utilisés à des fins de captation pour les deux quotidiens, en raison du nombre d'articles non significatifs dans lequel on les retrouve.

Tableau 5.4 Les terminologies utilisées par le JLP et le JDM pour désigner les Autochtones



Cela nous amène à nos analyses concernant les terminologies utilisées par les deux quotidiens pour désigner les Autochtones, lors de la découverte des sépultures. Le tableau 5.4 présente les différents termes que nous avons pu relever lors de nos analyses pour le JLP et le JDM. On constate que deux termes émergent lors de cette découverte en 2021, soit les termes « charnier » et « enfant ». Les médias ont utilisé le premier pour identifier la « macabre découverte », alors que le deuxième fait spécifiquement référence aux enfants autochtones. On retrouve ce terme dans les articles suivants : « Les pensionnats du Québec soulèvent aussi des questions » (Journal de Montréal, art. 6, 2021); « L'ONU demande au Canada et à l'Église catholique de mener une enquête » (Journal de Montréal, art. 11, 2021); « « Dur réveil pour beaucoup », dit le leader autochtone Perry Bellegarde » (La Presse, art. 10, 2021); « Fouilles sur des sites d'anciens pensionnats « Pas de mur-à-mur », assure Québec » (La Presse, art. 17, 2021). On constate que la variable « charnier » n'est que très peu présente dans les deux quotidiens : on relève uniquement 2 occurrences chacun des journaux, mais cela reste marquant, en raison de l'intensité du terme.

La variable « enfant » est utilisée dans presque la totalité de notre corpus pour le JLP et dans plus de la moitié pour le JDM. Cependant, le terme enfant peut parfois être accompagné du mot autochtone, mais est très souvent utilisé seul. On constate donc que l'importance de désigner la provenance culturelle de ces enfants est parfois importante et nous pensons que cela peut être lié à un souci de contextualiser l'information. En effet, en désignant parfois les enfants comme étant des enfants autochtones, le lecteur est en mesure de savoir de quel enfant il est question. De manière générale, cette distinction est futile, mais dans ce cas-ci la situation concerne directement des enfants autochtones ayant subi une tragédie. Donc cela pourrait faire office de contexte.

Toutefois, la variable la plus utilisée par les deux quotidiens est « Autochtone », mais elle est davantage présente dans le JLP. Cela s'explique par le fait que la découverte ne concerne pas une communauté en question, mais bien l'entièreté des communautés autochtones au Canada. Le système des pensionnats ne faisait pas de distinction entre les communautés autochtones, c'est-à-dire que les enfants au sein de ces établissements provenaient de différentes communautés. En ce sens, utiliser le terme Autochtone fait office d'appellation générale.

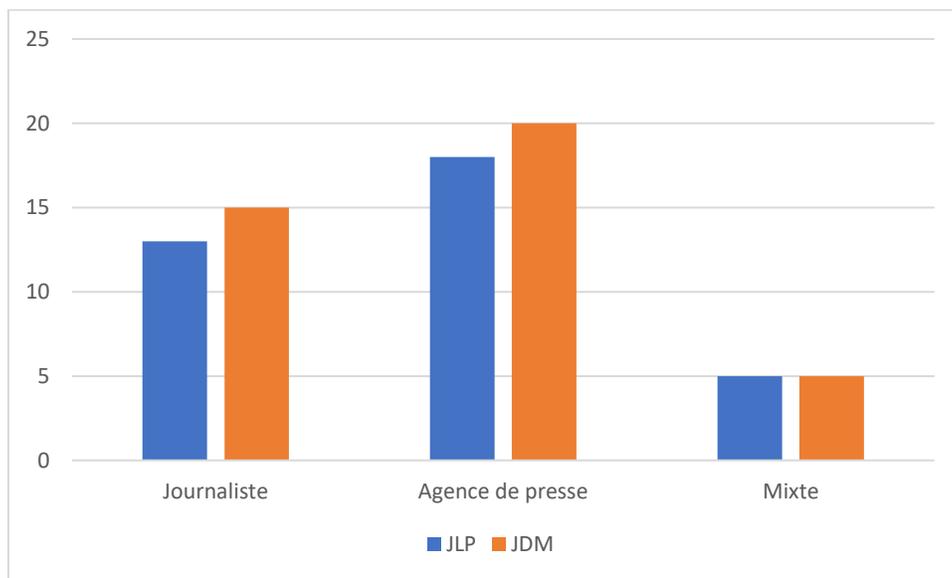
En ce qui concerne la variable « Premières Nations », elle est aussi plus présente dans le JLP que dans le JDM. Suite à nos analyses, nous avons constaté que ce terme est davantage utilisé lorsque des questionnements ont été émis concernant les pensionnats au Québec. De manière générale, la population des Premières Nations à avoir fréquenté les pensionnats est beaucoup plus grande que celle des Inuits ou des Métis. En ce sens, cette appellation est spécifiquement employée lorsque le sujet porte sur les pensionnats indiens du Québec.

Le terme « victime » est davantage utilisé par le JDM que le JLP. On constate que ce terme est employé pour parler des enfants autochtones disparus dans les pensionnats. Inversement, le terme « survivant » est employé pour parler des autochtones ayant survécu au pensionnat. Cette variable se retrouve de manière égale dans les deux quotidiens. La variable « Amérindien » est présente uniquement dans le JDM dans l'article « Deux églises catholiques brûlées sur des terres autochtones en Colombie-Britannique » (Journal de Montréal, art. 22, 2021), ou il est utilisé pour parler « d'enfant amérindien », faisant ainsi référence aux Premières Nations, puisqu'on y énumère aussi les Inuits et les Métis.

En termes de stratégie de captation, les deux termes les plus utilisés dans les deux quotidiens ne peuvent être considérés, en soi, un moyen de captation intentionnel. L'utilisation de la désignation « enfant » est

effectivement susceptible de toucher l'affect du lecteur. En d'autres mots, les tragédies touchant les enfants (les intouchables) attisent les passions des citoyens. Lorsqu'on fait du mal à un enfant, cela choque et reste incompréhensible pour une grande partie de la population. Cependant, nous pensons que le bagage d'émotions qu'apporte ce terme n'est pas intentionnel, puisque l'évènement concerne des enfants. Par contre, le JLP se démarque grandement du JDM, puisqu'il l'utilise davantage. Puis, en raison d'une standardisation de l'appellation, la forte présence du terme « Autochtone » est selon nous normale et ne constitue pas une stratégie en soi.

Tableau 5.5 Auteurs des articles du JLP et du JDM



Le tableau 5.5 présente le nombre d'articles du corpus, écrits soit par des journalistes, soit par des agences de presse ou bien par les deux (sources mixtes). Le recours aux agences de presse, comme nous l'avons mentionné, permet aux médias de couvrir une actualité en continu, puisqu'ils ne sont pas nécessairement en mesure de le faire par eux-mêmes. De plus, les articles en provenance d'agences de presse sont plus standardisés, c'est-à-dire que l'angle d'une même nouvelle est très semblable d'un média à un autre. On constate que pour la découverte des sépultures anonymes, le recours aux agences de presse représente la moitié de notre corpus pour les deux quotidiens. Ce recours important aux agences reflète une transformation des pratiques journalistiques et n'est pas spécifique au sujet traité. Par exemple, des articles tels que « Les restes de 215 enfants retrouvés en Colombie-Britannique » (Journal de Montréal, art. 1, 2021); « Pensionnat de Kamloops : le drapeau du Canada en berne » (Journal de Montréal, art. 4, 2021); « Les restes de 215 enfants retrouvés en Colombie-Britannique » (La Presse, art. 1, 2021); « Les

drapeaux des édifices fédéraux en berne pour les 215 enfants autochtones » (La Presse, art. 4, 2021) sont des nouvelles publiées dans les mêmes journées pour chacun des quotidiens. Ceux-ci sont titrés de manière presque identique, ce qui nous permet de prédire que les propos seront relativement semblables. Les trois agences présentes dans notre corpus sont : l'Agence de presse QMI, l'Agence France-Presse et La presse canadienne. La première étant utilisée dans le JDM, la deuxième dans les deux quotidiens, et la troisième dans le JLP. En raison du fait que le JDM fait partie d'un groupe médiatique (Québecor), possédant sa propre agence de presse (QMI), cela expliquerait le nombre un peu plus élevé d'articles signés par une agence. En revanche, le JLP utilise presque autant les agences de presse que le JDM. En plus de favoriser une diffusion rapide et standardisée, ainsi qu'une économie en temps de journalisme, le recours plus important aux agences de presse plutôt qu'au journaliste interne peut être un moyen utilisé pour capter un plus vaste public, puisqu'il fait usage d'un format standardisé pouvant répondre aux représentations de divers publics qui, d'emblée, ne seraient pas portés à lire ces médias.

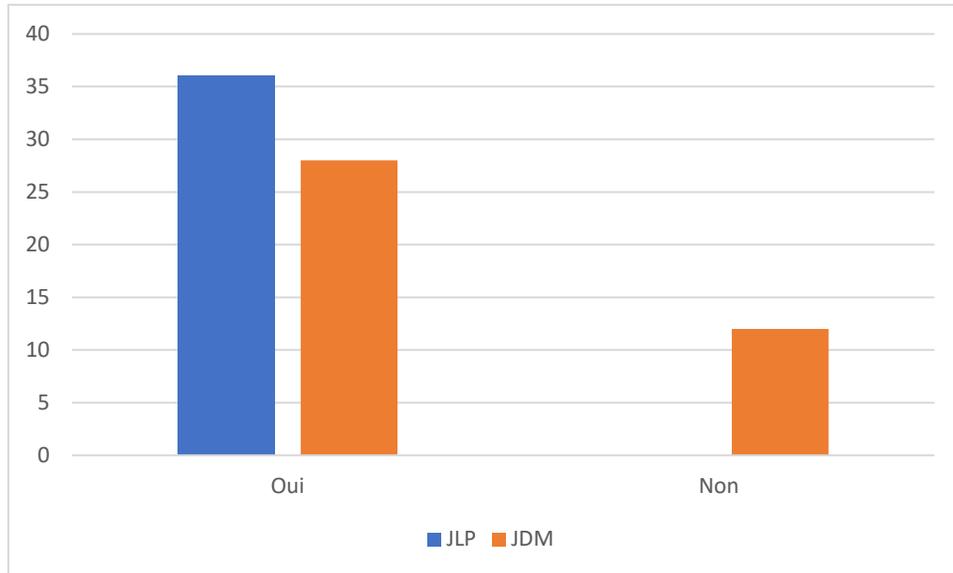
5.3 Le contenu esthétique

Les médias, comment nous l'avons mentionné, utilisent des dispositifs de mise en scène qui sont étroitement liés à la logique sémiologique décrite par Charaudeau. Un dispositif peut être compris comme une manière de structurer et de présenter les différents éléments d'un média, que ce soit des mots, des images ou des dessins. L'utilisation de ces dispositifs permet d'articuler les informations de manière plus accessible et intelligible pour le lecteur.

La découverte des sépultures anonyme est récente et sa couverture médiatique bénéficie d'outils technologiques qui étaient absents pendant la couverture médiatique de la crise d'Oka. L'utilisation des technologies au sein des articles surs de la presse web est un ajout à la mise en page qui permet de clarifier certains propos. En d'autres mots, l'évolution des technologies a un impact sur la couverture médiatique et la mise en page des articles. En ce sens, les médias peuvent utiliser divers outils technologiques pour présenter l'information de manière plus complète. Par exemple, des enregistrements audios ou des vidéos peuvent être intégrés dans les articles en ligne pour montrer les sites de découverte ou bien les cérémonies commémoratives en lien avec la découverte des sépultures anonyme. Ces éléments visuels peuvent aider les lecteurs à mieux comprendre l'importance de la découverte et à se connecter émotionnellement à l'histoire. En intégrant ces outils technologiques à la mise en page des articles, les médias web peuvent offrir une expérience plus immersive et interactive aux lecteurs. Cela permet non seulement de clarifier les propos, mais aussi d'engager davantage le public en lui offrant des moyens

supplémentaires d'explorer et de comprendre l'information. Dans les prochains paragraphes, nous présenterons nos résultats pour le JLP et le JDM en ce qui a trait à ces outils technologiques.

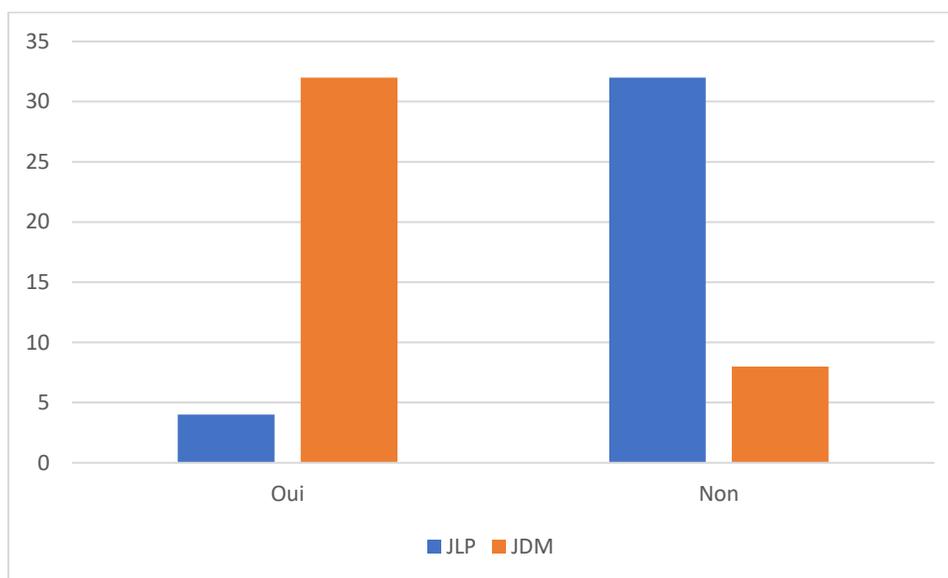
Tableau 5.6 La présence d'images dans les articles du JLP et du JDM



Le tableau 5.6 présente le nombre d'articles de notre corpus comportant des images. Tel que nous avons pu le voir, le recours à l'image vise à illustrer l'évènement en lien avec la nouvelle médiatique, à capter l'intérêt du lecteur dès le premier coup d'œil, à appuyer les propos de l'article, en plus de rendre plus attrayante la mise en page de celui-ci. D'abord, nous avons constaté que les images sont identiques dans les articles en provenance d'agences de presse utilisés par les deux quotidiens (Agence France-Presse). Nous pouvons expliquer cela en raison de la standardisation. Puis, on constate que tous les articles de notre corpus pour le JLP possèdent une image, ce qui n'est pas le cas du JDM, qui a plusieurs articles sans image. En général, les images circulant dans ses articles lors de la découverte des sépultures font référence à des photographies de pensionnats indiens ou à des commémorations²⁸. Dès lors, nous ne pouvons que supposer que cet écart soit dû à des choix éditoriaux, car nous ne pouvons expliquer, avec nos analyses, pourquoi certains articles possèdent des images alors que d'autres non. Cependant, nous pouvons affirmer qu'en termes de captation, l'ajout d'image est une stratégie davantage employée par le JLP que par le JDM, qui, comme nous le verrons, utilise d'autres moyens de captation.

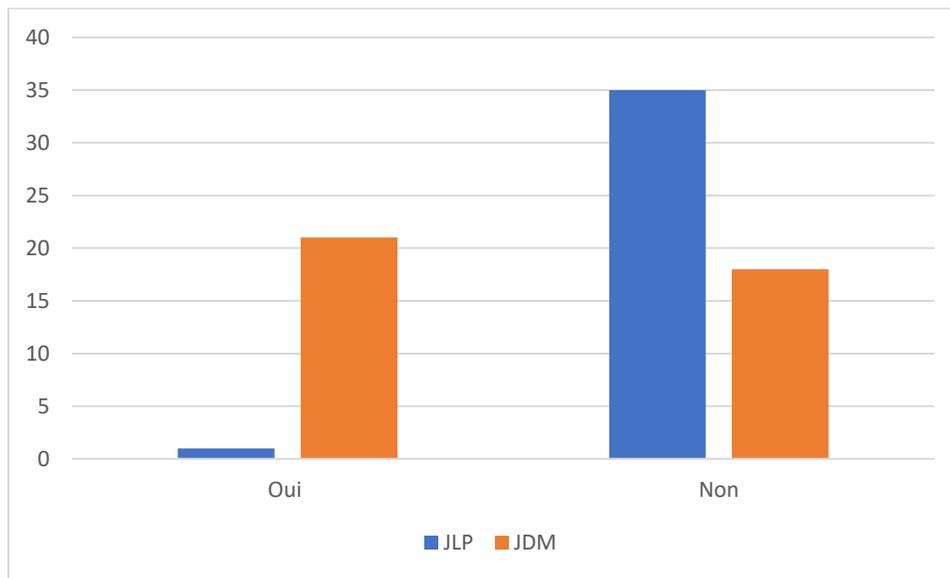
²⁸ Voir annexe N

Tableau 5.7 La présence d'hyperliens dans les articles du JLP et du JDM



Le tableau 5.7 présente le nombre d'articles de notre corpus, possédant un hyperlien menant à un autre article. Tel que nous l'avons mentionné plus tôt, les hyperliens permettent à la presse web de garder le lecteur intéressé en cliquant sur différents articles en lien avec la nouvelle. Cet ajout crée une expérience interactive et peut servir à fournir des informations contextuelles supplémentaires, expliquer des termes techniques ou renvoyer à des événements passés liés au sujet traité. Cela permet aux lecteurs de mieux comprendre le contexte global de l'article et d'approfondir leur compréhension. En ce sens, l'ajout d'hyperliens vers des articles plus contextualisés peut pallier un manque lorsque l'article renvoyant à ce lien est moins contextualisé. De plus, le lecteur est en mesure d'approfondir sa lecture en ayant recours à des sources supplémentaires. Suite à nos analyses, on constate que les hyperliens sont beaucoup plus utilisés dans notre corpus du JDM que dans celui du JLP. La majorité des articles du JDM ont un hyperlien menant à d'autres articles en lien avec la découverte des sépultures. En raison du fait que le JDM publie des articles généralement très courts, comme nous le verrons plus tard, nous pensons que l'ajout d'hyperliens permet de pallier un manque en termes de contextualisation. En ce sens, le JDM capterait l'attention de ses lecteurs avec des articles plus courts, mais garderait son lecteur accroché par l'entremise des hyperliens.

Tableau 5.8 La présence de vidéos dans les articles du JLP et du JDM



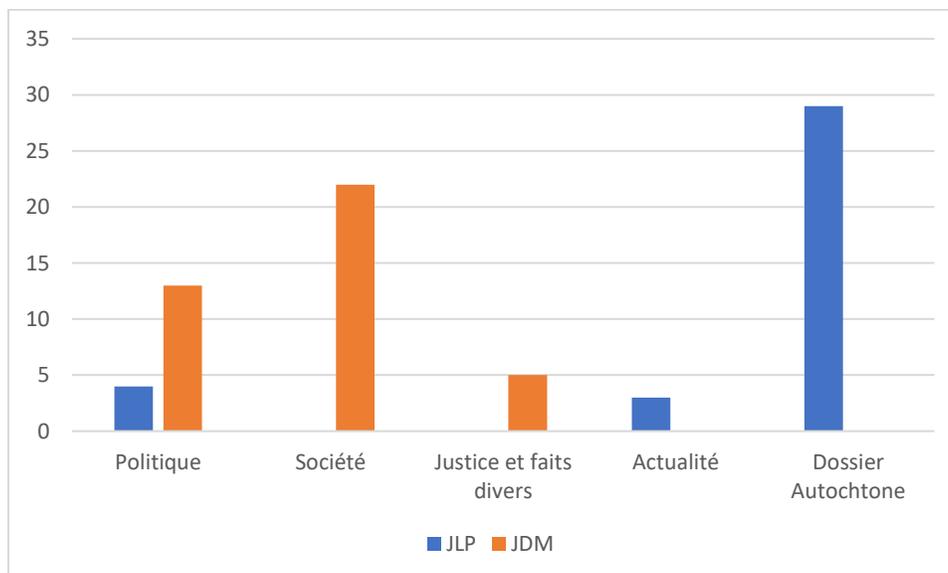
Le tableau 5.8 présente le nombre d'articles de notre corpus incluant une vidéo à la nouvelle publiée. Tel que nous l'avons mentionné, le recours à la vidéo dans la presse web contribue grandement à diminuer de manière importante la quantité de texte. Elles apportent un contenu plus dynamique, une contextualisation auditive et visuelle et offrent une perspective plus directe et personnelle, permettant aux lecteurs de voir et d'entendre les personnes concernées, ce qui peut renforcer l'impact émotionnel et la crédibilité de l'article. On constate que le JDM inclut dans plus de la moitié de notre corpus une vidéo alors que le JLP n'en possède qu'un au sein de l'article « Fouilles sur des sites d'anciens pensionnats « Pas de mur-à-mur », assure Québec » (La Presse, art. 17, 2021). Les vidéos inclus par le JDM dans plusieurs de ses articles portent notamment sur le contexte de la découverte et sur l'histoire des pensionnats indiens. De plus, plusieurs vidéos visent à présenter les réactions des communautés autochtones. Par exemple, « L'absence d'excuses du pape insulte » (Journal de Montréal, art. 16, 2021) inclut une vidéo où l'on voit et entend la réaction d'Autochtones concernant le sujet traité. En ce sens, l'inclusion de vidéo par le JDM est susceptible de faire appel aux émotions. On remarque aussi qu'une même vidéo peut se retrouver dans plusieurs articles, entre autres celle où le JDM contextualise les événements. Encore une fois, nous pouvons supposer que le JDM utilise cet ajout dans le but d'alléger le texte et de rendre plus interactive l'expérience du lecteur. En termes de captation, l'utilisation de la vidéo peut parfois permettre au lecteur d'avoir un bon résumé de ce qui se retrouve dans l'article, mais sert aussi à alimenter l'information.

Ce qui nous amène au dernier ajout que nous avons relevé dans notre corpus, soit la présence d'enregistrements audio. En fonction de notre expérience en tant que lecteur, nous pensons que l'ajout d'enregistrements audio dans les articles est une pratique moins présente que la vidéo. En ce sens, 10 articles sur 40 comportent un enregistrement audio, alors que le JLP n'en a aucun. Encore une fois, le JDM utilise l'audio pour ajouter de l'information supplémentaire à ses textes. Par exemple, « Des Québécois se « débaptisent » en raison des pensionnats autochtones » (Journal de Montréal, art. 36, 2021) et « Nouvelle découverte de 182 dépouilles près d'un ancien pensionnat en CB » (Journal de Montréal, art. 37, 2021) comporte des enregistrements audios. Ceux-ci sont très souvent sous forme de discussions, avec un animateur et des invités. En termes de procédé de captation, l'utilisation de l'enregistrement audio, par le JDM est susceptible de capter l'intérêt du lecteur en raison du fait qu'il a accès à des réactions très personnelles puisqu'il entend la voix des individus. Il y a aussi un côté pratique, le lecteur n'est pas obligé de regarder constamment son écran, ce qui est le cas lorsqu'on lit un texte et lorsqu'on regarde une vidéo ou une image.

5.4 L'espace alloué aux articles

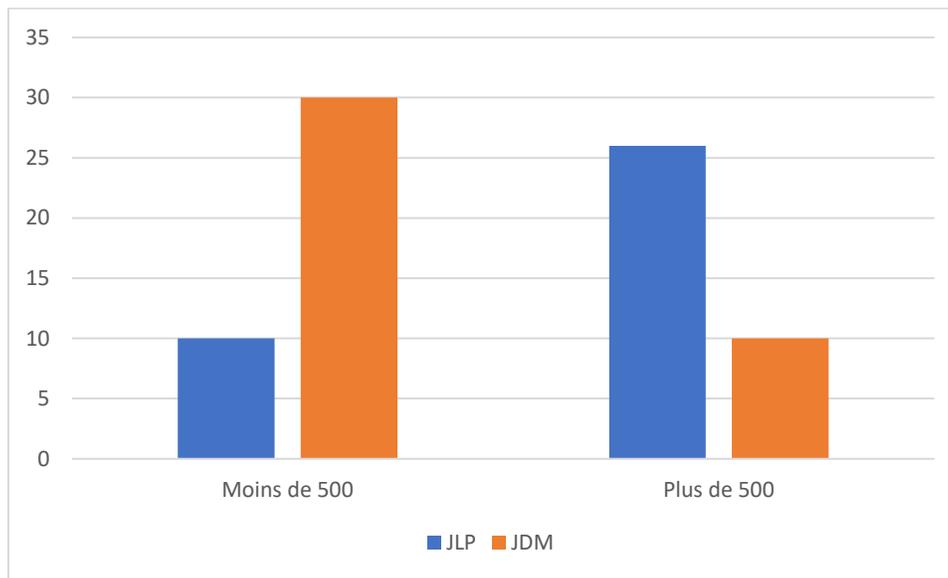
Dans ce chapitre, nous avons évoqué à quelques reprises la dimension de l'espace qu'occupent les articles pour chacun des quotidiens et avons mentionné que le JDM publie généralement des articles courts alors que ce n'est pas le cas pour le JLP, qui publie des textes longs.

Tableau 5.9 Le rubricage des articles du JLP et du JDM



Le tableau 5.9 présente le nombre d'articles par rubrique pour les deux quotidiens. Plus tôt, nous avons exposé le rôle que joue le rubricage dans la presse écrite. En ce qui concerne la presse web, cette catégorisation est essentielle à l'expérience du consommateur. Ce système d'organisation des nouvelles vise à regrouper celle-ci sous divers thèmes permettant au lecteur de trouver rapidement ce qui l'intéresse. Par conséquent, le rubricage est aussi utilisé pour hiérarchiser l'importance ou la pertinence des articles. Par exemple, certaines rubriques peuvent être mises en évidence sur la page d'accueil ou bénéficier d'une visibilité accrue, tandis que d'autres rubriques peuvent être moins mises en avant. Cela permet de guider les lecteurs vers les articles les plus importants ou les plus populaires. Il est important de mentionner qu'en ce qui concerne la presse web, un même article peut être classé sous plusieurs rubriques. Pour les besoins de notre recherche, nous avons choisi de sélectionner le nom de la rubrique mentionnée en premier. Suite à nos analyses, on constate que plus de la moitié des articles du JDM se regroupe sous la rubrique « Société », suivis de la rubrique « Politique », puis celle de « Justice et faits divers ». Quant au JLP, la majorité des articles de notre corpus se regroupe sous la rubrique « Dossier autochtone », suivis de la rubrique « Politique », puis « Actualité ». Dès lors, on constate que pour le JLP, la spécification de la rubrique « Dossier Autochtone » nous amène à croire que pour ce quotidien, l'importance de la nouvelle est telle, que la spécification d'une rubrique en lien avec l'évènement est nécessaire. Par conséquent, le JLP est susceptible de capter l'attention des citoyens déjà sensibilisés. Nous pensons aussi que le JDM accorde une grande importance à cet évènement, puisqu'en classant la plupart de ses articles sous la rubrique « Société », il permet de sensibiliser les lecteurs à des problématiques sociales, de mettre en avant des enjeux importants et de stimuler le débat public. De plus, le JDM est susceptible de rejoindre un plus vaste public, car cette rubrique est très populaire chez les citoyens, en raison de la diversité des nouvelles sous celle-ci.

Tableau 5.10 Nombre de mots au sein des articles du JLP et du JDM



Dans ce chapitre, nous avons mentionné que le JLP publie généralement des articles plus longs que le JDM. Cette différence de longueur d'articles peut refléter les choix éditoriaux et la stratégie de chaque quotidien. Le tableau 5.10 présente les articles du corpus qui possèdent moins de 500 mots et plus de 500 mots. Suite à nos analyses, on constate que la majorité des articles du JLP comportent plus de 500 mots, tandis que la majorité des articles du JDM comportent moins de 500 mots. Par conséquent, le JLP semble accorder une plus grande importance aux textes plus longs, en fournissant des articles plus détaillés et approfondis. Le JDM semble privilégier des articles plus courts, qui se concentrent sur les points essentiels de l'information. Cette approche peut être en lien avec une volonté de fournir des nouvelles de manière rapide et concise, en tenant compte de la préférence des lecteurs pour des informations succinctes et faciles à consommer. Dès lors, tout comme pour l'analyse des articles de la crise d'Oka, nous pouvons affirmer que le JLP accorde une plus grande importance au texte que le JDM. De plus, il est intéressant de noter que le JLP semble donner plus d'importance à l'espace d'écriture, en ne restreignant pas la longueur des articles malgré l'ajout d'images. En revanche, le JDM privilégie davantage les formats audiovisuels, tels que les vidéos et les enregistrements audio, sans augmenter l'espace d'écriture. En termes de procédé de captation utilisé dans la mise en scène de l'information, le JLP concentre ses efforts sur des informations détaillées et plus volumineuses, alors que le JDM mise sur une information qui table essentiellement sur les faits saillants, en misant moins sur les nuances et le contexte. Ces observations soulignent les différences dans les approches éditoriales et les stratégies médiatiques adoptées par le JLP et le JDM. Ces choix peuvent être

liés à la ligne éditoriale, aux préférences du public cible, aux ressources disponibles et aux objectifs de communication propres à chaque quotidien.

5.5 Conclusion des analyses

Les analyses que nous avons exposées dans ce chapitre démontrent qu'il y a des distinctions importantes entre les deux quotidiens dans l'utilisation des procédés de captation à travers la mise en scène de l'information. Toutefois, nous avons aussi pu démontrer qu'il existe des ressemblances, en termes de stratégie de captation, entre le JDM et le JLP.

D'abord, on constate que pour les deux quotidiens, la mise en scène des titres s'opère par l'utilisation de phrase active plutôt que passive, mettant le sujet et l'action qu'il entreprend de l'avant. Ensuite, nous avons constaté que les sentiments que nous avons ressentis à travers la lecture des titres ne se traduisaient pas de la même manière pour les deux quotidiens. D'une part, nous avons davantage senti un sentiment de tristesse pour le JLP. De l'autre, le sentiment de solidarité est davantage présent pour le JDM. Les deux quotidiens diffèrent aussi quant à leur emploi de signes de ponctuation dans les titres. En effet, le JDM utilise davantage le deux-points, permettant ainsi de préciser le titre en question, alors que le JLP utilise davantage les guillemets puisqu'il emploie beaucoup plus la citation que le JDM.

Ensuite, la mise en scène de l'information dans le discours des articles associé aux deux quotidiens se distingue et se ressemble parfois de manière importante. Elle se distingue en ce qui concerne le type de source mobilisé, puisque le JLP se démarque par utilisation plus importante de sources mixtes (autochtone et allochtone) dans un même article. Cela peut être attribué au fait que ces articles impliquent des témoignages autochtones et des réactions des dirigeants allochtones. Alors que le JDM utilise davantage des sources uniques allochtones. La présence de stéréotype et de préjugé est commune aux deux quotidiens, et se retrouve généralement dans les propos rapportés par des sources citées. En ce qui concerne la terminologie employée pour désigner les Autochtones, les termes les plus utilisés dans cet événement sont « enfant » et « Autochtone ». Le premier terme est susceptible de toucher l'affect du lecteur, mais il est difficile d'affirmer que cela puisse être un moyen de captation intentionnelle, puisque des enfants sont au cœur de la tragédie. Le deuxième terme ne peut quant à lui être considéré comme étant un moyen de capter l'intérêt des lecteurs, en raison de la standardisation de l'appellation. Enfin, les articles dans les deux quotidiens utilisent en majorité des agences de presse, mais nous ne pouvons affirmer si cela fait partie d'une stratégie de captation quelconque, dû au recours à celles-ci de manière

importante dans les médias en général. Toutefois, le recours aux journalistes interne est un peu plus important pour le JDM.

Le contenu esthétique de la mise en page se caractérise par l'utilisation de l'image par les deux quotidiens, même s'il est davantage employé par le JLP que le JDM. En revanche, ce dernier utilise davantage les hyperliens et des éléments audiovisuel, tel que la vidéo et les enregistrements audio. Enfin, en examinant l'espace alloué aux articles dans chacun des deux quotidiens, on observe que le JLP regroupe davantage ses articles sous un dossier spécifique, alors que le JDM les regroupe davantage sous une rubrique plus générale. Pour ce qui est du nombre de mots présent dans les articles de notre corpus, le JLP publie des articles plus longs, alors que le JDM mise davantage sur des articles plus courts. En termes de captation dans la mise en scène de l'information, le JLP concentre ses efforts sur des informations détaillées, alors que le JDM mise sur l'information essentielle liée à la nouvelle. Toutefois, il complète ceux-ci à travers l'ajout d'hyperliens, de vidéo et d'enregistrement audio.

CHAPITRE 6

DISCUSSION GÉNÉRALE

Dans cette étude, nous nous sommes intéressés au fonctionnement des médias à travers l'analyse de deux cas liés à des enjeux autochtones. Plus précisément, nous avons examiné les procédés de captation utilisés dans la mise en scène de l'information pour les événements de la crise d'Oka en 1990 et de la récente découverte des sépultures anonymes en 2021. Ces événements ont fait l'objet d'une forte médiatisation et ont suscité un vif intérêt tant au niveau national, qu'international. Notre étude s'est concentrée sur la couverture médiatique de ces deux cas à travers les publications de deux journaux à diffusion provinciale, soit le JLP et le JDM. En analysant les procédés de captation employés dans ces publications, nous avons cherché à mieux comprendre leurs fonctionnements, mais aussi à les caractériser pour chacun des quotidiens. Tout au long de cette étude, nous avons été guidés par cette question : comment les procédés de captation se caractérisent-ils au sein du JLP et du JDM lors de la crise d'Oka et de la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats indiens? En examinant de près les différents procédés utilisés par ces quotidiens dans la mise en scène de l'information, nous avons cherché à mettre en évidence les stratégies de narration qui ont été privilégiées. Cette étude revêt une importance particulière dans le contexte actuel, marqué par des débats cruciaux sur la représentation et les droits des peuples autochtones.

Dans notre premier chapitre, nous avons exposé le modèle d'analyse sémiolinguistique du discours de Charaudeau. Dans celui-ci, un des trois lieux de pertinence a été retenu pour cette étude, à savoir le lieu de construction du discours. Dès lors, nos analyses pour la crise d'Oka et pour la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats ont permis de caractériser certains procédés de captation employés par le JLP et le JDM pour construire leur discours. Ces procédés sont utilisés dans le but de répondre aux logiques économique et sémiologique auxquelles adhèrent les médias, tel que nous avons pu le voir avec Charaudeau. C'est dans ce cadre que nous avons élaboré les différents aspects de notre analyse, à savoir les titres et les intertitres, le contenu du discours, le contenu esthétique et l'espace alloué aux articles. Dans les prochains paragraphes, nous reviendrons sur les principaux résultats de notre étude concernant les deux cas de figure ainsi que sur nos interprétations en fonction de notre cadre théorique et conceptuel abordé plus tôt.

Le lieu de construction du discours dans le modèle d'analyse du discours sémiolinguistique décrit par Charaudeau, c'est le moment où le discours prend la forme d'un texte en fonction d'une structure sémiolinguistique. Celle-ci est agencée à travers des formes de « système verbal, les autres à divers systèmes sémiolinguistique, iconique, graphique, gestuel » (Charaudeau, 2011, p. 19). Le sens qui en résulte, tel que nous l'avons mentionné, dépend de l'organisation de ces formes. Par conséquent, le produit fini est ce qui est pertinent dans ce lieu et cela nous amène à discuter des principaux constats que nous avons observés dans le JLP et le JDM pour les deux cas de figure.

D'abord, en ce qui concerne les titres et les intertitres, nos principaux constats pour la crise d'Oka et la découverte des sépultures anonymes, concerne le ton des articles, les émotions ressenties, les signes de ponctuation, les citations, les expressions et les intertitres.

Notre premier constat est que la forme de phrase active dans le ton des titres, à savoir le premier niveau de lecture, est davantage utilisée que la forme de phrase passive de façon générale. Cette forme est davantage utilisée par le JLP lors de la crise d'Oka, mais l'inverse est vrai dans le cas de la découverte de sépultures anonymes, puisque le JDM l'utilise alors davantage. En général, l'utilisation de la forme de phrase active dans les titres peut être perçue comme plus dynamique et engageant, car cela met l'accent sur les actions et les événements, ce qui peut attirer l'attention du lecteur plus efficacement. Nous pensons que cette manière de titrer les articles permet de répondre à certaines questions de base auxquelles doit répondre le journaliste : soit « Qui ? Quoi ? » (Mouriquand, 2022, p. 40). En ce sens, mettre le sujet de l'avant permet au lecteur de comprendre de qui il s'agit, puis de mettre en évidence l'action produite par celui-ci. Par conséquent, les titres incluant une phrase active sont susceptibles de capter l'intérêt du lecteur, alors même que l'acte de nommer un événement renvoie à créer des perceptions de l'actualité et du réel (Calabrese Steimberg, 2012, p. 30). De plus, cet acte permet de répondre à l'enjeu d'intelligibilité lié au contrat médiatique, que nous avons exposé plus tôt. Dès lors, l'événement nommé devient porteur de représentation sociale et de cadres cognitifs auprès du public en fonction des interprétations effectuées. En ce sens, nous pensons que ce moyen de captation utilisé par le JLP lors de la crise d'Oka vient répondre à un manque, notamment visuel en raison du fait que la présence d'image est moins importante que dans le JDM. En ce qui concerne la découverte des sépultures, ce procédé utilisé par le JDM peut s'expliquer pour les mêmes raisons.

De façon générale, les titres employés par les deux quotidiens font appel aux émotions pour les deux sujets examinés. Cela est normal, puisque les articles formant notre corpus ont été sélectionnés notamment pour cela. Les titres associés à la crise d'Oka génèrent la peur, un phénomène particulièrement marqué pour le JDM, par l'utilisation d'un ton plus dramatique ou bien plus alarmant dans le but de capter l'attention. De plus, la nature des sujets entourant la violence est susceptible de capter l'intérêt du lecteur par l'entremise d'un sentiment de peur et en raison des questionnements que peut susciter ce sentiment. Pour la découverte des sépultures, ce constat se traduit autrement. Les sentiments que nous avons ressentis à travers la lecture des titres ne se traduisaient pas de la même manière pour les deux quotidiens. D'une part, nous avons davantage ressenti un sentiment de tristesse pour le JLP. De l'autre, le sentiment de solidarité est davantage présent pour le JDM, notamment en raison des sujets entourant les événements commémoratifs. Par conséquent, parce que ces titres font ressentir des émotions en créant une structure imaginaire de l'évènement (Charaudeau, 2011), les deux quotidiens répondent à leur enjeu de spectacularisation auquel ils doivent faire face.

Notre troisième constat est que dans les deux événements, les signes de ponctuation sont davantage utilisés dans les titres du JDM que ceux de JLP. Pour la crise d'Oka, les guillemets et le point d'exclamation sont davantage employés. Tandis que pour la découverte des sépultures c'est l'utilisation des deux-points qui prime. L'utilisation de certains de ces signes de ponctuation fait écho à un aspect important de ce journal, à savoir son caractère familier avec ses lecteurs. En utilisant des signes de ponctuation faisant référence à l'oralité, tel que les guillemets et le point d'exclamation pour la crise d'Oka, le JDM reproduit ainsi la tonalité présente dans les interactions quotidiennes. Puisque le JDM mise sur un public a priori moins intéressé par la lecture d'un quotidien, l'aspect familier du journal est susceptible de capter l'attention. Les deux-points utilisés dans les titres associés à la découverte des sépultures sont employés dans le but de préciser les titres, à l'aide d'information supplémentaire. Cette utilisation de ce signe de ponctuation par le JDM permet notamment de répondre à l'enjeu d'intelligibilité en raison des précisions qui sont ajoutées au titre. Pour les deux cas de figure, le JDM se démarque par une utilisation plus importante des signes de ponctuation. Toutefois, pour la découverte des sépultures, le JLP se démarque par l'utilisation de guillemets en raison de la présence de citation dans ses titres.

Notre quatrième constat est que la citation est davantage utilisée comme procédé de captation par le JLP que par le JDM dans le contexte de la découverte des sépultures anonymes. Nous pensons que cette présence plus importante de citations dans les titres du JLP pourrait être liée à l'intérêt du journal pour les

témoignages et les réactions des politiciens face à la découverte. En utilisant les propos de ces sources dans les titres, le JLP a pu attirer l'attention des lecteurs en mettant en avant des déclarations percutantes ou importantes. Les citations peuvent avoir un fort pouvoir d'attraction, car elles peuvent susciter l'intérêt des lecteurs en leur donnant un aperçu direct des points de vue des acteurs impliqués dans l'événement. En mettant en avant les déclarations des politiciens, le JLP a peut-être cherché à créer un lien direct avec l'actualité politique et à capter l'attention des lecteurs intéressés par les réactions des responsables politiques face à la découverte des sépultures anonymes. En ce qui concerne l'emploi d'expression pour la crise d'Oka, ce procédé est utilisé de manière égale dans les deux quotidiens et ne constitue pas un moyen de captation important en raison du faible nombre d'articles en possédant.

Notre cinquième constat est que les expressions sont davantage utilisées comme procédé de captation par le JDM que par le JLP lors de la crise d'Oka. Le JDM emploie ainsi des expressions imagées, puisant dans le patrimoine linguistique commun à ses lecteurs, renforçant ainsi l'identité culturelle et l'aspect familier du journal et créant un lien plus fort avec ses lecteurs. De plus, ces expressions sont souvent en lien avec un contexte de violence. L'usage des expressions dans les titres du JDM permet au journal d'introduire, de manière distincte, le sujet de l'article en se référant à des connaissances communes dans la société québécoise. Celles-ci relèvent du patrimoine linguistique et peuvent aussi servir à faire ressentir des émotions au lecteur. En ce sens, l'utilisation d'expressions imagées et émotionnelles peut susciter l'intérêt et l'engagement des lecteurs, les incitant à lire l'article en raison de la curiosité ou de l'impact émotionnel de ces expressions. Cet usage important d'expressions semble avoir disparu de la pratique de ce quotidien, au profit de titres faisant usage de langue soutenue. En effet, on ne retrouve presque plus de titres faisant emploi d'expressions familières dans le traitement réservé dans ce quotidien pour la découverte de sépultures anonymes. En plus de l'évolution des pratiques journalistiques, on peut suggérer un traitement plus respectueux des Autochtones, puisque les titres au ton ironique ont aussi disparu entre les deux événements.

Notre dernier constat est que les intertitres, à savoir le deuxième niveau de lecture, sont davantage utilisés comme procédé de captation par le JDM que par le JLP. L'utilisation des intertitres, tel que nous l'avons exposé, renvoie à présenter les différentes parties du raisonnement de l'article. Dès lors, le lecteur est en mesure d'évaluer son intérêt pour l'article avant même d'avoir entamé la lecture de celui-ci. Ce procédé de captation a donc un double rôle, à savoir, l'organisation des idées et la confirmation de l'intérêt du lecteur pour la lecture de l'article. En ce sens, nous pensons que le JDM utilise davantage des intertitres

en raison du fait qu'il guide plus le lecteur dans sa lecture que JLP. Cela s'explique par le lectorat ciblé par ce journal.

Ensuite, en ce qui a trait au contenu du discours, nos principaux constats pour la crise d'Oka et la découverte des sépultures anonymes concernent le contexte, le type de sources, la présence de stéréotype/préjugés, les terminologies et les auteurs des articles.

Le traitement médiatique de la crise d'Oka, tel que nous l'avons déjà mentionné, a suscité plusieurs critiques. Celles-ci portaient entre autres sur le manque de contextualisation de la crise dans les médias. En ce sens, notre premier constat est que nous n'avons pas observé, au sein de notre corpus, un manque important en termes de contextualisation pour les deux quotidiens : au contraire, le contexte était très généralement présent. Le JLP se démarque grandement du JDM, en raison du fait que le contexte de la crise y est constamment réitéré. En revanche, nous pouvons affirmer que les sujets sont abordés d'une façon à dramatiser les actions et les comportements des différents acteurs. Par conséquent, l'accent est davantage mis sur les acteurs de la crise, teintant le contexte, sans pour autant l'approfondir. Pour la découverte des sépultures anonyme, ce constat s'applique aussi, car la majorité des articles pour les deux quotidiens présente aussi un contexte, facilité notamment par des hyperliens renvoyant à d'autres articles de contexte.

Parmi les critiques émises à l'encontre du traitement médiatique de la crise d'Oka, il y a celle concernant les sources. Les différentes études sur la crise d'Oka ont révélé que les principales sources mobilisées par les médias étaient allochtones. Cette critique était émise de manière générale envers les médias lorsqu'il est question d'enjeux autochtones. L'utilisation de source principalement allochtone aurait eu des conséquences sur le contrôle et la circulation de l'information, menant souvent à des propos biaisés (Leroux-Chartré, 2010, p. 173). Cependant, notre étude d'articles de la période concernée par la crise d'Oka montre que les sources autochtones étaient bien présentes, à proportion presque identique dans les deux quotidiens (légèrement plus présentes dans les articles du JLP que dans ceux du JDM) et presque autant représentée que les sources allochtones. Pour le JLP, nous avons constaté que les sources autochtones sont davantage mobilisées dans un contexte de violence alors que pour le JDM, qui touche à des sujets divers liés de près ou de loin à la crise, cela semble être plus partagé. Pour ce qui est de la découverte des sépultures, le JDM utilise davantage des sources allochtones et le JLP des sources mixtes. Nous pouvons attribuer ces observations en fonction des sujets abordés dans notre corpus. Le JLP possède

plusieurs articles en lien avec des témoignages et des réactions de politiciens, ce qui expliquerait la présence de source mixte au sein d'un même article. Pour le JDM, les réactions des politiciens ne sont presque pas mélangées à des articles portant sur des commémorations, ce qui expliquerait le fait qu'il utilise moins de sources mixtes dans un même article. Dans les deux cas de figure, le JLP se distingue en mobilisant davantage de sources mixtes (autochtones et allochtones) dans un même article, tandis que le JDM fait appel principalement à des sources uniques, soit allochtones, soit autochtones, mais où les sources allochtones semblent majoritaires. En ce sens, la mobilisation de source mixte par le JLP est un moyen entrepris par le journal pour capter l'intérêt de ses lecteurs en raison des points de vue diversifiés. Le JDM aurait quant à lui davantage misé sur un point de vue allochtone.

Notre troisième constat, pour la crise d'Oka, concerne la présence de stéréotypes et de préjugés dans les deux quotidiens. En ce qui concerne notre échantillon nous ne pouvons affirmer que cela soit lié à un procédé de captation, en raison du fait que les médias et la population étaient moins conscientisés sur les enjeux autochtones qu'aujourd'hui. Cependant, nous pouvons affirmer que l'utilisation de la rumeur en lien avec des préjugés et des stéréotypes a été un procédé utilisé par les deux quotidiens à des fins de captation. Les rumeurs les plus persistantes durant cette crise concernaient la figure du Warrior. Tel que nous l'avons exposé plus tôt, les médias ont attribué des capacités extraordinaires, comme la capacité de se volatiliser, de disparaître et de réapparaître d'un endroit à un autre. De plus, ils ont été représentés comme étant des personnes imbattables, en raison de leurs capacités extraordinaires, mais aussi à cause de leurs « attirails d'arme moderne ». Ce procédé de captation employé par les deux quotidiens est susceptible d'intéresser les lecteurs, en raison des représentations mystiques données à la figure du Warrior. En ce sens, le type de discours qui est proposé en est un d'agresseur, les médias mettent plutôt de l'avant le caractère d'ennemi dans la mise en scène. Selon Charaudeau la surdramatisation est toujours présente au sein de ce discours et il émet l'hypothèse que « ce n'est que dans la figure du « méchant absolu » que pourrait se produire [...] un effet de « catharsis » sociale » (Charaudeau, 2006, p. 8). Dès lors, l'ennemi incarne le mal absolu, car il est soit attirant ou bien repoussant, mais dans tous les cas il est fascinant. Par conséquent, ce « méchant absolu » fait l'objet d'une mystification relevant d'une exagération entre autres liée à ses capacités. En raison du fait que le lecteur est partie prenante de la mise en scène, il se retrouve piégé par le journaliste, c'est-à-dire dans l'obligation de laisser libre cours à ses émotions. Nous ne pouvons affirmer l'utilisation de stéréotype et de préjugé par les journalistes dans les articles concernant la découverte des sépultures. Cependant, nous avons relevé certains propos pouvant

découler d'un stéréotype ou d'un préjugé dans les propos rapportés. Ceux-ci ont relevé en majorité du mythe du bon sauvage. Ce propos est plus présent dans les articles du JDM que dans ceux du JLP.

Notre quatrième constat concerne les terminologies employées pour désigner les Autochtones. Pour la crise d'Oka, les deux journaux utilisent fréquemment les mêmes termes tels que "Mohawk", "Warrior" et "Autochtone". Cependant, le JLP effectue une distinction, en précisant qui sont considérés comme radicaux et qui ne le sont pas, alors que le JDM ne fait pas cette distinction. Par conséquent, le JDM est plus susceptible de créer une confusion en mettant tous les acteurs dans le même panier. Pour ce qui est de la découverte des sépultures, les terminologies font référence aux termes « enfant » et « Autochtone ». Le premier terme est utilisé dans la majorité des articles du JLP, mais est aussi présent, de manière importante, dans le JDM. De plus, il est souvent accompagné de l'adjectif autochtone (« enfant autochtone »). Cette désignation est susceptible de toucher l'affect du lecteur, en raison du fait que des enfants sont au cœur de la tragédie et qu'ils sont mis à l'avant-plan. En ce sens, nous pensons que cette désignation permet de remettre en contexte la découverte des sépultures, car sa particularité est qu'elle implique des enfants. Cette désignation répond donc à l'enjeu d'intelligibilité, tel que nous l'avons exposé, car le lecteur est en mesure de comprendre de quel événement il est question. Le deuxième terme ne peut quant à lui être considéré comme étant un moyen de capter l'intérêt des lecteurs, en raison de la standardisation de l'appellation.

Notre dernier constat, pour la crise d'Oka, est que la majorité des articles de notre corpus sont signés par des journalistes à l'emploi du journal. La proximité géographique de Kanesatake avec la ville de Montréal, expliquerait le plus haut nombre d'articles écrits par des journalistes. Le JDM a néanmoins eu davantage recours aux agences de presse pendant cette crise. Trente ans plus tard, lors de la découverte des sépultures anonymes en Colombie-Britannique et en Saskatchewan, les deux quotidiens les utilisent en majorité. Cependant, nous ne pouvons affirmer si cela fait partie d'une stratégie de captation quelconque, dû au recours à celles-ci de manière importante dans les médias en général à cette époque et à la distance géographique impliquée.

En ce qui a trait au contenu esthétique, nos principaux constats concernent l'utilisation importante de l'image lors de la crise d'Oka. Lors de la découverte des sépultures anonymes, des éléments audiovisuels et des hyperliens s'ajoutent également au texte. Cette différence s'explique par la transformation du support médiatique des quotidiens entre les deux crises. En ce sens, le rôle que joue la technologie dans

la presse écrite aujourd'hui amène le lecteur à utiliser des outils plus interactifs qu'en 1990. Depuis ce temps, les articles de journaux sont publiés en version papier, mais également sur le web. Tout comme les autres médias, la presse écrite emploie des dispositifs de mise en scène formant ainsi un fil conducteur, structuré à travers l'ensemble des matériaux le composant, tels que les mots, les graphiques, les dessins et les images (Charaudeau, 2011).

Les images qui ont été présentées dans les médias lors de la crise d'Oka ont eu un impact significatif sur la représentation des Autochtones dans la société québécoise et plus largement dans la société canadienne. Certaines se sont élevées au rang de symbole, en raison de leur esthétisme et de leur qualité (Guilbeault-Cayer, 2007). Comme nous l'avons mentionné, c'est notamment le cas pour la photographie du face-à-face²⁹. En ce sens, la mise en page des deux quotidiens se caractérise par l'utilisation de l'image comme procédé de captation. Cependant, notre premier constat est que le JDM se démarque davantage, puisqu'il utilise l'image de manière plus importante que le JLP, parfois même au profit du texte. Le recours à l'image pour ces deux quotidiens répond à un enjeu important auquel les médias font face, à savoir celui de la visibilité. Cet enjeu, tel que nous l'avons exposé, consiste à faire en sorte que la nouvelle soit immédiatement perçue par le lecteur. L'utilisation de l'image permet cette captation, tout en permettant l'identification de l'évènement. Par exemple, les photographies diffusées dans le JDM et le JLP présentant des hommes armés et masqués permettent de reconnaître immédiatement l'évènement dont il sera question, à savoir la crise d'Oka. En fonction de la manière dont l'image est utilisée, elle peut aussi répondre à l'enjeu d'intelligibilité, dont nous avons discuté plus tôt. En raison du fait que les images peuvent parfois parler d'elles-mêmes, la compréhension de l'évènement par le lecteur peut être facilitée par l'entremise de l'image. Ce procédé de captation répond aussi à l'enjeu de spectacularisation, tel que défini par Charaudeau. En ce sens, l'image aide à rendre spectaculaire un évènement qui à la base ne l'est peut-être pas. En ce qui concerne la crise d'Oka, les images publiées dans les articles du JDM et du JLP ont effectivement joué ce rôle. Pour ce qui est de la découverte des sépultures, on constate en revanche que l'image est davantage utilisée comme procédé de captation par le JLP que par le JDM. Tel que nous l'avons mentionné dans notre chapitre 5, il est difficile d'établir les raisons expliquant cette différence. Pendant la période de découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats, le recours important aux agences de presse par les deux quotidiens a pour conséquence la réutilisation de plusieurs images. Par conséquent, un article signé par une agence de presse et utilisant une image dans le JDM se retrouve

²⁹ Voir annexe B

également dans le JLP. Nous pensons aussi qu'en raison de l'absence du recul du temps, comme pour la crise d'Oka, il est difficile d'identifier une de ses images comme symbole de la découverte. Toutefois, une thématique revient fréquemment, à savoir le positionnement de plusieurs chaussures d'enfant au sol, représentant ainsi les victimes de ce pan de l'histoire canadienne.

Notre second et dernier constat est que les ajouts d'hyperliens et d'éléments audiovisuels, pour la découverte des sépultures, sont davantage utilisés comme moyen de captation par le JDM que par le JLP. Le JDM utilise les hyperliens afin de diriger les lecteurs vers un autre article en lien avec la lecture qui s'effectue. Cette utilisation permet au JDM d'avoir des articles plus courts tout en offrant une approche de la navigation en ligne plus interactive. En ce qui concerne les éléments audiovisuels, ceux-ci font référence à l'ajout de vidéos et d'enregistrements audio au sein des articles de notre corpus. En ce sens, nous pensons que le recours à ces outils, comme procédés de captation, peut permettre de rejoindre un public plus jeune, déjà habitué à consommer ce type de technologie. Cet outil permet aussi au JDM de se démarquer du JLP en ce qui concerne la concurrence afin d'offrir une expérience plus immersive. De plus, il est grandement possible que le JDM ait des moyens économiques plus importants que le JLP. D'abord, car le premier appartient à une entreprise (Québecor) et parce que le deuxième œuvre dans une structure à but non lucratif.

Enfin, en examinant l'espace alloué aux articles dans chacun des deux quotidiens, pour les deux cas de figure, nos principaux constats concernent le rubricage et le nombre de mots par article. Pour la crise d'Oka, deux constats s'ajoutent, à savoir celui concernant l'endroit où sont placés les articles et celui concernant le nombre de pages par articles.

Pour la crise d'Oka, notre premier constat concerne le rubricage des articles des deux quotidiens. Il est important de prendre en considération le peu de diversité en termes de rubrique existante lors de cette crise, car plusieurs articles ne se retrouvent sous aucune rubrique. En ce sens, les deux quotidiens ont créé un dossier dédié à la crise d'Oka dans le but de centraliser les articles sur celle-ci. Cependant, le JDM concentre la majorité de ses articles sous ce type de dossier, ce qui n'est pas le cas pour le JLP, dont la majorité des articles ne s'y retrouve pas. Le rubricage répond donc à trois enjeux que nous avons exposés, à savoir celui de la visibilité, car la création d'un dossier spécial rend l'évènement plus susceptible d'être perçu rapidement, de l'intelligibilité, car il crée une hiérarchisation de l'information et celui de la spectacularisation, car il est susceptible de capter l'intérêt. De plus, le lecteur est plus susceptible d'être capté, en raison de l'aspect spectaculaire mise en scène. Par exemple, le JDM, y ajoutent des titres

surdimensionnés ou parfois des phylactères. Pour le JLP, le rubricage ne constituait pas un procédé de captation pendant la crise d'Oka, puisque la majorité de ses articles ne se retrouve sous aucune rubrique. En revanche, la tendance s'inverse lors de la découverte des sépultures anonyme : le JLP regroupe davantage ses articles sous une rubrique spécialisée alors que le JDM le fait sous des rubriques plus générales. Il est difficile d'expliquer les raisons justifiant le changement dans le temps.

Notre second constat concerne l'endroit dans le journal où se retrouvent les articles de notre corpus. Nous pensons que cette variable permet de démontrer le degré d'importance accordée à la crise d'Oka, pour chacun de ses quotidiens. Le positionnement d'un article dans un journal répond à l'enjeu de visibilité, puisqu'en fonction de celui-ci, le lecteur sera en mesure de percevoir dans l'immédiat ce qui doit capter ou non son attention. En ce sens, le JDM ne produit aucun texte en première page, mais certains des titres s'y retrouvent. Par conséquent, cela explique pourquoi la majorité des articles du JDM ne se retrouve pas en première page, mais bien en début de journal. En revanche, les articles du JLP se retrouvent en majorité en première page, puisque comme nous l'avons mentionné, sa première page inclut du texte. Le lecteur débute donc sa lecture en première page et doit la poursuivre dans la seconde s'il le désire. Ce constat ne peut être appliqué à la découverte des sépultures, en raison du fait que nous n'avons pas consulté de journaux papier, mais bien en ligne.

Le dernier constat, pour la crise d'Oka, concerne le nombre de pages dédié à un article pour les deux quotidiens. Toute comme pour l'endroit où se situe l'article, nous pensons que le nombre de pages alloué à la nouvelle est aussi un moyen de mesurer l'intérêt des journaux. En ce sens, le JLP se démarque davantage puisqu'en raison de la configuration du journal, les articles de notre corpus, majoritairement en première page, se poursuivent sur une autre page. Alors que ce n'est pas le cas du JDM, qui ne possède que très peu d'articles sur plus d'une page. Par conséquent, le JLP publie des articles plus longs sur plusieurs pages, alors que le JDM publie plusieurs articles courts sur plusieurs pages.

Notre dernier constat concerne le nombre de mots dans les articles de notre corpus. Tel que nous l'avons mentionné, un article plus court risque de moins élaborer en détail sur le contexte, le texte est structuré pour présenter uniquement l'information centrale. Inversement, un article plus long peut avoir pour effet de diluer l'information centrale à la compréhension de l'évènement, mais peu aussi permettre de détailler le contexte en raison de l'ajout d'informations périphériques. En ce sens, pour les deux cas de figure, le JDM se caractérise par des articles plus courts, soit moins de 500 mots, alors que le JLP se caractérise par

des articles plus longs, plus de 500 mots. Nous avons mentionné l'importance des questions de base que doit répondre le journaliste lorsqu'il écrit un article, à savoir : « Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ? » (Mouriquand, 2022, p. 40). En fonction de ces questions, il est possible qu'un article plus court du JDM n'y réponde pas en totalité, alors qu'un article plus long du JLP, soit en mesure de le faire. Toutefois, cela reste un idéal de journaliste et la réponse à ces questions n'est pas obligatoire, les journalistes doivent cependant y aspirer. D'un côté, le JDM à l'avantage de publier des articles brefs qui vont directement au fait saillant de l'évènement, sans toutefois les détailler. Cette stratégie répond aux attentes du public cible du JDM, qui préfère peut-être des articles plus courts. De l'autre côté, le JLP a l'avantage d'avoir la possibilité de détailler les événements de la crise en incorporant des informations factuelles. En sens, cela répond au lectorat visé, puisque le public cible du JLP est plus enclin à s'investir dans la lecture d'article plus long. Le temps d'investigation pour un article pourrait aussi être plus long en raison d'une approche plus approfondie des sujets. Inversement, le public cible du JDM serait plus enclin à apprécier des articles proposant des informations concises et rapidement disponibles. Le temps d'investigation pour un article pourrait être dans ce cas-ci plus court, en raison d'une approche plus concise et rapide des sujets.

En somme, cette étude met en évidence la complexité des procédés de captation à travers la mise en scène de l'information, avec des stratégies différentes et parfois similaires utilisées par le JDM et le JLP pour les deux cas de figure. Cependant, il est essentiel de se rappeler que cette analyse s'est limitée à deux périodes spécifiques et à deux journaux provinciaux, et que d'autres facteurs peuvent influencer ce qui capte l'attention du public.

CONCLUSION

Au terme de cette étude, nous avons examiné le fonctionnement des médias à travers l'analyse sémiolinguistique de deux cas liés à des enjeux autochtones : la crise d'Oka en 1990 et la récente découverte des sépultures anonymes en 2021. En ce sens, nous cherchions à comprendre comment les procédés de captation se caractérisaient au sein du JLP et du JDM pour nos deux cas de figure. Pour ce faire, nous nous sommes concentrés sur la couverture médiatique de ces deux cas à travers notre corpus comportant 156 articles provenant du JLP et du JDM. Nos analyses nous ont permis de répondre à notre question de recherche : Comment les procédés de captation se caractérisent-ils au sein du JLP et du JDM lors de la crise d'Oka et de la découverte des sépultures anonymes associées aux pensionnats? En raison des différentes dimensions de notre grille d'observation, se basant sur notre cadre théorique et conceptuel, nous avons été en mesure de comprendre comment les procédés de captation se caractérisaient pour le JLP et le JDM en fonction des deux cas à l'étude.

Tout d'abord, pour la crise d'Oka, les deux journaux ont opté pour une mise en scène de l'information avec des titres utilisant des phrases actives, mettant ainsi en avant le sujet et l'action pour capter l'attention des lecteurs. Une stratégie commune a été l'utilisation de titres susceptibles de susciter un sentiment de peur chez les lecteurs, cherchant ainsi à attirer leur intérêt. Cependant, des différences significatives se sont manifestées au niveau des titres, notamment dans l'utilisation des signes de ponctuation et des expressions imagées. Le JDM a fréquemment utilisé des signes de ponctuation et des expressions pour rendre les titres plus saisissants, en s'appuyant sur le patrimoine linguistique commun à ses lecteurs. De plus, les deux quotidiens suscitent un sentiment de peur. Pour ce qui est de la découverte des sépultures anonyme, nous avons constaté que les deux quotidiens privilégient l'utilisation de phrases actives dans leurs titres. Cependant, les sentiments susceptibles d'être ressentis diffèrent entre les deux journaux, avec une prédominance de tristesse dans les titres du JLP et un sentiment de solidarité dans ceux du JDM. Ces différences se reflètent également dans l'utilisation des signes de ponctuation, le JDM utilisant davantage les deux points pour préciser les titres, tandis que le JLP recourt davantage à des guillemets et des citations, mettant ainsi en évidence une approche axée sur les témoignages et les réactions des parties impliquées.

Concernant la mise en scène du discours des articles, pour la crise d'Oka, nous avons constaté que le JLP s'est distingué par une utilisation plus importante de sources mixtes (autochtones et allochtones) dans un même article, tandis que le JDM a davantage mobilisé des sources allochtones. Cependant, la présence de stéréotypes et de préjugés était commune aux deux journaux. Pour la découverte des sépultures, nous avons remarqué que le JLP se démarque en utilisant davantage de sources mixtes, combinant des témoignages autochtones et des réactions de dirigeants allochtones. En revanche, le JDM utilise principalement des sources allochtones, probablement en raison du contenu davantage axé sur la politique.

Au niveau esthétique, pour la crise d'Oka, les deux journaux ont incorporé des images dans leur mise en page, mais le JLP en a fait un usage moins fréquent que le JDM. Le JDM a également utilisé des encadrés et des phylactères pour mettre en évidence des informations saillantes, renforçant ainsi sa stratégie de captation. Pour ce qui est de la découverte des sépultures, le contenu esthétique diffère également entre les deux journaux, avec une préférence du JLP pour l'utilisation d'images, tandis que le JDM mise davantage sur les hyperliens, les vidéos et les enregistrements audio pour compléter l'information.

En ce qui concerne l'espace alloué aux articles, le JLP a accordé une place plus importante à la crise d'Oka en première page, avec des articles plus longs et détaillés s'étalant sur plusieurs pages. En revanche, le JDM a choisi de centraliser ses articles sur la crise dans un dossier spécifique, avec des articles courts et synthétiques, permettant de présenter l'information de manière concise et accessible. Pour la découverte des sépultures, l'espace alloué aux articles dans les deux quotidiens présente également des différences importantes. Le JLP regroupe davantage ses articles sous des dossiers spécifiques, tandis que le JDM les classe dans des rubriques plus générales. De plus, le JLP publie des articles plus longs, tandis que le JDM privilégie des articles plus courts, complétés par des éléments audiovisuels pour capter l'attention des lecteurs.

Les résultats obtenus dans cette étude sont le fruit de choix éditoriaux et de pratiques spécifiques au sein du JLP et du JDM. Chaque média a ses propres lignes éditoriales, orientations et public cible, ce qui influence la manière dont l'information est présentée et mise en scène. Par conséquent, il est important de reconnaître que ces résultats ne peuvent pas être généralisés à tous les médias ou à toutes les situations. Évidemment, nos résultats ont des limites. Le nombre d'articles étudiés est considéré comme une limitation de cette recherche. Une étude plus vaste avec un échantillon plus large d'articles pourrait fournir

une vision plus exhaustive des différentes pratiques journalistiques dans la couverture des enjeux autochtones et permettre une généralisation plus robuste des résultats. Toutefois, malgré ces limites, les constats obtenus dans cette étude nous offrent un exemple concret et détaillé de la manière dont l'information est mise en scène pour capter l'intérêt du public et combien ces procédés sont adaptés aux publics visés par les quotidiens examinés. En ce sens, nous pouvons utiliser ses résultats pour mieux comprendre les procédés de captation qui peuvent s'appliquer dans les médias, non seulement pour les enjeux autochtones, mais pour la majorité des sujets qui sont traités. Les stratégies de captation utilisées, tel que l'utilisation de phrase active dans les titres, l'accent sur les émotions, l'incorporation d'éléments visuels et audiovisuels, et la sélection des sources, pour ne nommer que ceux-ci, sont des procédés qui peuvent être analysés dans de nombreux sujets d'actualité. Cette étude souligne également l'importance de considérer l'évolution des pratiques journalistiques dans le temps. Avec l'évolution rapide des médias et des technologies de communication, les stratégies de captation et la manière de présenter l'information peuvent changer significativement au fil du temps. Une analyse longitudinale pourrait donc fournir des informations intéressantes sur les tendances et les changements dans le traitement médiatique des enjeux autochtones et des minorités culturelles. Enfin, cette recherche soulève également l'importance de réfléchir aux impacts de la mise en scène de l'information sur les enjeux de représentation dans les médias. Les choix éditoriaux peuvent influencer la perception du grand public sur ces communautés et peuvent contribuer à la perpétuation de stéréotypes et de préjugés. Poursuivre la conscientisation de ces enjeux est crucial pour promouvoir une couverture médiatique plus représentative de la diversité de la société.

Ainsi, cette étude souligne l'importance de la façon dont les médias choisissent de présenter l'information, notamment en ce qui concerne les enjeux autochtones. Les médias peuvent jouer un rôle déterminant dans le renforcement des opinions publiques, tel est le pouvoir d'influence qu'on peut leur accorder. Cette étude nous rappelle que les procédés de captation utilisés dans la mise en scène de l'information peuvent influencer la perception des lecteurs, notamment en ce qui concerne les enjeux autochtones. Les choix de titres, de sources, d'images et de terminologie peuvent tous contribuer à façonner la manière dont le public perçoit ces enjeux et les acteurs impliqués. En conclusion, cette étude a permis de mieux comprendre comment les procédés de captation se caractérisent au sein du JLP et du JDM lors de la couverture de deux événements liés à des enjeux autochtones. Elle souligne l'importance de la mise en scène de l'information dans les médias pour capter l'attention du public, tout en mettant en évidence les défis liés à la représentation des Autochtones dans les médias allochtones.

ANNEXE A

[AFFICHE PUBLIÉE DANS LA PRESSE: 21 JUILLET]



Source : Bisson, B. (1990). Les Warriors sont les soldats d'une future république incluant l'île de Montréal. *La presse*.

ANNEXE B

[Photo du face-à-face entre un Warrior et un soldat canadien]

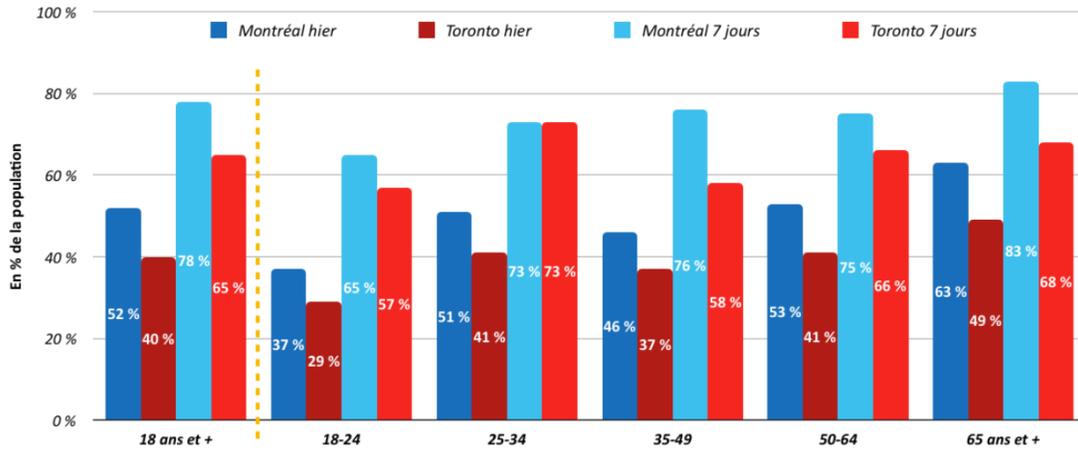


Source : Shaney Komulainen. Archives de La *Presse canadienne*. Récupéré à

<https://www.lapresse.ca/opinions/201007/06/01-4296029-il-y-a-20-ans-la-crise-doka-ce-quune-photo-ne-fait-pas-voir.php>

ANNEXE D

15. Lecteurs des quotidiens à Toronto et à Montréal, selon les groupes d'âge en 2021, qui a lu hier en semaine et portée 7 jours



Compilation du CEM à partir de Vividata Hiver 2022.

Source : Centre d'étude sur les médias

ANNEXE E
[GRILLE D'OBSERVATION]

Le titre de l'article

- Sur quel ton est-il proposé ? (passif ou actif)
- Quelle émotion est reliée au titre ? (colère, tristesse, etc.)
- Présence de signe de ponctuation?
- Présence de citation?
- Présence d'expression?
- Présence d'intertitres?
- À quoi fait référence le titre?

Contenu du discours

- Présence d'explication du contexte?
- Qui sont les sources?
- Présence de stéréotypes ou préjugés?
- Quelle terminologie pour identifier les Autochtones?
- Quel type d'article? (éditorial, reportage, interview, brève)
- Par qui l'article est-il écrit ? (journaliste/agence)

Contenu esthétique de l'article

- Présence d'images?
 - Si oui, à quoi font-elles référence?
- Y a-t-il des ajouts à caractère de bande dessinée ? (ex.: phylactère)
- Présence d'encadré ou d'élément mis de l'avant ?

Espace alloué à l'article

- Sous quelle catégorie se retrouve l'article?
- À quel endroit dans le journal se situe l'article ? (Page titre, au centre, etc.)
- Nombre de mots approximatif ?
- L'article est-il sur plusieurs pages ?

ANNEXE F

[CRISE D'OKA: CORPUS D'ARTICLE DU JDM]

NUMÉRO	DATE	TITRE
1	5 juillet 1990	Les Mohawks d'Oka aux « barricades » La guerre des nerfs monte d'un cran
2	12 juillet 1990	À l'assaut
3	12 juillet 1990	Châteauguay pris en otage
4	12 juillet 1990	Les barrages ont fermé le pont Mercier
5	12 juillet 1990	Tout a commencé il y a 13 ans sur un terrain de baseball...
6	13 juillet 1990	« Nous ne réclamons que nos droits »
7	13 juillet 1990	Près de mille actes criminels reprochés à certains Mohawks depuis 24 mois
8	14 juillet 1990	À Châteauguay, la pression monte... pour vrai !
9	14 juillet 1990	Les revendications territoriales des Amérindiens remontent à 1717
10	17 juillet 1990	Mais qui sont ces Warriors ?

11	18 juillet 1990	Châteauguay au bord de la violence !
12	19 juillet 1990	Les armes à la main
13	20 juillet 1990	Pas de négociations avec des guerriers armés
14	24 juillet 1990	Ottawa associe les Warriors à « argent, fusils et idéologie »
15	25 juillet 1990	« C'est du terrorisme »
16	25 juillet 1990	Chaque Indien coûte 7590 \$ à l'État !
17	28 juillet 1990	Où sont les Warriors de la première vague ?
18	30 juillet 1990	Souveraineté ! clament les Amérindiens
19	31 juillet 1990	15 Warriors recherchés
20	31 juillet 1990	Les Mohawks disent non
21	3 août 1990	Kanesatake sous le contrôle des Warriors
22	7 août 1990	Des Mohawks inflexibles continuent leur combat
23	8 août 1990	L'armée en état d'alerte

24	9 août 1990	La guerre civile au bout des lèvres...
25	15 août 1990	Mitraillette oubliée par les Warriors dans la voiture d'un journaliste
26	16 août 1990	Elkas craint que les territoires et le pont Mercier soient minés
27	17 août 1990	Québec veut éviter un cycle de terrorisme
28	18 août 1990	L'armée remplace la S.Q.
29	19 août 1990	Pas question d'ouvrir le feu à moins que...
30	20 août 1990	Le face-à-face prévu ce matin
31	21 août 1990	Les bingos Mohawks perdent des plumes!
32	22 août 1990	Soldats et policiers réagissent à la « fraternisation » avec les Warriors
33	24 août 1990	Des citoyens forment leur propre « milice »
34	24 août 1990	Soldats et Warriors les yeux dans les yeux !
35	28 août 1990	« Il y aura un bain de sang »
36	28 août 1990	Québec ordonne l'assaut final

37	29 août 1990	Les Mohawks accueillis à coups de pierres
38	29 août 1990	« On entre dans une opération militaire »
39	29 août 1990	Un arsenal et une organisation à toute épreuve
40	30 août 1990	La déchirure mohawk apparaît

ANNEXE G

[CRISE D'OKA: CORPUS D'ARTICLE DU JLP]

NUMÉRO	DATE	TITRE
1	5 juillet 1990	Les Mohawks d'Oka vont se défendre si la SQ intervient
2	6 juillet 1990	Les Mohawks d'Oka font fi des menaces d'intervention policière
3	8 juillet 1990	La résistance se durcit à Oka
4	12 juillet 1990	Le raid d'Oka foire
5	12 juillet 1990	Au cœur du conflit, la reconnaissance constitutionnelle des Amérindiens
6	12 juillet 1990	Les Mohawks d'Oka revendiquent des terrains plus vastes que les dix hectares du golf
7	12 juillet 1990	L'intervention policière s'est terminée en véritable débandade
8	13 juillet 1990	La guerre des nerfs s'intensifie à Kahnawake
9	13 juillet 1990	Oka en état de siège
10	15 juillet 1990	Les Warriors opposent de la résistance : pas avant ce soir, peut-être demain...

11	15 juillet 1990	Les autochtones achètent des armes aux É.-U. et ne sont pas inquiétés par les douanes canadiennes
12	16 juillet 1990	Des Lavallois sympathisent avec les Mohawks d'Oka
13	17 juillet 1990	Pour certains chefs, la violence est la seule solution
14	18 juillet 1990	Pour un Warrior, la seule autorité s'appelle AK-47
15	19 juillet 1990	Les Amérindiens de Kahnawake ne sont pas tous Iroquois, loin de là
16	20 juillet 1990	Le fossé s'élargit
17	21 juillet 1990	Les Warriors sont les soldats d'une future république incluant l'île de Montréal
18	22 juillet 1990	La société des guerriers semble avoir pris le contrôle absolu des bandes de Mohawks
19	24 juillet 1990	La crise d'Oka fait peur aux inspecteurs des Douanes canadiennes qui songent à s'armer
20	26 juillet 1990	Les Warriors ont un arsenal d'armes d'assaut et de munitions « terrifiant »
21	1 août 1990	Ciaccia dit non à la reconnaissance en catimini de la « nation » mohawk
22	3 août 1990	Les Mohawks de Kahnawake ont peur et appréhendent la suite des événements
23	7 août 1990	Kahnawake se prépare au pire

24	8 août 1990	Bourassa s'apprête à demander l'intervention de l'armée
25	9 août 1990	L'armée vient prêter main-forte à la SQ
26	9 août 1990	Les Warriors renforcent leurs barricades à Oka en érigeant des montagnes de sable
27	9 août 1990	« Paix et justice pour les Mohawks »
28	10 août 1990	Les gouvernements nous ont laissé tomber
29	10 août 1990	L'exil temporaire des Amérindiens : pas tout à fait des grandes vacances
30	14 août 1990	Les chefs indiens sont partagés quant au recours à la violence
31	15 août 1990	L'armée se déploie près de Montréal
32	15 août 1990	Les cinq signataires de l'entente de dimanche sont tous liés aux Warriors
33	16 août 1990	L'armée s'installe en force
34	18 août 1990	À la maison et au chalet, des Mohawks partout !
35	18 août 1990	Les leaders spirituels sont proches de la nature et des esprits qui agissent sur elle
36	18 août 1990	Pas question de déposer les armes; les ranger, peut-être?

37	27 août 1990	Les Mohawks déposent leur « bible » : la <i>Grande Loi de la Paix</i>
38	28 août 1990	L'armée va démolir les barricades des Mohawks, si possible sans bain de sang
39	28 août 1990	« Les soldats viennent pour nous tuer »
40	30 août 1990	À Oka, Mohawks et Warriors craignent d'avoir été trahis

ANNEXE H

[LA DÉCOUVERTE DES SÉPULTURES ANONYMES ASSOCIÉES AUX PENSIONNATS : CORPUS D'ARTICLE DU JDM]

NUMÉRO	DATE	TITRE
1	28 mai 2021	Les restes de 215 enfants autochtones découverts en Colombie-Britannique
2	28 mai 2021	Trudeau bouleversé par la découverte de corps d'enfants autochtones en Colombie-Britannique
3	29 mai 2021	Des restes d'enfants autochtones pourraient être découverts ici
4	30 mai 2021	Pensionnat de Kamloops: le drapeau du Canada en berne
5	31 mai 2021	Pensionnat de Kamloops : le drapeau de l'Assemblée nationale en berne
6	31 mai 2021	Les pensionnats du Québec soulèvent aussi des questions
7	31 mai 2021	Restes d'enfants autochtones : une découverte qui ébranle le Canada
8	1 juin 2021	Pensionnat autochtone : Trudeau visite un mémorial improvisé devant le Parlement
9	2 juin 2021	Pensionnats autochtones : l'absence d'excuses de l'Église est « honteuse » selon le ministre Miller
10	2 juin 2021	215 paires de chaussures pour dénoncer l'horreur des pensionnats autochtones

11	4 juin 2021	Dépouilles d'enfants à Kamloops : l'anthropologie judiciaire en quête de réponses
12	4 juin 2021	Pensionnats autochtones : Trudeau sermonne l'Église catholique
13	4 juin 2021	Pensionnat autochtone au Canada : des experts de l'ONU demandent une « enquête rapide et complète »
14	4 juin 2021	Des voix s'élèvent pour fouiller l'ancien pensionnat autochtone de La Tuque
15	4 juin 2021	Après le Rwanda, enquête sur les pensionnats ?
16	6 juin 2021	L'absence d'excuses du pape insulte
17	12 juin 2021	Pavillon Notre-Dame : un pensionnat « déguisé » en Abitibi?
18	15 juin 2021	L'Ontario accorde 10 M\$ pour fouiller les sites des pensionnats
19	19 juin 2021	Une marche commémorative en Abitibi-Témiscamingue pour les enfants de Kamloops
20	21 juin 2021	Pensionnats autochtones : le Bloc demande à Ottawa de financer les recherches
21	21 juin 2021	Pensionnats autochtones au Canada : le Manitoba versera une aide de 2,5 millions \$
22	21 juin 2021	Deux églises catholiques brûlées sur des terres autochtones en Colombie-Britannique
23	23 juin 2021	Une fête du Canada qui baigne dans le malaise

24	23 juin 2021	Pensionnats autochtones : plus de 300 corps retrouvés en Saskatchewan
25	24 juin 2021	Plus de 750 tombes anonymes découvertes près d'un pensionnat autochtone
26	24 juin 2021	Macabre découverte : des religieuses québécoises étaient impliquées au pensionnat de Marieval
27	24 juin 2021	Tombes anonymes retrouvées : enquête réclamée pour ce « génocide »
28	24 juin 2021	Le Canada doit « tirer les leçons du passé », dit Justin Trudeau
29	25 juin 2021	Tombes découvertes en Saskatchewan: les Canadiens « horrifiés et honteux », dit Trudeau
30	25 juin 2021	Pensionnats autochtones : « Il y a des enfants qui ne reviendront jamais »
31	25 juin 2021	Pensionnats autochtones : les Oblats rendront publiques leurs archives
32	26 juin 2021	Scènes de crime dans les pensionnats : des enquêtes et des peines réclamées
33	26 juin 2021	Pensionnats : des religieuses québécoises sur la défensive
34	26 juin 2021	Deux nouvelles églises brûlées en une nuit en Colombie-Britannique
35	26 juin 2021	Une vigile en mémoire des 751 disparus du pensionnat autochtone de Marieval
36	30 juin 2021	Des Québécois se « débaptisent » en raison des pensionnats autochtones

37	30 juin 2021	Nouvelle découverte de 182 dépouilles près d'un ancien pensionnat en CB
38	1 juillet 2021	La fête du Canada assombrie par le scandale des pensionnats pour Autochtones
39	2 juillet 2021	Des curés québécois à Marieval
40	2 juillet 2021	À Ottawa, une fête du Canada obscurcie par la mémoire des pensionnats

ANNEXE I

[LA DÉCOUVERTE DES SÉPULTURES ANONYMES ASSOCIÉES AUX PENSIONNATS : CORPUS D'ARTICLE DU JLP]

NUMÉRO	DATE	TITRE
1	28 mai 2021	Les restes de 215 enfants retrouvés en Colombie-Britannique
2	28 mai 2021	Une tragédie « d'ampleur inimaginable », dit le premier ministre de la C.-B.
3	29 mai 2021	Un long travail d'identification pour identifier les dépouilles
4	30 mai 2021	Les drapeaux des édifices fédéraux en berne pour les 215 enfants autochtones
5	1 juin 2021	Les restes de 215 enfants : preuves du génocide ?
6	1 juin 2021	La recherche de restes, un processus complexe
7	1 juin 2021	« On ne peut pas fermer les yeux », affirme Justin Trudeau
8	2 juin 2021	Le ministre de la Justice souhaiterait protéger des cimetières
9	3 juin 2021	Le 30 septembre devient la journée nationale pour la vérité et la réconciliation
10	3 juin 2021	« Dur réveil pour beaucoup », dit le leader autochtone Perry Bellegarde

11	4 juin 2021	L'ONU demande au Canada et à l'Église catholique de mener une enquête
12	5 juin 2021	Génocide contre les peuples autochtones La reconnaissance par Trudeau peut avoir de lourdes conséquences
13	5 juin 2021	« J'avais promis à ma mère de la retrouver »
14	5 juin 2021	Le long chemin de la guérison
15	6 juin 2021	Le pape exprime sa « douleur » sans s'excuser
16	6 juin 2021	« Les Québécois commencent à peine à ouvrir les yeux »
17	7 juin 2021	Fouilles sur des sites d'anciens pensionnats « Pas de mur-à-mur », assure Québec
18	12 juin 2021	Québec et Ottawa parleront d'une même voix
19	14 juin 2021	La Nation crie demande la reconnaissance d'un génocide
20	15 juin 2021	L'Ontario promet 10 millions pour enquêter
21	21 juin 2021	Pensionnat de Saint-Marc-de-Figuery « Il faut fouiller ici »
22	23 juin 2021	Des centaines de tombes découvertes
23	24 juin 2021	Pensionnats autochtones 751 tombes anonymes retrouvées en Saskatchewan

24	24 juin 2021	Pensionnat Marieval en Saskatchewan « Ils nous ont fait croire qu'on n'avait pas d'âme »
25	25 juin 2021	Une réflexion plutôt qu'une célébration de la fête du Canada ?
26	25 juin 2021	Les oblats promettent d'ouvrir toutes leurs archives
27	26 juin 2021	Une congrégation de religieuses du Québec veut « toute la vérité »
28	29 juin 2021	Fête du Canada « Avoir une célébration, ce n'est pas correct »
29	1 juillet 2021	Découverte de sépultures anonymes « Le nombre de dépouilles trouvées est effarant »
30	2 juillet 2021	Implication des ordres religieux dans les pensionnats autochtones : Une histoire « québécoise »
31	4 juillet 2021	Un leader autochtone demande au pape François de présenter des excuses
32	13 juillet 2021	Plus de 160 tombes retrouvées en Colombie-Britannique
33	15 juillet 2021	Rapport sur les sépultures de Kamloops « C'est une vérité pesante »
34	17 juillet 2021	Pensionnats autochtones Des Premières Nations mènent des recherches en Saskatchewan
35	27 juillet 2021	Enquête criminelle de la GRC sur un pensionnat pour Autochtones
36	31 juillet 2021	Pensionnats autochtones : Des centaines de manifestants réclament une enquête indépendante

ANNEXE L

[EXEMPLE D'IMAGES DANS LE JLP]

Pour un Warrior, la seule autorité s'appelle AK-47

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ L'homme masqué est vêtu de kaki, son imposant abdomen ceint de toutes sortes de harnais de la même couleur. Il est assis sur une grosse moto, une arme semi-automatique de fabrication soviétique solidement accrochée à son coude. Un AK-47 comme ceux que possèdent les Mohawks qui bloquent le pont Mercier. Le même type d'arme qu'utilisent les «protecteurs» des casinos d'Akwesasne.



Un Warrior. PHOTO AP

Monsieur est un Warrior. L'homme refuse de s'identifier et de dire d'où il vient. Plus tard durant la conversation, il laissera tomber qu'il est de Kanawake. Un de ses confrères, un peu plus lointain, finira par dire qu'il est Américain. Il ne parle pas du tout français. Détail révélateur: les Mohawks d'Oka sont francophones pour la plupart. Les Warriors sont à Kanestake depuis quelques mois, venus de toutes les réserves mohawks. Francis Boies, porte-parole des Warriors d'Akwesasne, a été ici la semaine dernière. Personne ne semble savoir combien ils sont sur le territoire fortifié depuis maintenant une semaine, même pas la Société du Québec. Sont-ils vraiment aussi armés qu'on le dit ?

— Croyez-les, ils sont armés, très armés, commente Douglas Lisback, un Mohawk d'Oka habitant la Californie mais de passage pour l'éci. Chez les Mohawks qui observent les événements, personne n'appare ouvertement les Warriors mais personne ne leur demande non plus de déguerpir. Rappelons qu'à Akwesasne, les opposants aux casinos ne se gâtaient pas pour les dénoncer.

Ils disent être traditionnalistes et puiser leur autorité dans les traditions. Le chef traditionnel Tom Porter, d'Akwesasne, a déjà déclaré que leur seule autorité s'appelle AK-47. Pourquoi sont-ils tous venus ici ?

— Pour protéger les Mohawks. Partout où il y a des Mohawks en difficultés, les Warriors vont les appuyer, explique l'homme armé.

Il dit qu'il travaille dans la construction mais qu'il a pris congé pour l'éci. Va-t-il retourner ? Il ne le sait pas. D'autres emplois mieux rémunérés le tentent. Le commerce des cigarettes ?

— Il y a beaucoup d'argent à faire avec les cigarettes. Plusieurs Mohawks sont devenus millionnaires comme ça à Kanawake.

À Akwesasne, les Warriors avaient même leur propre avion, un New-Yorkais, Stanley Cohen, qui est à Oka depuis quelques jours. Comment font-ils pour orchestrer leurs opérations, pour coordonner leurs membres ?

— Nous avons un bon système de communication, répond l'homme toujours assis sur sa moto.

Les Warriors disent avoir miné le terrain de golf et ne veulent pas que les journalistes s'y aventurent la nuit. Ils dorment dans le bois, dans des tentes. Manquent-ils de nourriture depuis que les collines sont assiégées ?

— On s'en a pas de trop mais on a des réserves, répond le motocycliste en souriant pour la première fois et en donnant une petite tape sur son gros ventre.

LA PRESSE, MONTREAL, JEUDI 9 AOUT 1990

LA CRISE AMÉRINDIENNE

« Paix et justice pour les Mohawks »

1 000 personnes manifestent au Carré Phillips, puis devant le bureau de Bourassa

PATRIC GRANDJEAN

■ Près de 1 000 personnes ont manifesté hier soir au Carré-Phillips devant le bureau du premier ministre Bourassa, par solidarité avec les Mohawks et pour demander le retrait de la Société du Québec et de l'armée à Kanestake-Oka et à Kahnawake.

Insatisfaits des mesures prises par le fédéral qui «se mouille enfin dans la crise, les manifestants ont demandé «paix et justice pour les Mohawks». Ils craignent aussi que l'envoi de forces armées, annoncé hier, ne soit le prélude à un bain de sang.

Erik Gabriel, le cousin de la porte-parole du Longhouse de Kanestake, Ellen Gabriel, est venu remercier tout le monde qui appuie la cause de son peuple.

Michel Chartrand et Madeleine Parent, deux figures marquantes du syndicalisme et du militantisme au Québec ont également prononcé un discours aux manifestants venus hier à 19 h 30, certains pour la quatrième fois en un mois, appuyer la cause autochtone.

Un tract où l'on pouvait lire la chronique de Pierre Foglia, «Comprendre», portant sur les droits des Indiens, parue le 7 août dernier dans *La Presse*, a également été distribué aux manifestants. Sans demander l'avis au principal intéressé qui ne participait pas à ce rassemblement.

Par la suite, le cortège s'est formé, empruntant les rues Sainte-Catherine et St-Urbain, afin d'aller devant Hydro-Québec où les manifestants se sont dispersés sans incident, vers 22 h.

«L'armée a toujours été contre les peuples et ceux qui luttent contre leurs droits», a déclaré Michel Chartrand, critiquant le médiateur choisi, le juge Allan B. Gold, qui «accepte de travailler avec des fusils dans le dos».

Dans son discours, le bouillant syndicaliste a également décoché des flèches contre les résidents de Châteauguay qui «ont du mal à se rendre au travail en raison de la fermeture du pont Mercier», alors

qu'il y a 300 000 chômeurs au Québec qui ne peuvent pas aller travailler du tout», mais aussi contre les péquistes, inactifs, et les gouvernements.

«La qualité d'une démocratie se voit par le respect qu'elle accorde à ses minorités», a-t-il dit, ajoutant qu'il comprenait pourquoi les Mohawks avaient pris les armes.

Mme Madeleine Parent a également fait part de ses craintes de voir les premiers ministres ne pas tenir leurs engagements d'hier. «Les airs doucereux de Mulroney et Bourassa ne doivent pas endormir notre vigilance. Il faut maintenir notre solidarité avec les autochtones», a déclaré le représentant du Comité consultatif canadien sur le statut de la femme.

La manifestation a attiré de nombreux organisateurs et associations. Ainsi, Blaine Monkey de Act Up Montréal a expliqué qu'il venait défendre les droits bafoués des minorités.

Une délégation des Artistes pour la paix était également venue appuyer la cause des Mohawks. «pour qu'on leur parle de façon noble et qu'on leur demande pardon», a dit le cinéaste Arthur Lamothe.

André Lachapelle, Gilles Carle, Pierre Carzi, Armand Vaillancourt, Paule Baillargeon et d'autres membres de cette association se rendront ce matin à Oka offrir pain, courage et fèves, la nourriture ancestrale des Mohawks, en symbole de leur appui aux autochtones.

«Le fédéral s'est un peu mouillé hier, mais nous n'avons pas encore senti une réelle volonté de négocier de leur part. Nous avons encore peur qu'il y ait un bain de sang», a déclaré Mme Mirreille Audet, porte-parole du Regroupement de solidarité, organisateur de la manifestation.

Ces manifestations qui ont débuté le mercredi 11 juillet dernier, après l'intervention policière à Oka, se déroulent chaque mercredi. Cependant, la prochaine est prévue le mardi 14 août, à midi, toujours au Carré Phillips.

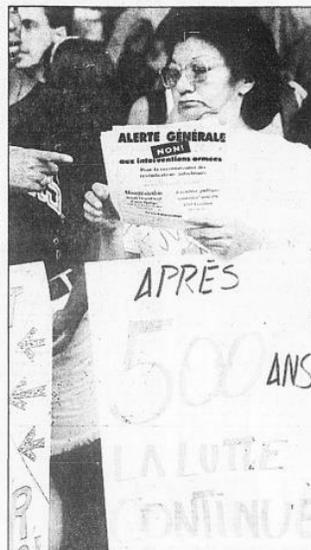


PHOTO ANDREW TAYLOR, LA PRESSE

«La qualité d'une démocratie se voit par le respect qu'elle accorde à ses minorités», a déclaré Michel Chartrand aux 1 000 personnes venues appuyer les Mohawks, hier soir au Carré-Phillips.

La Presse, art. 14, 1990

La Presse, art. 27, 1990

LA PRESSE, MONTREAL, LE 27 AVRIL 1990

43,3 millions \$ pour une autre phase de la 30

Les observateurs se sentent en danger
Ils demandent à Bourassa de voir à faire respecter l'entente tripartite

Un indien de dix-huit mois victime des hélicoptères ?

Autos de Mohawks fracassées

Un « commando » s'aventure en territoire mohawk

Les Mohawks déposent leur « Bible »: la Grande Loi de la Paix
Les négociateurs se butent à une « constitution » autochtone qui ne reconnaît pas les « frontières artificielles » des Blancs

Autos de Mohawks fracassées

Un « commando » s'aventure en territoire mohawk

Les Mohawks déposent leur « Bible »: la Grande Loi de la Paix

Autos de Mohawks fracassées

Un « commando » s'aventure en territoire mohawk

Les Mohawks déposent leur « Bible »: la Grande Loi de la Paix

La Presse, art. 37, 1990

LA CRISE AUTOCHTONE

L'armée gagne du terrain

SOLDATS ET WARRIORS LES YEUX DANS LES YEUX!

L'état se resserre

GRANDE VENTE DE PIANOS
de YOUNG CHANG ET Baldwin
NEUFS ET DE PIANOS D'OCCASION
20%, 40% 4 jours seulement
25-25-24 et 26 août

R. BOUTHILLIER MUSIQUE
3338 Décarie 722-8741
8770 Ave Desolles 738-6840

Journal de Montréal, art. 34, 1990

ANNEXE N

[EXEMPLE D'IMAGE DANS LE JLP ET LE JDM: DÉCOUVERTE DES SÉPULTURES ANONYMES]



La Presse, art. 10, 2021



La Presse, art. 6, 2021



Journal de Montréal, art. 8, 2021



Journal de Montréal, art. 10, 2021

BIBLIOGRAPHIE

- Agence France-Presse. (2021, 29 mai). Les restes de 215 enfants autochtones retrouvés sur le site d'un pensionnat. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/605445/les-restes-de-215-enfants-retrouves-sur-le-site-d-un-pensionnat-autochtone-de-colombie-britannique>
- Antonius, R. (2010). "Le Journal de Montréal et les frontières symboliques avec les musulmans." Dans *Entre médias et médiations: mises en scène du rapport à l'altérité* (L'Harmattan, p. 55-78). http://classiques.uqac.ca/contemporains/antonius_rachad/journal_de_Mtl_frontieres/journal_d_e_Mtl_frontieres.pdf
- Beauregard, C. (2012). L'intervention militaire à Oka: stratégie, communication et couverture de la presse. *Canadian Military History*, 2(1). <https://scholars.wlu.ca/cmh/vol2/iss1/3>
- Betbéder, A. - L., Potvin, M. et Tremblay, M. (2009). *De la crise d'Oka aux accommodements raisonnables - Rapports ethniques et responsabilité sociale des médias [...]*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/1963789>
- Bourdeau, R. (2018, 8 mai). La Presse deviendra propriété d'un OBNL. *La Presse*, Médias. <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/medias-et-telecoms/201805/08/01-5176942-la-presse-deviendra-proprietie-dun-obnl.php>
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision suivi de L'emprise du journalisme* (42^e éd.). Raison d'Agir.
- Bousquet, M.-P. (2012). Êtres libres ou sauvages à civiliser ? L'éducation des jeunes Amérindiens dans les pensionnats indiens au Québec, des années 1950 à 1970. *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*, 14(1), 162-192.
- Bousquet, M.-P. (2019). *La blessure qui dormait à poings fermés : l'héritage des pensionnats autochtones au Québec*. Recherches amérindiennes au Québec.
- Calabrese Steimberg, L. (2012). L'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours médiatique. *Langage et société*, 140(2), 29-40. <https://doi.org/10.3917/lis.140.0029>
- Camus, O. et Georget, P. (2003). L'analyse des discours médiatiques. Dans C. Bonardi, P. Georget, C. Roland-Lévy & N. Roussiau (dir.), *Psychologie sociale appliquée* (p. 233-252).
- Capitaine, B. et Vanthuyne, K. (2020). Témoignages autochtones des pensionnats. Entre trauma culturel et autonomie renouvelée. Dans *Devoir de mémoire. Perspectives sociales et théoriques sur la vérité, la justice et la réconciliation dans les Amériques*. (p. 69-94). Les Presses de l'Université Laval.
- Cardinal, É. (2018). *Les autochtones dans l'espace médiatique québécois*. https://www.cerp.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-618_M-010.pdf
- Centre d'études sur les médias. (s. d.). *Presse quotidienne*. Centre d'études sur les médias. Récupéré le 14 mars 2023 de https://www.cem.ulaval.ca/publics/portraits_sectoriels/presse-quotidienne/

- Centre québécois d'éducation aux médias et à l'information. (s. d.). *CQÉMI | Accueil CQEMI*. CQ-EMI. Récupéré le 4 avril 2023 de <https://www.cqemi.org/fr/>
- Charaudeau, P. (1995). Une analyse sémiolinguistique du discours. *Langages*, 29(117), 96-111. <https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1708>
- Charaudeau, P. (1997). *Le discours d'information médiatique: La construction du miroir social*. (Nathan).
- Charaudeau, P. (2006). Discours journalistique et positionnements énonciatifs. *Frontières et dérives. Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, (22). <https://doi.org/10.4000/semen.2793>
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information: L'impossible transparence du discours*. (De Boeck Supérieur). ins
- Charaudeau, P. (2014, 11 juin). *Le contrat de communication scientifique, pédagogique et médiatique*. Canal-U. <https://www.canal-u.tv/chaines/canal-unisciel/la-mediatisation-des-controverses-scientifiques/le-contrat-de-communication>
- Charron, J. (1995). Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'agenda-setting. *Hermès, La Revue*, 17-18(3-4), 73-92. <https://doi.org/10.4267/2042/15209>
- Cornellier, L. (2013). *Lire le Québec au quotidien*. Typo.
- Dagenais, B. (1993). En temps de crise, les médias sont des acteurs à part entière : octobre 1970 au Québec. *Communication. Information Médias Théories*, 14(1), 56-81. <https://doi.org/10.3406/comin.1993.1621>
- de Bruin, T. (2020). La crise d'Oka. Dans *L'Encyclopédie canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/la-crise-doka-1>
- Derville, G. (1998). Le pouvoir des médias... selon les classiques de la « com ». *Les cahiers de médiologie*, 6(2), 130-135. <https://doi.org/10.3917/cdm.006.0130>
- de Verdalle, L., Vigour, C. et Le Bianic, T. (2012). S'inscrire dans une démarche comparative. Enjeux et controverses. *Terrains & travaux*, 21(2), 5-21. <https://doi.org/10.3917/tt.021.0005>
- Dion, J., Hains, J., Ross, A. et Collin-Vézina, D. (2016). Pensionnats autochtones : impact intergénérationnel. *Enfances, Familles, Générations*, (25). <https://doi.org/10.7202/1039497ar>
- Dudemaine, A. (2014). Cachez cet Amérindien que je ne saurais voir ! La question autochtone et les médias au Québec. *Nouveaux Cahier du socialisme*, 128-138.
- Durkheim, É. (2017). *Les règles de la méthode sociologique* (16e éd.). Flammarion.
- Elfassi, J. (2021, 24 juin). 751 tombes anonymes découvertes sur le site de l'ancien pensionnat de Marieval. *Ici Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1804221/fsin-pensionnat-marieval-autochtones-tombes>

- Essono, R. E. (2019). *Sémiotique des formes journalistiques. Reportages et événements : Entre petites mythologies et spectacularisation* [Thèse de doctorat, Université de Limoges].
- Ferenczi, T. (2007). *Le journalisme* (vol. 2e éd.). Presses Universitaires de France.
<https://www.cairn.info/le-journalisme--9782130564041.htm>
- Gadacz, R. R. (2006). *Wampum*. L'Encyclopédie canadienne.
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/wampum>
- Goffman, E. (1959). *The presentation of self in everyday life*. Doubleday.
- Guilbeault-Cayer, É. (2007). Une image vaut mille mots : la crise d'Oka de 1990 et sa représentation par une photographie. *Conserveries mémorielles. Revue transdisciplinaire*, (#4).
<https://journals.openedition.org/cm/194>
- Guilbeault-Cayer, É. (2008). Une crise sans précédent: Oka 1990, vue de "l'intérieur" de l'État québécois. Dans *Actes du 7e colloque étudiant du département d'histoire de l'Université Laval* (p. 81-92).
- Harding, R. (2006). Historical representations of aboriginal people in the Canadian news media. *Discourse & Society*, 17(2), 205-235.
- Hudon, M. (1994). La crise d'Oka : rumeurs, médias et icône. Réflexion critique sur les dangers de l'image. *Cahiers de géographie du Québec*, 38(103), 21-38. <https://doi.org/10.7202/022405ar>
- Jamet, C. et Jannet, A.-M. (1999). *La mise en scène de l'information*. Harmattan.
- Joffe, H. (2007). Le pouvoir de l'image : persuasion, émotion et identification. *Diogène*, 217(1), 102-115.
<https://doi.org/10.3917/dio.217.0102>
- Journal de Montréal. (2013, 1^{er} octobre). *Un journal encore plus facile à lire*. Le Journal de Montréal.
<https://www.journaldemontreal.com/2013/09/30/un-journal-encore-plus-facile-a-lire>
- La Presse. (s. d.). *Qui nous sommes*. La Presse. Récupéré le 14 mars 2023 de <https://info.lapresse.ca/a-propos/qui-nous-sommes>
- La Presse Canadienne. (2021, 2 juin). Pensionnats autochtones: L'ONU demande au Canada d'enquêter sur les décès d'enfants. *La Presse, National*. <https://www.lapresse.ca/actualites/national/2021-06-02/pensionnats-autochtones/l-onu-demande-au-canada-d-enqueter-sur-les-deces-d-enfants.php>
- Lambertus, S. (2004). *Wartime Images, Peacetime Wounds: The Media and the Gustafsen Lake Standoff*. University of Toronto Press. <https://doi.org/10.3138/9781442683242>
- Lavoie, M. (2004). Politique des représentations : les représentations sociales bureaucratiques et la politique de l'éducation indienne au Canada, 1828-1996. Première partie. *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(3), 87-98.
- Lepage, P. (2009). Oka, 20 ans déjà! Les origines lointaines et contemporaines de la crise. *Recherches amérindiennes au Québec*, 39(1-2), 119-126. <https://doi.org/10.7202/045003ar>

- Lepage, P. (2019). *Mythes et réalités sur les peuples autochtones* (3^e éd.). Institut Tshakapesh.
- Leroux-Chartré, A. (2010). La représentation de la crise d'Oka par les médias. *Kanata*, 3, 167-179.
- L'institut supérieur des médias. (s. d.). *Qu'est-ce qu'une agence de presse ? - ISCPA Écoles*. L'institut supérieur des médias. Récupéré le 11 avril 2023 de <https://www.iscpa-ecoles.com/glossaire/definition-agence-presse/>
- Maltais, R. (2021). *L'écriture journalistique sous toutes ses formes, 3e édition revue et augmentée*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- McCombs, M. E. et Shaw, D. L. (1972). The Agenda-Setting Function of Mass Media. *The Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176-187.
- Médias d'information*. (s. d.). Québecor. Récupéré le de <https://www.quebecor.com/fr/nos-activites/medias-d-information>
- Miller, J. R. (2023). *Pensionnats indiens au Canada*. L'Encyclopédie canadienne. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/pensionnats>
- Moirand, S. et Reboul-Touré, S. (2015). Nommer les événements à l'épreuve des mots et de la construction du discours. *Langue française*, 188(4), 105-120. <https://doi.org/10.3917/lf.188.0105>
- Mouriquand, J. (2022). *L'écriture journalistique* (vol. 6e éd.). Presses Universitaires de France.
- Myles, B. (2008). « *Journalistes ou scénaristes? : la mise en scène de la différence dans les médias de masse* » [Maîtrise en communication, Université du Québec à Montréal].
- Parent, A. (2014). *Couverture journalistique des affaires de droit relatif aux peuples autochtones au Québec: le cas d'Idle no more* [Maîtrise en communication public, Université Laval].
- Radio-Canada. (2022, 13 juillet). Le 30 septembre sera désormais férié aux T.N.-O. *Radio-Canada.ca*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1897994/tno-jour-ferie-verite-reconciliation-30-septembre>
- Sossoyan, M. (1998). Le silence des Mohawks ou des médias ? La presse écrite et le déroulement de l'enquête du coroner Guy Gilbert sur la crise d'Oka (1990). *Recherches amérindiennes au Québec*, 28(2).
- St-Amand, I. (2010). Retour sur la crise d'Oka : l'histoire derrière les barricades. *Liberté*, 51(4), 81-93.
- Stuart, C. (1993). *The Mohawks crisis: à crisis of hegemony An analysis of media discourse* [Maîtrise en criminologie, Université d'Ottawa].
- Tremblay, R. (2016, 22 août). *La mission de la Montagne et le fort des Messieurs*. Mémoires des Montréalais. <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/la-mission-de-la-montagne-et-le-fort-des-messieurs>
- Trudel, P. (2004). Médias et autochtones : pour une information équilibrée et dépourvue de préjugés. *Bulletin d'histoire politique*, 12(3), 145-167. <https://doi.org/10.7202/1060725ar>

- Trudel, P. (2009). La crise d'Oka de 1990 : retour sur les événements du 11 juillet. *Recherches amérindiennes au Québec*, 39(1-2), 129-135. <https://doi.org/10.7202/045005ar>
- Van Campenhout, L. (2020). « *Analyse critique de la transformation du discours médiatique québécois portant sur les femmes autochtones disparues et assassinées au Canada* » [Mémoire, Université du Québec à Montréal].
https://archipel.uqam.ca/view/creators/Van_Campenhout=3ALisa=3A=3A.html
- Van Dijk, T. A. (1995). Power and the News Media. *Political communication and action*, 6(1).
<https://discourses.org/wp-content/uploads/2022/07/Teun-A.-van-Dijk-1995-Power-and-the-news-media.pdf>
- Vérilhac, Y. (2019). Déréalisation et sensationnalisme dans le traitement de l'affaire Lindbergh : vers une poétique historique des médias. *CONTEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, (24).
<https://doi.org/10.4000/contextes.8233>
- Verry, M. (2021, 5 février). *La mise en scène de la vie quotidienne - Erving Goffman*.
<https://doi.org/10.13140/RG.2.2.35421.54246/1>
- Wagner, A.-C. (2018). Champ. Dans *Les 100 mots de la sociologie* (2^e éd., p. 50). Presses Universitaires de France.